



Séminaire citoyen

24-26 juin 2015, Habiterre, Die, Drôme

Du 24 au 26 juin 2015, une douzaine de personnes de divers âges, provenances et situations personnelles se sont rassemblées dans un lieu convivial, Habiterre, à Die, dans la Drôme, pour vivre un séminaire d'exploration autour de la protection sociale en France. C'était une première pour les organisations mandatrices, soit le Secours Catholique, la Fédération nationale des centres sociaux et socio-culturels, et AequitaZ. L'idée était de voir ce qu'on pourrait approcher en trois jours de l'expérience de la protection sociale en France d'un point de vue citoyen, en portant attention à ce qu'en disent et vivent des personnes à faible revenu et/ou solidaires de celles-ci. Ce premier séminaire conduirait ensuite à la tenue d'un second séminaire citoyen à l'automne dans le nord de la France. Des consultations d'autres experts pourraient aussi avoir lieu dans la même période. À la fin de l'automne 2015, ces diverses activités exploratoires donneraient lieu à un bilan d'étape en vue d'une étape plus ample de travail collectif et éventuellement de prises de position sur l'avenir de la protection sociale en France vers plus de justice sociale.

Il avait été convenu que ce premier séminaire serait documenté attentivement.

En voici le compte-rendu [à valider avec les participant-e-s ; corrections Celina Whitaker intégrées].

Emmanuel Bodinier et Vivian Labrie, le 12 août 2015

Table des matières

Table des matières	2
Le séminaire.....	4
Mise en contexte : une exploration en vue d'un projet plus large	4
Objectifs	6
Méthode.....	6
Le programme initial	7
Matériel.....	10
Bouffe.....	11
Les personnes ayant participé à l'aventure.....	12
24 juin : La vie et nos parcours de vie dans la société Euro-française	13
Ouverture du séminaire.....	13
La question de départ : Pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale pour vivre ensemble aujourd'hui ?	14
Khalavi·e et nos vies dans la vie	17
Retour sur l'exercice Khalavi·e.....	33
L'échelle sociale, les niveaux de vie et nous dedans.....	34
La vie, en doux et en dur, dans la société Euro et française de 2015.....	37
La part de l'entourage, la part de l'argent, la part de la protection sociale dans le doux et le dur	42
Retour à la question de départ	43
Échange sur cette première journée.....	45
25 juin 2015 : Connecté·e·s aux budgets et aux pouvoirs publics	47
Ce qui s'est déposé de la veille et plan de match pour la journée	47
Petite histoire de la protection sociale en France	48
Retour sur la présentation du matin à partir de diverses perspectives	74
Les étapes de la vie.....	74
Les tensions dans le système.....	75
La gratuité/non gratuité	76
La santé	76
Le type de ressources dont les usagers disposent (du travail ou d'autres ressources ?)	77
Les seuils.....	78

La dimension associative	80
Les comparaisons avec le Québec	82
La protection sociale de demain à rêver logique	83
Échange sur la journée et approche du lendemain.....	87
Visionnement en soirée	89
26 juin 2015 : Une dernière exploration et ensuite, un retour aux trois organisations	90
Zoom sur un passage de la vie dans l'échelle sociale : demander sa retraite à la protection sociale en théâtre-image	90
Au bas de l'échelle.....	91
Au milieu de l'échelle	94
En haut de l'échelle	97
Et alors ?	100
Retour sur le séminaire	101
Les outils d'animation.....	101
Pistes pour le prochain séminaire et la suite du processus	105
Ce qu'on a appris sur la protection sociale, des questions à poser et à qui.....	109
Bilan des participant·e·s : le léger, le lourd et la suite	116
Références	122
Annexe 1. La retraite au Québec	125
Annexe 2. Des morceaux qui se dégagent.....	127

Le séminaire



Mise en contexte : une exploration en vue d'un projet plus large

« Il y a un risque réel que la protection sociale publique en France soit détricotée au profit d'une logique marchande. Nous n'avons pas envie d'une France où comme en Grèce, une personne sur trois ne peut plus se soigner. Les associations se souviennent plus positionnées sur les conséquences des situations de précarité et d'inégalités que sur leur cause. On veut arrêter de « revendiquer le pansement pour organiser le changement » et refonder le système de protection sociale c'est s'attaquer aux causes... alors ça nous intéresse.

***Le débat démocratique est faible sur le sujet tandis que le déficit démocratique est fort.** La discussion parlementaire est technique. Les partenaires sociaux (syndicats de salariés et d'employeurs) siègent mais leur pouvoir effectif a été aspiré par l'Etat et des technocrates. Le paritarisme est affaibli et les associations sont absentes, en dehors des représentants des associations familiales peu au fait des conditions de vie des plus exclus. Il y a un besoin d'animer le débat démocratique avec les citoyens **Ouvrir ce débat c'est aussi allumer un contre-feu aux faux-débats visant à focaliser les problèmes sociaux autour des migrations, d'identité et de sécurité.** C'est mettre au centre un enjeu de partage, de destin collectif. Un sujet qui a su rassembler en son temps les cathos et les cocos qui se sont rencontrés en période de guerre. Ouvrir ce débat c'est changer de braquet et parler de ce qui nous unit. »*

Invitation au séminaire, mai 2015

Au cours de l'hiver 2015, à la suite de divers concours de circonstances, une fenêtre d'opportunité s'est ouverte entre trois organisations préoccupées de justice sociale et de construction d'alternatives avec et à partir de personnes en situation de précarité et de faible revenu.

Le Secours catholique avait commencé une réflexion sur la protection sociale en France. La Fédération nationale des centres sociaux et socio-culturels s'était engagée depuis quelques années dans des processus d'action citoyenne et d'interpellation des pouvoirs publics sur diverses questions portées à la base. Les deux organisations avaient collaboré à divers titres avec le collectif AequitaZ, notamment lors de la tenue de marches et de parlements citoyens sur des enjeux de pauvreté et de justice sociale.

En janvier 2015, AequitaZ a tenu un séminaire sur la justice sociale où la question de l'appropriation citoyenne des budgets publics en France s'est posée à partir d'un exemple québécois. Il a semblé à un participant du Secours catholique qu'il pourrait être intéressant d'aborder cette question à partir de la protection sociale qui en constitue un pan à la fois distinct, substantiel et commun à toutes et tous. À quoi pourrait ressembler une mise en débat de la protection sociale actuelle dans une perspective de plus grande justice sociale et notamment de réduction des inégalités ?

De cette intuition est née l'idée d'un temps d'exploration qui pourrait prendre la forme de quelques moments de croisements de savoir en 2015 où on prendrait de temps d'explorer comment il pourrait être possible de développer un questionnement sur la protection sociale à partir de l'expérience de personnes qui la fréquentent au quotidien. Comment fonctionne la protection sociale ? Comment rencontre-t-elle les vies des unEs et des autres dans l'échelle sociale ? À quels objectifs répond-elle ou devrait-elle répondre ?

Il est apparu qu'une telle exploration serait de toute façon une étape préliminaire à tout projet de revoir, voire refonder la protection sociale vers plus de justice sociale. Et qu'un tel projet demanderait de prendre son temps tout en tenant compte des possibilités se présentant dans l'actualité.

Au début de juin 2015, une petite équipe a jeté les bases d'un processus de quelques mois devant comporter les étapes suivantes :

- un premier séminaire citoyen en Rhône-Alpes en juin,
- un second séminaire citoyen dans le Nord-Pas-de-Calais en septembre,
- des rencontres avec d'autres experts, autant que possible à partir des questions qui seraient soulevées dans les séminaires citoyens,
- une évaluation à la fin de l'automne, des apprentissages résultant de ces activités, tant au plan du contenu que de la forme,
- une prise de décision sur la manière de passer à une étape subséquente, qui pourrait consister en un processus à plus long terme en vue de cerner et proposer les principes d'une refondation du système de protection sociale sur des bases plus justes et démocratiques (et hors de la marchandisation qui sera le scénario naturel si on ne fait rien),
- ceci avec la conscience des occasions d'interpellation fournies par la tenue d'élections présidentielles en 2017.

Dans cette étape ultérieure, il pourrait y avoir moyen de construire des scénarios et de les mettre progressivement sur la table des débats démocratiques en rassemblant des organisations de la société civile (associations, syndicats), des citoyen·ne·s et des pouvoirs publics autour de leurs principes.

Dans tous les cas, le point de départ était de l'ordre du prochain pas : comment commence-t-on un processus citoyen de réflexion sur la protection sociale ?

C'est devenu l'intention du premier séminaire, à convoquer pour la fin juin.

Il a été convenu que ce séminaire de juin réunirait un petit groupe de 10 à 15 personnes d'horizons variés, en s'assurant de la présence de personnes en situation de pauvreté.

Emmanuel Bodinier, d'AequitaZ, et Vivian Labrie, une chercheuse autonome québécoise ayant participé à l'animation du séminaire de janvier 2015 sur la justice sociale, seraient chargé·e·s de sa préparation et de son animation.

L'angle d'approche tournerait autour de la question suivante : pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale aujourd'hui ?

Objectifs



Dans le processus de préparation, les objectifs du séminaire se sont précisés comme suit.

- Approcher la question de la protection sociale en France par son pourquoi.
- Explorer dans une perspective citoyenne l'expérience concrète de la protection sociale faite en France en 2015 à partir de l'expérience de personnes à faible revenu et/ou actives dans des actions solidaires vers plus de justice sociale.
- Explorer librement divers enjeux autour de la protection sociale en vue de contribuer à équiper le Secours catholique, la Fédération des centres sociaux de France et AequitaZ dans leur désir de cerner une façon de travailler à plusieurs pendant quelques années sur des pistes de reformulation de la protection sociale en France vers plus de justice sociale.
- Cerner dans la mesure du possible des pistes d'outils permettant d'ouvrir plus largement la réflexion et les actions souhaitables vers une plus grande justice sociale pour l'avenir de la protection sociale en France.

Méthode

« Nous avons la conviction que la voie passe par la création de carrefours de savoirs avec des personnes en situation de pauvreté et des chercheurs, avec des savoirs savants et des savoirs des gens. De par notre position, on peut réunir des gens différents pour créer quelque chose de neuf.

On va essayer de croiser d'un côté le « savoir des gens » (notre expérience, notre vécu, notre compréhension maladroite, humaine, bancal...) et « des savoirs savants » (issus de l'histoire, de l'économie...) pour tenter de comprendre ce qui se joue et là où on pourrait contribuer à une plus grande justice.

Ce qui suppose d'aller chercher des mots nouveaux du côté de la poésie, de la métaphore et d'aller du côté du jeu, des essais afin de créer ensemble avant de formaliser l'outil que nous visons.»

Invitation au séminaire, mai 2015

Quelques aspects de méthode avaient été convenus a priori pour le séminaire. Ils ont été formulés comme suit dans le programme proposé aux participant·e·s.

- Ce serait un séminaire VIP (de vraiment importantes personnes) où on s'assurerait de se donner de bonnes conditions de travail¹.
- Il comporterait une dimension conviviale, incluant de cuisiner les repas ensemble.
- On procéderait par explorations, exercices et tests, détours et retours.
- On s'intéresserait aux croisements de savoirs, d'expériences, d'expertises.
- On aurait recours à des outils d'exploration créative faisant appel au sensible et à l'intelligence théorique et pratique.
- L'animation porterait attention à la souplesse et à la rigueur, avec une attention aux mots, aux métaphores, aux mécanismes, aux représentations et modélisations possibles s'il s'en présentait.
- L'expérience serait racontée dans un compte-rendu attentif, avec un recours au besoin à un enregistrement sonore des échanges.

Le programme initial

Le programme qui suit a servi de proposition de départ aux travaux du groupe, avec la possibilité de s'adapter aux dynamiques et aux contenus et émergeraient en cours de route. Ce qui a bien sûr été le cas. D'où certaines différences entre le déroulement qui suit et celui qui sera décrit dans les prochaines sections.

24 juin : La vie et nos parcours de vie dans la société Euro-française

*Répondre d'emblée à la question de départ
Plonger dans l'expérience concrète qu'on a de la traversée de la vie en France en 2015
et de ce qui demande un apport des autres (entourage, argent, État)
dans sa vie et celle de ses proches
Répondre à nouveau à la question de départ
Reformuler ou compléter au besoin la question de départ*

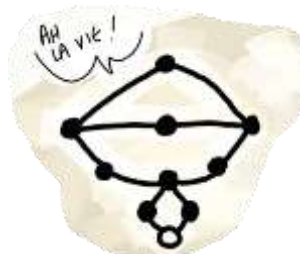
9h30 Accueil et café

- Dont quelques minutes individuellement pour répondre à la question : pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale pour vivre ensemble aujourd'hui ?

10h30 Ouverture du séminaire

- Présentation du séminaire et de son origine
- Approche des trois jours et programme de départ
- Mise en commun de nos réponses individuelles à la question de départ
- Qu'observons-nous ?

11h00 Nos vies dans la vie



- Présentation de Khalavi-e, notre véhicule de traversée de la vie

¹ En voici un exemple parmi d'autres : il s'est avéré possible et peu coûteux d'imprimer en couleur les outils de travail pour le séminaire, alors pourquoi pas ? Cette innovation imprévue s'est avérée à la fois agréable au plan visuel et productive tout en donnant de la qualité à l'expérience. On pourrait aussi parler de la qualité du lieu d'accueil et de l'accès en tout temps à des collations et rafraîchissements.

- «Je suis ici» : travail personnel pour se situer dans la traversée et se présenter aux autres du point de vue du véhicule
- Exposition de ces travaux
- Visite de l'exposition : présentation et mise en commun
- Qu'observons-nous ? Notes et commentaires dans le livre de bord de l'exposition

12h30 Repas

14h00 La vie, en doux et en dur, dans la société Euro et française de 2015

- Petite présentation
- Travail par équipes de deux
 - Décrire deux situations concrètes et dont on a connaissance, qui se produisent présentement, quelque part dans l'espace de vie présenté le matin. Une situation est fonctionnelle : ça marche. Une est dysfonctionnelle : ça ne marche pas.
 - En plus de l'action de la personne, qui est toujours là, où/comment intervient : l'entourage, l'argent, l'État, autre ?
- Mise en commun des travaux : qu'apprenons-nous de ce qui aide/fait obstacle ?

16h30 La part de l'entourage, la part de l'argent, la part de l'État dans le doux et le dur

- Qu'observons-nous et apprenons-nous sur ce qui fonctionne et dysfonctionne dans la part de l'entourage, de l'argent et de l'État dans les exemples partagés

17h30 Retour à la question de départ

- Qu'est-ce qui est resté et qu'est-ce qui a bougé par rapport à notre première réponse du matin ?
- Si nous avons maintenant à ajouter une question à cette première question, quelle serait-elle ?
- Et si nous avons quelques constats pour nos trois mandateurs, quels seraient-ils à cette étape des trois jours ?

18h00 Fin de la journée de travail officielle et préparation collective du dîner

25 juin 2015 : Connectés aux budgets et aux pouvoirs publics

Explorer divers paquets constitutifs de l'histoire de la protection sociale en France, entre les vies individuelles et les dispositifs publics du vivre ensemble, entre le passé, le présent et le futur possible

9h00 Accueil et café

- Apports de la nuit : images, rêves et autres impressions avec lesquelles on arrive par rapport à la veille
- Plan de match du jour

9h30 Petite histoire de la protection sociale en France



- Conférence de Manu avec powerpoint (30 à 40 minutes)

- Chaque personne prend en charge un paquet de mots reliés à une perspective depuis laquelle elle va écouter la conférence et poser des questions au besoin
 - La justification de l'accès à la protection
 - La forme d'apport
 - Les fonctions de vie touchées
 - Les temps de l'aventure humaine touchés
 - Le pacte, le dispositif, le jeu et les règles du jeu
 - Les impacts de la condition sociale sur la protection
 - Le niveau administratif (qui est Léo Bureau ?)
 - La modalité de la prestation de biens ou de services
 - Le financement de la protection
 - La conjoncture politique et économique
 - Qui décide ? Les mécanismes de démocratie autour de la protection
 - Le pareil et le différent si c'était ailleurs, en ce cas-ci au Québec

11h00 Les paquets impactant la protection sociale en France et éventuellement ailleurs

- Retour sur les paquets, paquet par paquet, avec les images auxquelles on les associe, et une réflexion sur ce qui serait juste

12h30 Repas

14h00 L'échelle sociale et les niveaux de vie

- Données pour se situer sur les écarts de revenus et de niveaux de vie

15h00 La protection sociale de demain à rêver logique

La France et la protection sociale dans 10 ans, dans 50 ans, dans 100 ans, dans 300 ans.

- Mini-présentation dans un colloque
- Autre possibilité, sculpture vivante ou plutôt deux :
 - la protection sociale d'aujourd'hui
 - la protection sociale de demain

Vous disposez de trois cartes atout pour opérer une transformation dans la protection sociale : un ministère, un financement, un temps de débat public. Sur quoi faites-vous porter cette transformation ?

- Travail en équipes de deux
- Conseil des ministres

18h00 Fin de la journée de travail officielle et préparation collective du dîner

Le soir pourrait être l'occasion de voir un film ensemble. Ou de jouer à des jeux de société.

26 juin 2015 : Notre avis aux trois organisations

*Apercevoir, réunir et communiquer les morceaux de l'exploration des deux derniers jours
Tenter une nouvelle réponse à la question initiale
Faire des recommandations aux trois organisations porteuses*

9h00 Accueil et café

9h30 Retour sur les points soulevés dans les deux premiers jours et qui mériteraient d'être communiqués à nos mandateurs

En portant attention :

- aux explorations à poursuivre, à tenir et aux outils qui se dégagent ;
- aux questions qu'on aimerait poser et à qui.

10h30 Pause

11h00 Retour à la question initiale et recommandations

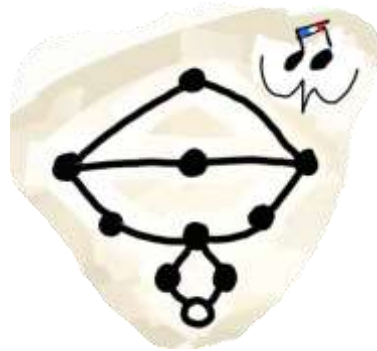
Rappel de la question et des deux premières vagues de réponses.

On refait une tentative de réponse individuelle.

Recommandations.

12h30 Repas

14h00 La protection sociale en chanson

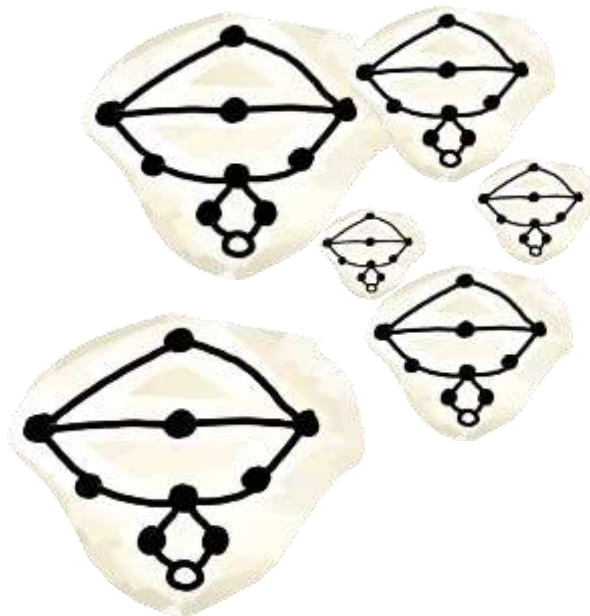


Petites équipes qui composent chacune une chanson caractérisant un message à transmettre.

15h00 Festival

Présentation mutuelle des chansons.

15h15 Bilan et suites du séminaire



16h Fin du séminaire

Matériel

Une liste de matériel à réunir a également été préparée. Elle est présentée ici au cas où elle pourrait simplifier le travail de groupes qui voudraient en reprendre le contenu.

- Papiers ou fiches A5 pour la question de départ
- Affiches «Khalavi·e» en format A3
- Une grande affiche avec le schéma et le titre «La vie en société Euro-française»
- Un bloc de post-it par personne

- Des petits auto-collants blancs, genre petits ronds ou étiquettes de prix (on les bricolera avec les signes pour entourage, argent, France)
- Paper board
- Papiers et cartons
- Crayons feutre
- Gommette bleue
- Masking tape et ruban adhésif
- Magnéto, projecteur, caméra
- Documents, références et liens

Bouffe

Notons également que la démarche supposait de prévoir et d'acheter les provisions nécessaires à la préparation des repas pendant les trois journées.



Les personnes ayant participé à l'aventure



Dans ce genre de séminaire, il y a les personnes qu'on interpelle, celles qui se présentent et celles qui arrivent parfois un peu à l'imprévu. Après divers appels et contacts, le petit groupe des participant·e·s à l'aventure s'est trouvé formé des personnes suivantes.

- Bernard Schricke, Hasbrouck, délégué du Nord-Pas-de-Calais au Secours catholique
- Séverine Noël, St-Omer, Nord-Pas-de-Calais, impliquée au Secours catholique
- Martine Gentili, Habiterre et accordeure à Die
- Amélie Saou, accordeure à Die
- Vanessa Ruiz, accordeure à Chambéry
- Françoise Rahard, accordeure à Chambéry et impliquée dans le réseau des Centre sociaux
- Maryno Bodinier, Habiterre et accordeure à Die
- Pascale Caron, Habiterre, accordeure à Die et à l'origine de l'aventure des accorderies en France, co-présidente du Centre social de Die
- Celina Whitaker, Collectif Richesses et Mains d'œuvre, en région parisienne, d'origine brésilienne
- Emmanuel Bodinier, animateur, AequitaZ, de Sassenage près de Grenoble
- Vivian Labrie, animatrice et chercheure autonome, de Québec, Canada, en lien périodique avec diverses organisations en France, dont AequitaZ

D'autres personnes avaient aussi été invitées. Certaines n'étaient pas disponibles. D'autres ont dû se désister, dont une chercheure invitée pour son expertise de recherche participative sur des questions liées au faible revenu. Par ailleurs, en entendant parler de l'expérience, Anaïs, sœur d'Amélie, s'est montrée intéressée à se joindre au groupe, ce qu'elle a fait pour le troisième.

Au total, le groupe s'est avéré réunir une belle variété de situations sociales et économiques, avec une bonne représentation de situation de faible revenu et de pauvreté. Une personne n'a pu participer qu'au premier jour alors qu'une autre a dû partir au matin du dernier jour.

Emmanuel Bodinier et Vivian Labrie étaient co-responsables de la préparation, de l'animation et de la restitution du séminaire. Pendant le séminaire, la coordination s'est effectuée en souplesse, avec une invitation aux personnes désireuses d'y contribuer.



24 juin : La vie et nos parcours de vie dans la société Euro-française

Répondre d'emblée à la question de départ

Plonger dans l'expérience concrète qu'on a de la traversée de la vie en France en 2015 et de ce qui demande un apport des autres (entourage, argent, État) dans sa vie et celle de ses proches

Répondre à nouveau à la question de départ

Reformuler ou compléter au besoin la question de départ

Le rendez-vous avait été donné à Habiterre le 24 juin au matin entre 9h00 et 9h30. Une fois toutes les personnes attendues arrivées, et après le café d'usage pris dehors au soleil, le groupe est entré dans la salle de réunion pour commencer la rencontre.

Ouverture du séminaire

- Présentation du séminaire et de son origine
- Approche des trois jours et programme de départ

Bernard Schricke a raconté comment l'idée de travailler sur la protection sociale avait fait du chemin au Secours catholique, alors qu'il était responsable du secteur action et plaidoyer et directeur de l'action France-Europe. Depuis plus de vingt ans, le Secours publie un rapport annuel qui reprend diverses données sur la pauvreté et le faible revenu. C'est aussi l'occasion d'une prise de position éditoriale qui permet d'interpeller les pouvoirs publics et la société. Il a eu l'occasion d'en publier plusieurs. Au cours des dernières années, cet exercice a conduit à constater l'augmentation de l'intensité de la pauvreté, même si quantitativement les taux de pauvreté étaient assez stables. Si le système de protection sociale fonctionne assez bien pour la majorité, il est devenu plus compliqué pour les plus fragiles². Le 5 novembre 2014, le président de la République devait prononcer une allocution publique. Comment intervenir à cette occasion ? Cela a amené le Secours catholique à se positionner sur l'importance de repenser et de refonder le système de protection sociale en France³. Il ne suffit plus d'y aller mesure par mesure, comme cela a été fait par le passé avec le Plan de lutte contre l'exclusion. Il devient nécessaire d'y aller plus globalement et de changer globalement la donne.

Le Secours catholique partage avec la Fédération des centres sociaux et AequitaZ la conviction que pour bien amorcer ce travail de transformation «vers une société juste et fraternelle», pour reprendre l'expression en usage au Secours catholique, il est nécessaire de s'appuyer sur la parole de personnes qui vivent la pauvreté. Y compris pour le travail de plaidoyer. Les trois organisations avaient déjà travaillé ensemble, avec Manu, notamment dans les Marches contre la pauvreté et pour la dignité. «On s'est dit pourquoi ne pas tenter l'aventure à trois.» En visant, si cela devenait possible, les présidentielles de 2017. D'où cette première étape d'exploration. Avec sa question de départ. Et ce séminaire. D'où cette approche voulant partir du plus large possible, sur le sens et le fond, avant de décortiquer plus techniquement le système avec ses diverses branches.

² Référence au rapport 2014.

³ Fayet, V., Vignon, J., et Clerc, D. (2014, 2014-11-17). Un nouveau souffle pour la protection sociale. *Secours catholique, Caritas France*. Consulté le 2015-07-02, Voir <http://www.secours-catholique.org/actualite/tribune-un-nouveau-souffle-pour-la-protection-sociale,13563.html>

On a présenté en gros le programme du séminaire. Une première journée à partir de nos vies. Une seconde journée à partir de l'histoire du système de protection sociale. Une troisième journée de synthèse avec les pistes qui se dégagent pour la suite du projet.

Manu a mentionné qu'il s'agissait d'expérimenter des outils, de commencer par un bout. Il rassure le groupe : «Personne comprend rien au système de protection sociale tel qu'il fonctionne», tant les gens qui l'étudient que ceux qui le vivent. Souvent on en connaît bien un petit bout, mais on ne saisit pas souvent l'ensemble. Alors ça peut être le début d'une aventure qui pourrait se poursuivre sur plusieurs années. Et comme elle s'envisage dans une perspective inédite, on va apprendre en cours de route.

Vivian a présenté les objectifs et la méthode en rappelant que chaque personne aurait sa propre expertise et contribution sur la question. Chacune et chacun en a une expérience concrète dans sa vie en France avec la protection sociale. Sauf elle, malgré sa nouvelle carte Senior + de la SNCF, qui lui fait tout à coup se sentir davantage partie prenante de la société française ! Elle pourra apporter le contraste de son expérience québécoise.

On a fait un bref tour de présentations, en tenant compte qu'un autre temps de l'avant-midi permettrait de faire plus ample connaissance ensuite.

On a remarqué la forte présence de personnes reliées au réseau des Accorderies dans le groupe. Simple question de circonstances ou indice d'un intérêt à prendre en compte dans la suite du processus ? On a constaté aussi que le groupe était composé en majorité de femmes.

Amélie a indiqué son intérêt pour la question de la gratuité. Ce qui a semblé intéressant pour le thème du séminaire et a été intégré comme préoccupation.

La question de départ : Pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale pour vivre ensemble aujourd'hui ?

- Mise en commun de nos réponses individuelles à la question de départ
- Qu'observons-nous ?

Vivian présente la question de départ du séminaire : pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale pour vivre ensemble aujourd'hui ? Chaque personne prend quelques minutes pour y répondre personnellement sur une petite fiche prévue à cet effet. C'est une façon de prendre la mesure de niveau de départ du groupe sur la question.



Les réponses s'avèrent tout aussi intéressantes que complémentaires.

Martine. Pour assurer de l'égalité entre les personnes. Parce que nous vivons dans un pays riche qui a les moyens de le faire. Plus il y a de la protection sociale, plus il y a de la justice sociale. Pour essayer de mettre «l'humain» au centre des relations. Parce que nous sommes dans une société écrasante pour les personnes «fragiles».

Pascale. On vit dans une société inégalitaire. Solidarité pour faire face aux aléas de la vie. Pour assurer un revenu de base, d'existence, ... **décent**, pour toute personne.

Vanessa. Pour l'égalité des chances. Pour l'accès aux soins. Ça nous aide à consommer et donc ça fait de la fabrication, de la production. Pour l'accès à l'enseignement supérieur. Pour éviter l'isolement. Pour une solidarité générale. Pour un accès non seulement aux premières nécessités, mais également à la culture et aux loisirs. Aide à la mobilité.

Françoise. Pour vivre ensemble, il faut déjà pouvoir vivre. Est-ce qu'on peut vraiment vivre ensemble si on survit ? Sans protection sociale, aujourd'hui, je serais presque uniquement occupée à jardiner, pêcher, pour me nourrir. Alors, le vivre ensemble ! Pour élargir le cercle de solidarité, qu'on a tous, et qui n'est pas suffisant pour couvrir les besoins.

Maryno. Pour permettre à chacun d'avoir sa place et de vivre en sécurité (jeunes, anciens, personnes avec handicaps, etc.). Ça veut dire s'occuper de sa santé. Bien vieillir. Et les périodes de maladie, handicap. Pour mettre en œuvre une vraie solidarité.

Celina. Pour que tout le monde puisse faire face aux coups durs et chômage/maladie (tous). Pour accompagner des parcours de vie discontinus/non-continus. C'est une sécurité en arrière-plan, une sorte de base pour permettre de se projeter et choisir (exemple, enfants).

Amélie. En pensant surtout à «sécurité sociale», parce que c'est le seul système qui propose une «solidarité» autour des problèmes de santé et autres. Parce que l'argent est au cœur de tout et que par conséquent, la solidarité financière est le seul moyen d'amener une équité dans la société. Pour pallier au manque de confiance des uns envers les autres et à l'individualisme.

Bernard. Un des outils qui permet de mettre en œuvre la fraternité républicaine. Pour que chacun puisse faire face aux aléas et accidents de la vie. Pour permettre à chaque génération de pouvoir vivre pour elle-même sans porter la charge des ascendants ou descendants. C'est un instrument de transferts financiers alors qu'il y a des échanges non monétaires, pour en revenir à la préoccupation sur la gratuité. Devant les autres formes d'échanges, est-il complémentaire ou étouffant ? Agit-il sur les inégalités ?

Manu. Parce qu'on ne choisit pas où on naît, i.e. la famille, la société, la période historique. Dans une famille déstructurée, s'il n'y a pas de protection sociale, on est tout seul. Idem en période de chômage. Parce qu'il y a des choses qu'on ne choisit pas, il faut que la société compense.

Séverine. Pour nourrir, pour nous soigner, pour être aidé, et pour aider les autres. Pour être égaux.

Vivian. Parce qu'on est dans des États qui nous mettent dans tous nos états, et que ça prend de l'argent pour vivre, et que l'argent ne pousse pas dans les arbres, et aussi parce qu'on n'a pas nécessairement des réseaux de proches pour se soutenir mutuellement.

Au cours de ce partage de premières réponses, des mots-clés sont apparus :

- Inégalités
- Revenu
- Écrasant
- Solidarité
- Accès
- Consommer et le fait que de pouvoir le faire ne nuit pas à l'économie
- Vivre et survivre ensemble
- Le nécessaire pour vivre et les plus qui sont aussi nécessaires pour vivre
- L'idée du cercle des solidarités qui peut s'agrandir au-delà de l'entourage proche et qui peut permettre de compenser pour ce qui vient à faire défaut ou qu'on ne choisit pas



- Le fait d'avoir une place, sa place
- La notion de parcours de vie
- Les aléas sur le parcours
- La sécurité à distinguer ou non de la protection
- Les âges et les générations
- La tension entre le monétaire et le non monétaire : à quoi pourrait ressembler une protection sociale sans argent ou hors de l'argent
- La tension entre le caractère écrasant ou supportant de la protection sociale
- La tension entre la diminution ou la contribution aux inégalités
- L'entraide dans aider et être aidé·e

Qu'observons-nous ?

L'idée d'entraide est importante. Le fait de contribuer permet à des personnes d'en bénéficier. Et à soi-même aussi à divers moments de la vie.

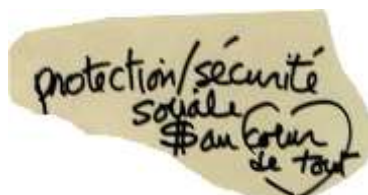
C'est l'occasion d'introduire un panier, le *fiscus*, à l'origine du mot fiscalité. C'est un outil dans lequel le travail des un·e·s et des autres permet de placer des fonds qui permettent d'aider et d'être aidé·e.



On ne sait pas trop comment ça fonctionne. Concrètement, on ne le vit pas tous les jours. On ne se dit pas tiens toute la société m'aide.

À la fois le côté monétaire gêne et est incontournable.

De même, le mot «charge sociale» est gênant. Comme si c'était lourd. Comme dans «alléger les charges patronales». Alors que c'est une richesse. Ça équipe, que ça suppose un travail, que ça permet de l'échange.



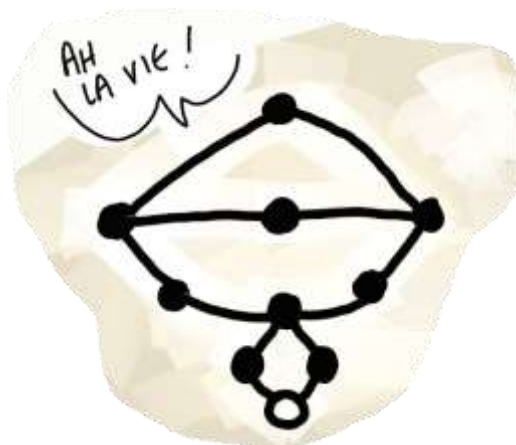
La protection sociale est générée par le vrai travail des gens. Alors qu'une partie de la richesse monétaire n'est pas générée par le travail. On va vouloir comprendre mieux les liens entre travail, argent, richesse, impôts, protection sociale.

L'échange a fait voir aussi que des expressions ou fonctionnements qu'on prend pour acquis ne sont pas nécessairement immuables ou communs à d'autres contextes. Par exemple au Québec, l'expression protection sociale n'est pas utilisée de façon aussi centrale. On va parler de sécurité du revenu, de programmes sociaux, de filet de sécurité sociale. Le mot filet conduit à d'autres sens. Les images sont elles aussi porteuses de sens. Un filet c'est plein de trous.

On commence à avoir des morceaux.

La prochaine étape va nous conduire à aller voir de plus près comment tout ça se passe concrètement dans nos parcours de vie. Et éventuellement quel rôle la protection sociale y joue.

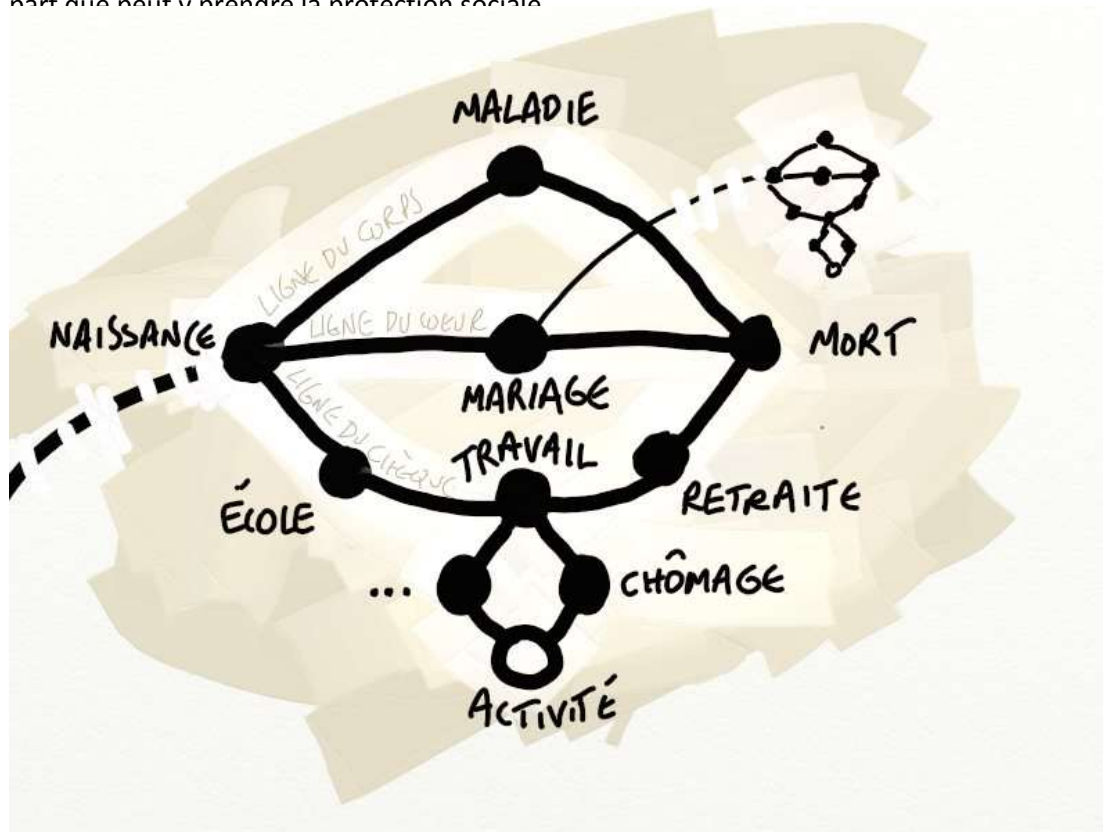
Khalavi·e et nos vies dans la vie



- Présentation de Khalavi·e, notre véhicule de traversée de la vie
- «Je suis ici» : travail personnel pour se situer dans la traversée et se présenter aux autres du point de vue du véhicule
- Exposition de ces travaux
- Visite de l'exposition : présentation et mise en commun
- Qu'observons-nous ? Notes et commentaires dans le livre de bord de l'exposition

C'est maintenant le temps de présenter Khalavi·e.

Dans la préparation du séminaire, un schéma provenant de travaux antérieurs de Vivian a semblé intéressant comme outil de référence pour aller interroger nos parcours de vie et la part que peut y prendre la protection sociale.



Ce schéma est apparu dans les années 1980 dans le cadre d'une recherche sur «les gens, les papiers et les institutions» au cours de laquelle Vivian s'est intéressée aux situations de transition dans la vie des personnes et à la façon dont la bureaucratie et ses papiers⁴ intervenaient dans ces temps et rituels de passage. Par la suite, ces travaux ont conduit à une autre recherche sur la façon dont on pouvait aider et être aidé·e dans ces situations de transition.

Curieusement, la réponse de Séverine au pourquoi de la protection sociale dans le premier échange du matin a évoqué presque textuellement des expressions utilisées aussi dans cette recherche. Entre autres, à l'époque, un exercice avait été proposé à plusieurs personnes : raconter une fois où elles avaient été aidées/avaient aidé quelqu'un·e à passer à travers une situation.

Pour situer les transitions dans les diverses étapes de la vie, un schéma des passages de la vie sur trois lignes avait été imaginé :

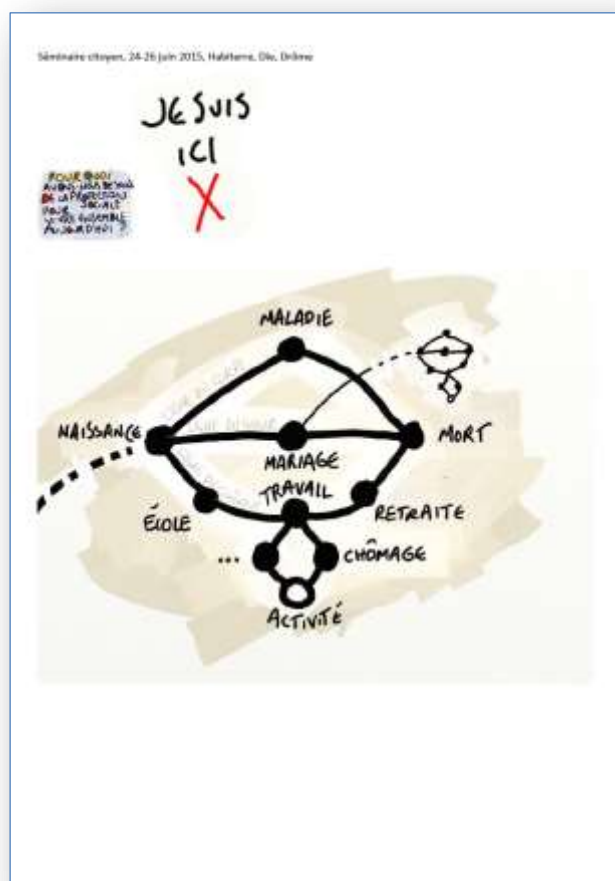
- la ligne du corps, de la naissance à la mort en passant par les divers épisodes de maladie ;
- la ligne du cœur, de la naissance à la mort en passant par les divers épisodes d'unions et de désunions, traditionnellement concentrés sur le mariage , entre autres dans la littérature sur les rites de passage;
- la ligne du chèque et pourrait-on dire de l'occupation, de la naissance à la mort, en passant par l'école, le travail (et ses épisodes, au Québec, de chômage et d'aide sociale), et la retraite ;

⁴ Aujourd'hui, en plus des papiers et des cartes, il y aurait aussi du en-ligne, des codes et des mots de passe.

- avec sur la ligne du cœur, divers épisodes où on donne naissance à d'autres personnes ;
- et un lien, par sa propre naissance, à d'autres lignes du cœur⁵.

Ce schéma a semblé propice à faciliter l'identification de diverses situations de vie impliquant la protection sociale ou à tout le moins un apport de la solidarité organisée. Pour tenir compte des réalités propres à la France de 2015, il a semblé pertinent de modifier la configuration «travail-chômage-aide sociale» qui avait prévalu dans le Québec des années 1980, en un ensemble de quatre points : travail, chômage, activité, autres situations.

Comme le dessin ressemblait à un petit être, Vivian a suggéré de l'appeler Khalavi·e (prononcer hhr-la-vie !), pour rappeler un son qui existe informellement dans le français de France, par exemple quand on dit «Ah la vie !», et qui existe plus formellement dans des prénoms d'autres origines vivant en France. Autrement dit pour rappeler les différences culturelles qui se déposent sur les parcours de vie. Avec le «vi·e» pour rappeler que cette vie est celle d'hommes et de femmes.

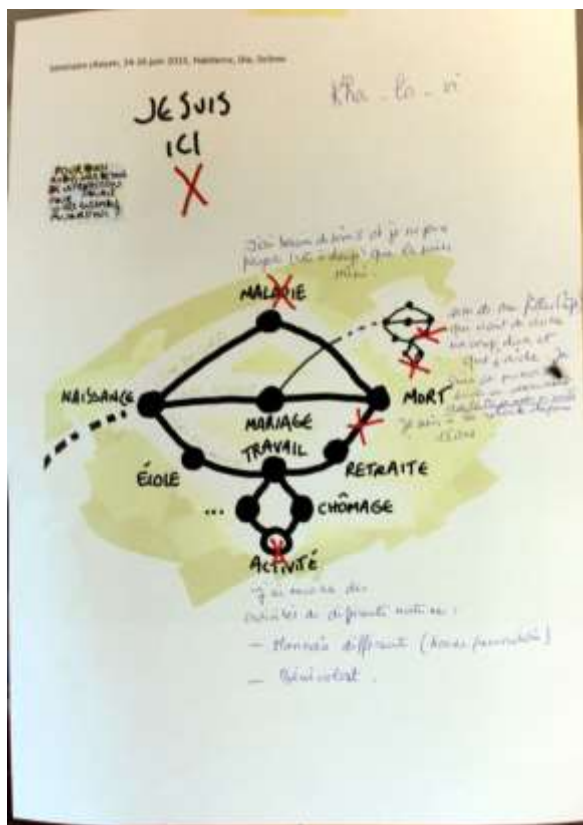


L'exercice proposé ici est un exercice de présentation où chaque personne va prendre le temps de se situer sur un schéma «Khalavi·e». La proposition est la suivante :

⁵ Dans les travaux en question, les histoires recueillies avaient conduit à représenter un point supplémentaire, dit de «remise en question globale», qui débordait dans certaines situations de ces points précis du parcours de vie et requestionnait l'ensemble de la vie des personnes. Ce point n'a pas été repris dans le modèle proposé pour le séminaire.

- prendre quelques minutes pour placer un «je suis ici» à un ou quelques endroits du schéma où on s'aperçoit à ce moment-ci de notre vie, et pour ajuster et compléter le schéma pour parler de notre réalité à travers lui ;
- présenter ensuite à tour de rôle le schéma aux autres personnes du groupe ;
- afficher le schéma pour former une sorte d'exposition.

Voici ce que ça donne.



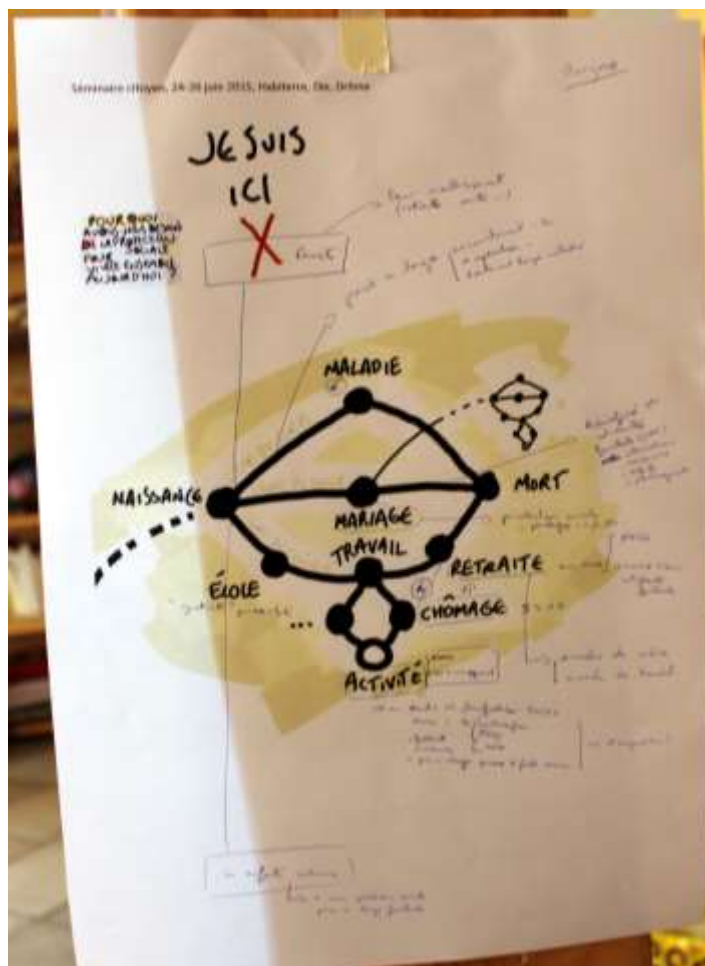
Martine. Je me suis mis dans plein d'endroits. Dans maladie. Dans le côté descendance, dans la retraite et dans l'activité.

En maladie parce que j'ai besoin de soins actuellement, parce que je vieillis. Je ne peux payer que les soins minimums. La protection sociale ne prend pas tout en charge. Donc j'espère que ça va tenir jusqu'à la mort.

Une de mes filles a deux enfants et son compagnon va mourir. Je l'aide en attendant que la protection sociale collective prenne le relais. Il faut un laps de temps pour que les choses se mettent en place.

Je suis à la retraite depuis 15 ans.

Du côté des activités, j'ai encore des activités de différentes natures (accorderie et bénévolat).



Maryno. Je suis au chômage et je touche 550€ de chômage. Je suis en train d'essayer de faire mon dossier de retraite (850€) car j'ai toujours travaillé dans la vie associative mal payé et avec beaucoup de temps mère de famille (ce qui me permet d'avoir des trimestres). Marc reçoit 2200€ de retraite et si jamais il meurt avant moi, j'aurai la moitié de sa retraite. Il y a une solidarité qui existe.

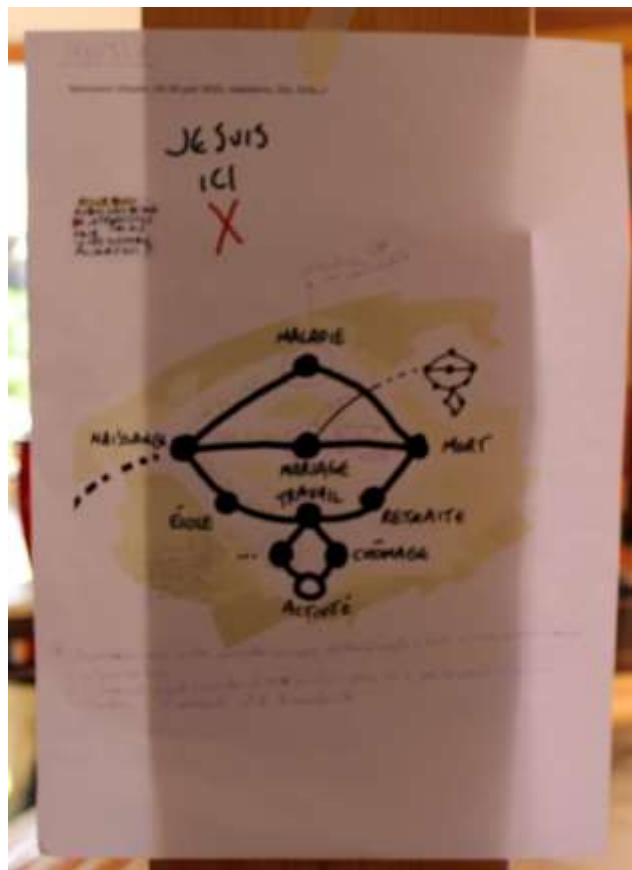
Ça m'a permis de revisiter des périodes de ma vie car j'ai bénéficié souvent d'aides familiales (allocations par exemple pour le déménagement qui n'existe plus ou peut être s'il y a trois enfants). J'avais bénéficié d'une aide intéressante. Il n'y avait pas les accorderies. J'ai noté que l'école a été gratuite pour mes enfants. Mes parents ont vieilli sans les prendre en charge. J'ai été prise en charge pour mes accouchements, opérée pour des varices, traitée pour l'hypertension, même si dans les relevés de la sécu, il y a régulièrement des prélèvements de 1 euro (des choses qui n'existaient pas).

J'ai une enfant qui n'a pas de protection sociale car elle habite au Brésil. Elle vient de refaire ses lunettes et on l'aide. Elle pourrait bénéficier de la CMU si un jour elle rentre et qu'il y avait un gros problème.

Pendant 5 ans, j'ai travaillé dans un centre de planification où tous les soins et la contraception étaient gratuits. Aujourd'hui, ça donnerait quoi ? Il faudrait que j'aille creuser. J'ai fait refaire mes lunettes (j'en ai pour 900€, 15€ de la sécu, 280€ de ma mutuelle).

Martine. Avant, je changeais mes lunettes par les verres avec un en décembre et un en janvier pour pouvoir me faire rembourser par ma mutuelle. Maintenant, ce n'est plus possible

Vivian. Des petites choses apparaissent. La solidarité familiale : avoir un mari fait une différence. Gratuit ou tarifé. [...]



Vanessa. Je suis en invalidité. Je suis complètement dépendante des aides sociales. Je touche la pension d'invalidité plus une partie des AAH. Je voulais travailler et [l'agente de] la sécurité sociale m'en a empêché en disant que j'étais incapable d'exercer une activité rémunérée ou non [*le groupe réagit sur le « ou non » : de quoi ils se mêlent ?*] On a pas le droit d'avoir la CMU quand on est handicapé-e. On est obligé-e d'avoir une mutuelle qui nous coûte deux fois plus cher. C'est aberrant. Et ça entraîne l'isolement.

Je vais me marier le 4 juillet. Je me suis mis dans l'activité car je donne de mon temps à l'accorderie et dans le projet comme ce séminaire

Vivian. Ici il y a un système de « qui a le droit à quoi » et je m'y perds. On est aussi dans un lieu où la maladie a un impact sur le travail.



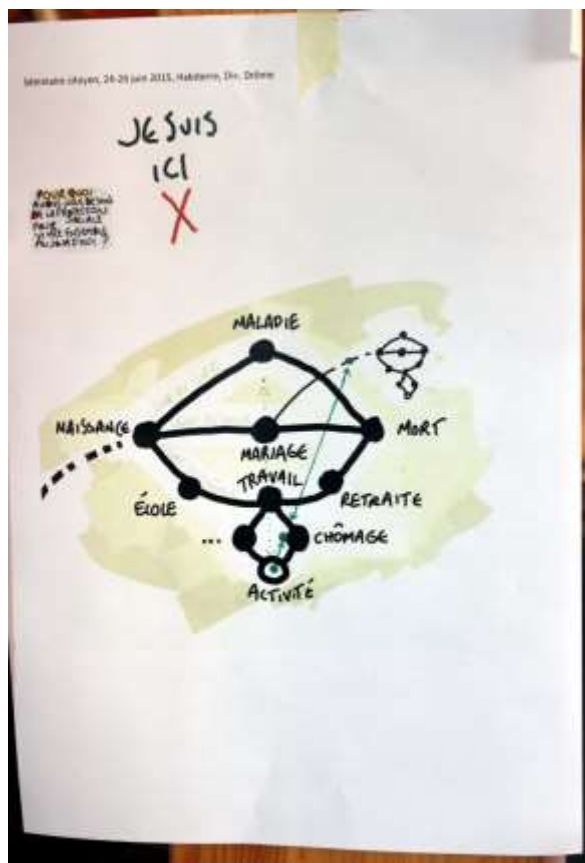
Séverine. Moi j'ai la CMU. J'ai une enfant handicapé. Elle n'a que 18 ans et je ne touche que les allocations pour handicapé-e (AAH). Je suis au RSA en plus. Et je suis divorcée. J'ai marqué maladie car je me suis fait opérer. J'ai des gros problèmes de santé. Et je me fais opérer en septembre d'une hernie avec une éventration. L'activité c'est le vendredi avec le groupe convivial. On a fait une exposition sur un an. Et un livre en préparation depuis un an et demi. C'est un genre de conte. Le livre porte sur le groupe convivial, sur ce qu'il nous apporte. Il y a des personnes âgées, des jeunes et des moins jeunes.

[En passant le CMU, c'est une protection de base en santé. Et le RSA c'est une protection de base pour le revenu.]

Le RSA, j'ai des comptes à rendre. Ma conseillère ne veut pas que je travaille à cause de mes problèmes de santé. J'ai envie de travailler mais elle ne veut pas. Pour ma fille, je dois recommencer le dossier car elle va avoir vingt ans.

Vivian. Tu viens de faire apparaître la bureaucratie dans la décision. L'idée d'un agent qui dit oui ou qui dit non. Dans la recherche dont je vous ai parlé, on avait créé deux personnages : Laura Lafeuille, pour la personne qui se présente devant l'agent du système, et Léo Bureau, pour l'agent qui agit en tant que fonctionnaire du système.

Quand j'étais au divorce, heureusement que j'avais un agent familial. Heureusement qu'il y a des gens pour nous aider.



Françoise. Je suis au chômage. Je dépends totalement de la protection sociale. Je suis autant au chômage qu'en activité. Je suis aussi par rapport aux enfants dans le pointillé. Il y a de la séparation et de l'avancement. C'est aussi de la présence financière. Un de mes fils bénéficie de la « garantie jeune » (un engagement sur un an d'accompagnement par la Mission Locale qui permet d'avoir 454€ par mois avec le but d'accompagner vers l'autonomie).

Bernard. 16 000 jeunes sur 450 000 sont touchés. Ce n'est pas complètement stupide d'expérimenter avant de généraliser.

Pascale. Il y a des milliards non utilisés car ils ne sont pas demandés. En partie à cause de Léo Bureau.

Bernard . On estime ça à 8,6 milliards.

Françoise. L'aide pour payer le téléphone. Je l'ai fait grâce à un gars de France Télécom et j'ai réussi à le faire en 3 ou 4 téléphones.

Séverine. Ça existe pour le gaz, mais je n'y ai pas droit.

Françoise . Si, c'est possible mais, il faut faire 10 coups de fil.

Vivian. Entre le recours et le non-recours, il y a un enjeu de complexité, de reconnaissance et de persévérance.

Bernard. Le total de la fraude c'est 290 millions. Sur le non-recours, ça change très lentement. Pour la fraude, c'est pour la plupart des indus. On retrouve la moitié.

Amélie. Le fait de ne pas informer les gens, c'est de la fraude aussi.

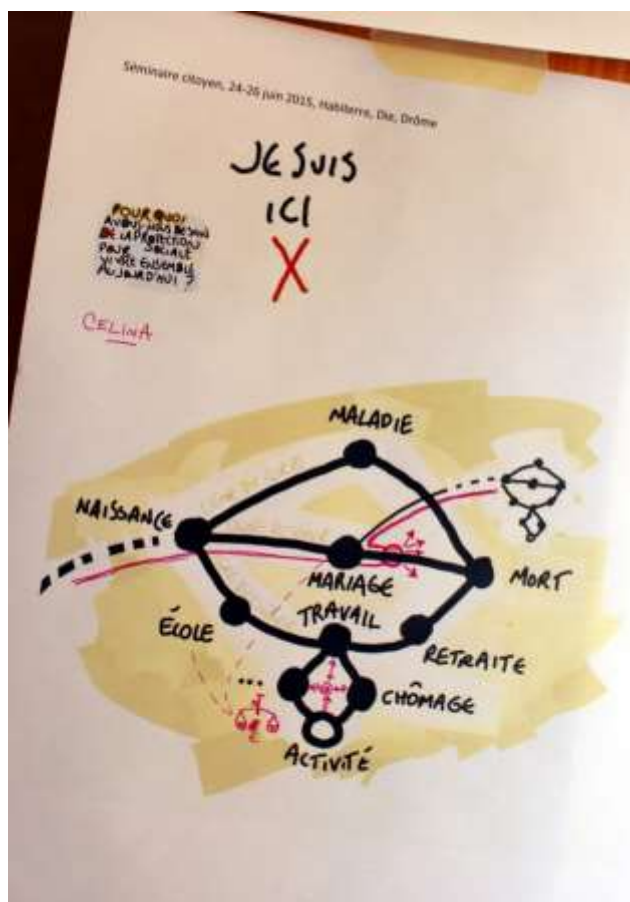
Françoise. Je suis séparé sans pension alimentaire. J'ai une aide de la CAF [soutien familial]. Je ne sais plus son nom. C'est 100€ par mois pour chaque enfant. Mais j'ai perdu il y a un an l'allocation familiale car l'aîné avait dépassé l'âge.

Bernard. La prime de naissance est reçue pour un enfant même si on a des jumeaux.

Vivian. Il y a un panier familial avec toutes sortes de changements de revenus.

Françoise. J'ai le droit à une aide pour la Complémentaire Santé. Il faut s'y prendre deux mois à l'avance pour pouvoir l'avoir dans les temps. J'ai fait des flèches sur mon schéma car il faut être jongleur mental pour savoir à quoi on a droit. Ça développe la créativité.

Vivian. Il y a l'idée de prévoir car ça suppose de jongler avec des sommes qui viennent de tout un tas de paniers.



Celina. Je me suis mise dans la ligne du cœur. En lien avec mes parents dont je suis très proche et avec mes enfants dont je suis très proche. C'est parce que je suis bien dans cette ligne du cœur que je peux bien fonctionner pour le reste. J'ai la chance d'avoir cette stabilité là pour pouvoir rayonner vers l'extérieur. Toute ma famille habite au Brésil. Mes parents n'avaient pas de retraite car ils ont dû partir. On mettait de l'argent de côté pour eux. C'est réglé. Ils ont gagné un procès contre le gouvernement brésilien.

J'ai eu un congé parental que mes sœurs m'envient. L'école est gratuite. On râle, mais quand même quand on voit ce que mes frères et sœurs mettent pour l'école de leurs enfants...

Pour la ligne du corps, ça va pour le moment.

Pour la ligne du chèque, je me suis mise au milieu car j'ai plein d'activités. Je n'arrête pas. J'ai un tout petit bout de chômage. Je fais des bouts de travaux payés. Beaucoup de choses de ce que je fais, c'est dans le militantisme. Et en même temps,

c'est toujours une espèce de balance avec d'un côté l'insécurité de ce que ça amène et en même temps la richesse de ce qu'on vit.

Pas de préoccupation pour l'école et la maladie.

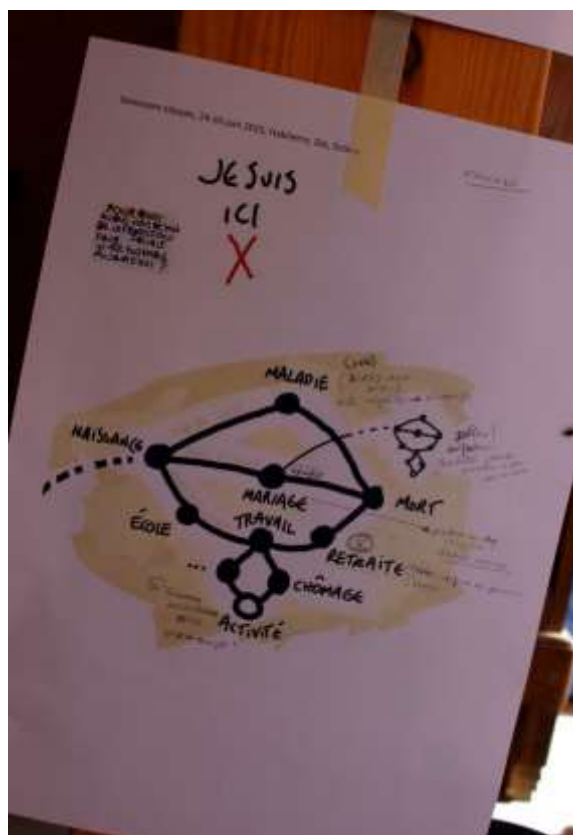
Et puis un compagnon qui gagne de l'argent et ça me ramène à la ligne du cœur . C'est ma base matérielle, mon infrastructure.

Dans tous ces petits moments de la vie, ça me permet d'avancer. Quand je me compare avec ma famille du Brésil, ça ressort avec une force incroyable. Tout ce que j'ai pu faire, c'est parce que j'étais là

Vivian. Pour le Québec, l'équivalent du RSA jeune, c'est un point qu'on a réglé dans les années 80. C'est intéressant que des choses commencent à se régler de ce côté. C'était étonnant de voir qu'il y a un trou dans la protection sociale française pour les 18-25 ans.

Vanessa. Il y est toujours car ma filleule ne touche rien. 20 ans. Elle n'a jamais travaillé. Elle est en couple.

Séverine. Sur Saint-Omer, il [son fils] avait le droit d'être au foyer des jeunes travailleurs et de rencontrer une assistante sociale [une aide « jeune majeur »]. Il a fait des bêtises bien sûr et depuis, il ne touche rien. Il est chez son père.



Pascale. Je me suis mise dans la retraite avec une spécificité. La procédure a été réglée en 15 jours au Québec. En France, ça fait 5 mois que j'attends. On l'envoie à la CARSAT en France, il faut qu'elle contacte elle-même le Québec. On a été contacté·e·s par la Régie des rentes au Québec et ça a pris un mois pour Joël. Je suis dans l'activité beaucoup entre l'accorderie, le réseau des accorderies et le centre social. Et ce n'est pas pris en compte dans le grand univers de la protection sociale.

J'ai mis la maladie avec mon mari. Il a fait un AVC et c'est vrai qu'on a vu que l'accès aux soins, ça n'a pas traîné. Moi-même, j'ai fait une échographie. Comme il a une très bonne mutuelle. Dans un remboursement de soin, on a le droit à 500€ de soins alternatifs. Pour les lunettes, on a 500€ et il nous est resté 15€. Pour les soins dentaires, c'était inexistant au Québec. Alors qu'en France, c'est presque entièrement remboursé (300€ sur 4000€ alors que c'était 20 000\$).

Martine. Ça dépend des mutuelles.

Pascale. Je me suis mis dans le mariage car l'AVC nous a fait prendre conscience que le statut de conjoint n'était pas couvert de la même manière en cas de décès. On s'est marié le 10 avril au bout de 22 ans de vie commune. Ça nous donne un statut. Le pacs, c'est mieux que rien, mais pas pareil quand même [*pension de réversion...*].

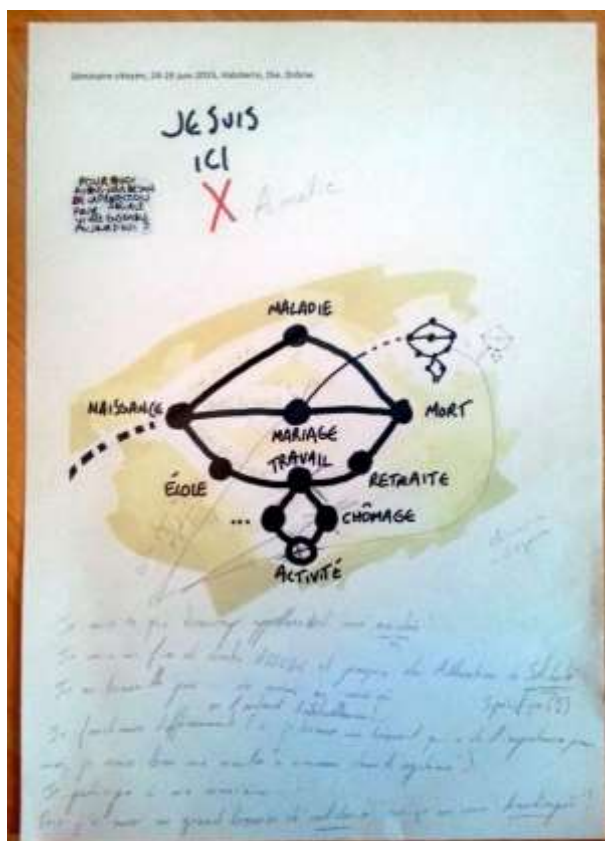
La fille de Joël a eu un enfant. Ce n'est pas parfait en France, mais elle ne touche que 100\$ par mois [au Québec, dans sa situation en couple avec une personne qui a des revenus] et pas d'autres revenus. Si le conjoint n'assume pas, c'est dur. Il y a des différences entre nos pays.

Par contre, on constate que la bureaucratie française est particulièrement importante. Il y a parfois de la mauvaise volonté, mais surtout un maquis de lois.

Vivian. Ce serait intéressant de voir le degré de complexité en lien avec le niveau de revenu. Une bonne mutuelle ça semble travailler vite. Et quand elle est moins bien ? La qualité du service est-elle liée à l'échelle sociale ?

Bernard. Une bonne mutuelle, c'est une mutuelle chère.

Martine. C'est la partie privée qui réagit vite. La partie publique est la même.



Amélie. Je vais faire mon utopiste car j'ai du mal à contenir mes rêves et ma naïveté. C'est dramatique de devoir comparer avec pire. On devrait comparer avec un idéal.

Je vois ce que j'ai envie de vivre et quelles sont mes frustrations. Plus on fait le tour, plus on a des choses à rajouter. Car la vie c'est tout ça à la fois.

Je suis ce que beaucoup appellent «une assistée». Car je suis en ASS (allocation spécifique de solidarité). C'est les Assedic qui te rémunèrent en fin de droit.

[*Manu explique les ASS.*]

Je touche 450€ par mois et pendant quelques mois, je peux travailler. Si on travaille, on peut avoir droit à plus rien du tout. « Donc là, il faut réfléchir à combien tu peux gagner ».

Françoise. C'est le cas aussi pour la garantie jeune.

Pascale. C'est le cas aussi pour la retraite, car tu dois faire tes calculs. Il faudra que je te montre la complexité, il faut vraiment être français pour inventer un truc pareil

Amélie. En France, il y a le problème de comparaison. On te dit que t'es une assistée. Mais j'ai des activités, j'élève des enfants ce qui n'est pas rien. Il y a mon couple aussi, car, mine de rien, ça demande du travail d'entretenir un couple.

Je suis beaucoup montré du doigt car j'ai décidé de ne plus travailler sauf si c'est un travail qui me convient et me permet d'apporter à la société. Ça m'oblige de vivre juste avec le minimum. Ça me paraît important pour moi.

Je suis un peu contradictoire, mais j'ai aussi besoin de solidarité, d'être aidée et soutenue. Car je me sens handicapée avec un parcours de vie extrêmement douloureux, psychique et physique. J'ai des soucis avec un nerf qui se coince au niveau des bras. Le poids qui est aussi un handicap physique. Ce n'est pas celui qui me gêne le plus. J'ai décidé de prendre le pouvoir sur ce qui m'est imposé car au niveau médical aussi on veut nous imposer des trucs . On m'a mis un anneau alors qu'ils voulaient m'enlever l'estomac. Je mange énormément dans des crises de stress. Ça provoque des douleurs physiques. Mais c'est moi qui le gère. C'est se réapproprier sa vie. Il faut se battre aussi. Ce n'est pas évident.

Il y a les galères. Mes filles étaient sous la sécu de Benjamin qui s'est retrouvé sans sécurité sociale, mais on avait fait la démarche pour qu'elles soient sous nos deux sécurités sociales. Et c'était la galère. On est parti·e·s aux urgences avec Clémentine et une nuit nous a coûté 200€ alors que ce n'était pas couvert. Pas de bouée de secours dans ces cas-là. À chaque fois qu'on va voir un système, on s'entend répondre : «Et la famille, elle vous aide ?» Et on est obligé·e·s de justifier qu'on ne va pas voir la famille, parce qu'on a pas envie d'aller les voir et que la famille est handicapée financièrement. Bref, c'est un système pervers. On est obligé·e·s de lutter. On culpabilise. On est montré·e·s du doigt. La solidarité n'est pas mise en avant. C'est pourquoi les associations ont toute leur importance sur qu'est-ce que c'est de demander de l'aide et comment on se positionne.



Bernard. J'ai mis une petite croix dans maladie car j'ai du diabète et je suis pris en charge à 100% alors que j'ai les moyens. J'ai une frangine qui a une maladie rare qui n'est pas prise en charge à 100%. Il y a des maladies qu'il vaut mieux avoir

J'ai mis une croix sur école. C'est intéressant de dialoguer avec les jeunes sur ce que c'est la sécurité sociale. Ils croient que ça a toujours existé. On doit en parler. C'est intéressant.

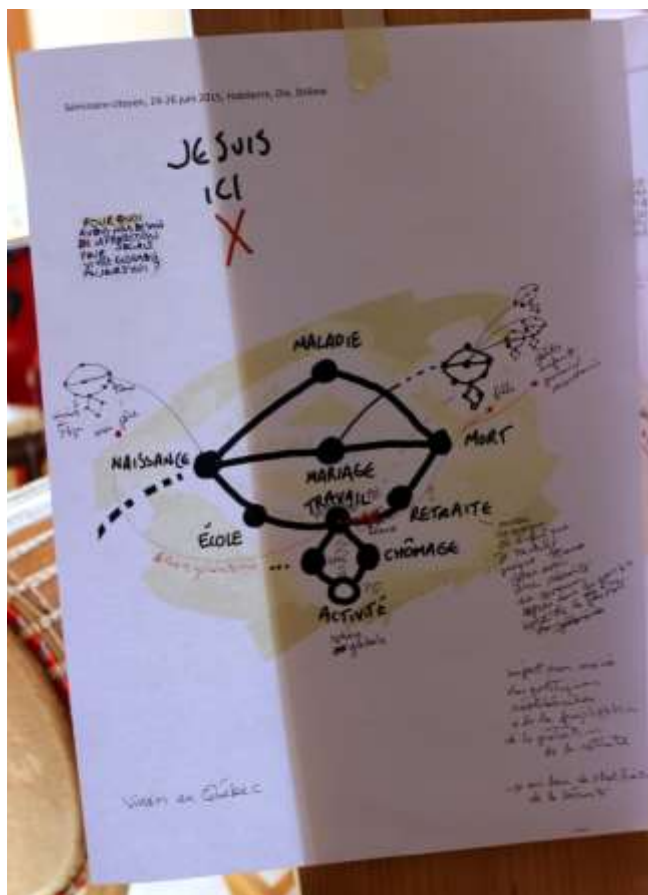
J'ai fait un trait entre travail et activité car j'ai du mal à distinguer les deux. Je ne sais pas si je suis un bénévole payé ou un salarié qui fait du bénévolat.

J'ai fait une croix plus proche de retraite car j'arrive à 148 trimestres et en même temps, je vois le temps s'éloigner. Aujourd'hui, il en faut 166.

Un de mes fils est aussi au chômage. Sur mes neveux, un sur deux est au chômage. Ce serait bien de leur laisser un peu la place.

Je me demande s'il ne faudrait pas prendre en charge en fonction des niveaux de revenus.

Vivian. On pourrait prendre un point du schéma pour lui-même pour l'explorer dans ce sens.



Vivian. De mon côté, je me suis mise assez proche de Celina, entre le travail et la retraite. Je suis travailleuse autonome. J'ai pris conscience dernièrement qu'il va falloir que je travaille jusqu'à 70 ans pour avoir un niveau de revenu qui soit proche de la sortie de la pauvreté pour la suite de ma vie.

Je n'ai pas de régime de retraite et j'ai travaillé dans des associations. Et le niveau de protection du soutien public diminue. En même temps, d'autres n'ont pas de questions à se poser : leur sécurité est assurée. Il y a un impact sur ma vie des politiques néolibérales. Il y a des stratifications avec des niveaux de confort pour les un·e·s et de précarité pour les autres.

Au niveau de l'emploi-activité, je me sens dans une sphère très globale avec pas beaucoup de protection. Il pourrait m'être possible de cotiser pour l'assurance-emploi. Les tracasseries et le contrôle social que ça suppose font que je n'ai pas envie d'y aller.

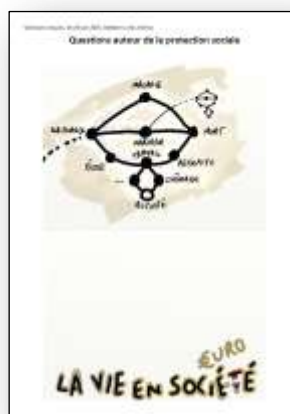
Je suis à un âge entre 4 générations : mon père, ma fille et ses trois enfants. Mon expérience d'être grand-mère joue. C'est un petit peu ce que j'ai aperçu.

On est plus sensible aux endroits qu'on fréquente plus. Je n'y pensais pas à la retraite avant de faire mes calculs.

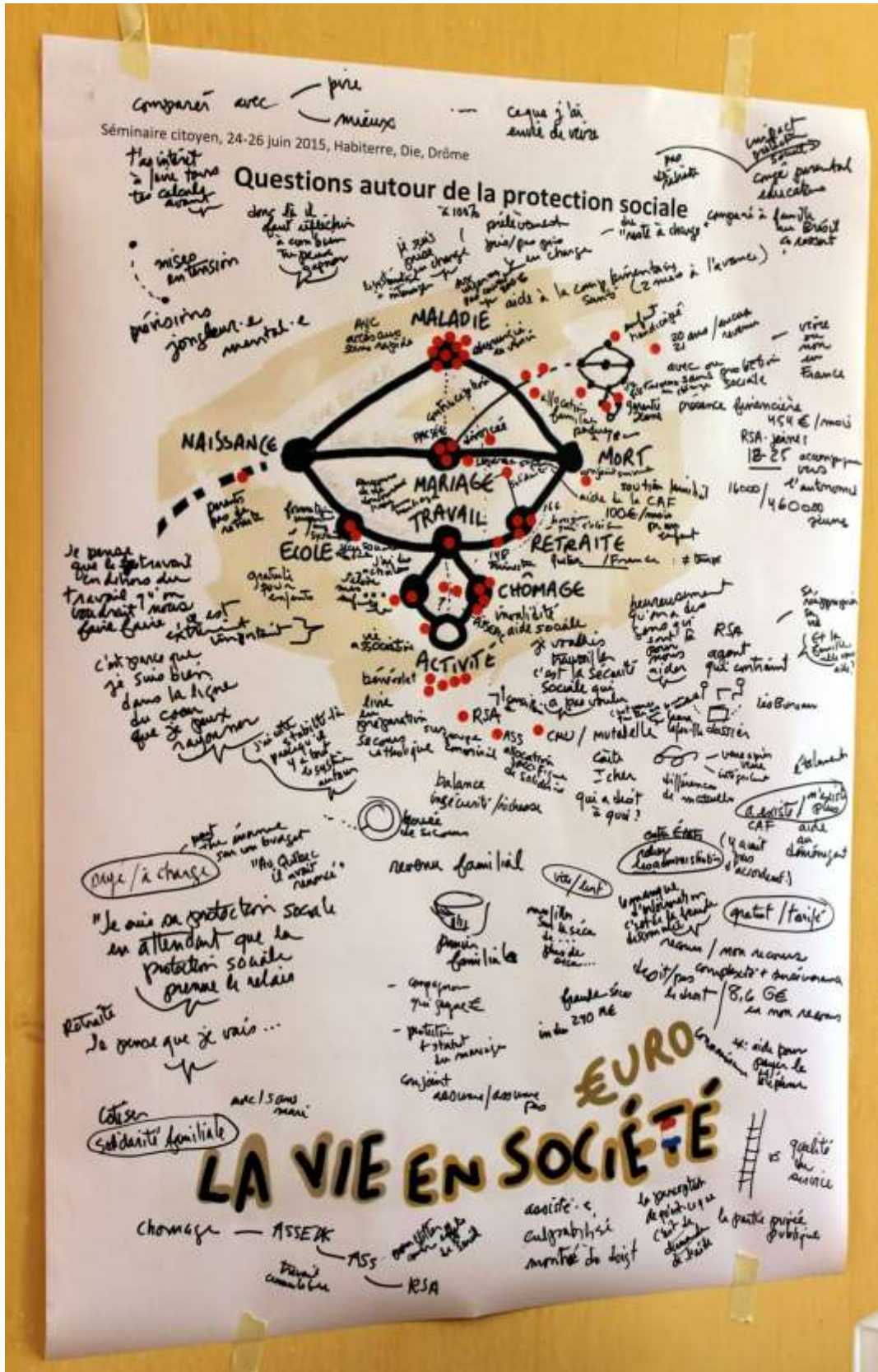


Manu. Je me suis situé entre mariage et travail. Dans la troisième de quatre générations. On a pas forcément conscience des bénéfiques. Mes parents bénéficient de la protection. Dans mon cercle de proches qui en a conscience? Le CCAS qu'on va voir quand il n'y a plus de solution. Les gens ont l'impression d'aider les autres, mais ils le font dans un système très inégalitaire. Dans les chefs de Léo Bureau. Comment on fait quand on est le chef de Léo Bureau ?

Vivian amène un point qui peut sembler bizarre : les autres espèces animales, qui doivent aussi chercher à vivre et à survivre, ne fréquentent pas ce registre propre aux humains de nos sociétés. Les vaches qui broutent dans les environs n'ont pas ce problème-là.



Pendant ce temps, Vivian a pris des notes sur une grande affiche «Khalavi-e», qui tout à coup s'est mise à raconter une histoire collective.



Et maintenant stop, c'est l'heure de manger.

Retour sur l'exercice Khalavi·e

Le groupe reprend ensuite ses travaux après le repas du midi. A-t-on besoin de revenir sur l'exercice du matin ?

Celina a envoyé la photo du matin à sa famille au Brésil. «J'avais envoyé une photo. Ils ont dit que c'était beau. J'ai dit que c'était beau aussi ce qu'on avait fait.» « Oui, qui a droit à quoi ? C'est la question ». C'est ce qu'ils ont lu en voyant le panneau.

Est-ce qu'il y a quelque chose qui remonte en début d'après-midi ?

Maryno. La question de Léo Bureau me tracasse beaucoup pour savoir comment l'humaniser ? J'ai une très petite expérience à Pôle Emploi. Je n'ai pas beaucoup d'enjeux car je suis proche de la retraite. Je suis ressorti accablée par les efforts de ceux de Pôle Emploi pour nous motiver et se motiver eux-mêmes car la situation est bouchée. Et leur rôle est de motiver les gens qui étaient là, de ne pas perdre espoir

Françoise. Ça donne le tournis. Le sentiment d'une énergie énorme pour lutter pour être dans un système. Une énergie qui n'est pas mise à lutter.

Amélie. J'ai le sentiment que ce système se casse la gueule car on veut nous faire travailler alors qu'il n'y a plus besoin. Mais on essaye de continuer à nous faire croire qu'on va réussir à gagner plus. Ce rêve artificiel qu'on nous impose. Le problème est que le système de protection sociale dépend de l'emploi. Il faut faire la différence entre le travail et la richesse.

Celina. Tu as dit « la protection sociale c'est un budget mis en commun pour se soutenir ». Le fait qu'on parte du pourquoi et ensuite aller voir ce qu'on met dans le panier du budget. Ensuite, comment on remplit le panier. Un truc n'est pas du tout apparu c'est la question des étrangers. Quand les enfants étaient petits, ils avaient le droit à la carte famille nombreuse et pas moi. Il y a aussi d'autres moments où ça entre en ligne de compte.

Martine. Il y a ça mais aussi tous les points rouges qu'on a mis sous «activité» qui ne sont jamais pris en compte alors que sans eux, notre société s'écroulerait.

Séverine. Le bénévolat n'est pas reconnu. C'est la vérité. J'ai travaillé avec des enfants comme animateur·e. Un jour la directeur m'a dit, « je ne veux plus que tu travailles car tu fais 179 kg mais tu peux continuer bénévolement ». Il était venu chez moi pour me le dire. En tant que bénévole, tu peux continuer à travailler.

Vivian. C'est la perte du droit à l'argent qui vient avec le travail. Une affaire qui m'a frappé c'est qu'on est vraiment rendu à interroger l'activité humaine. Prendre l'emploi comme la seule forme valable, ça ne fonctionne pas. Au Québec, la solution qu'on donne à la pauvreté au niveau gouvernemental, c'est l'emploi. Pendant des années, dans le mouvement citoyen on a tenté d'élargir le spectre. C'est un endroit qui demande une attention particulière. Il pourrait être intéressant d'aller voir de plus près cette sphère-là.

Vanessa. En France, il y a de plus en plus de travailleur·e·s pauvres.

Martine. Cela me gêne un peu qu'on donne un nom de personne à Léo Bureau car ce n'est pas une personne qui est en cause.

Vivian s'assoit derrière le bureau. « Ouf, c'est difficile d'être là ». Ce sont de vraies personnes qui sont au bureau, mais on ne peut pas non plus personnaliser quelque chose qui est systémique. Et ça pose la question de la loyauté première : est-ce qu'elle va à la CAF qui m'emploie ou à la personne qui est devant moi ? Ce serait

intéressant d'aller faire un séminaire avec des personnes qui sont de ce côté du bureau.

Amélie. Ça me fait penser à une assistante sociale, une femme formidable qui m'a beaucoup aidée dans des moments de galère. Quand je suis revenue, j'ai demandé de ses nouvelles. Elle avait démissionné car elle avait trop de contraintes et elle a fait un courrier à toutes les personnes qu'elle suivait pour expliquer pourquoi elle ne pouvait plus faire ce pour quoi elle avait choisi ce métier.

Vivian. Ça dépend beaucoup des personnes.

Amélie. Ça demande beaucoup de résistance pour les personnes.

Vivian. Dans une protection sociale, il y a une fonction publique. Dont les intérêts vont être différents du public. Au Québec, les médecins sont dans le centième le plus riche de la population.

Bernard. Je ne suis pas sûr qu'il y ait beaucoup de salarié·e·s qui regardent leur fiche de paie en se disant : «C'est ma manière d'aider». Ils se disent plutôt : «C'est de l'argent pour quand je serais vieux ou malade». Comment on pourrait réhabiliter une vision d'entraide ? Comment cela peut être pensé comme un système pas seulement pour soi, qui nous permet de nous aider les uns des autres ?

Amélie. Et on dit qu'il y a des gens qui «profitent du système».

Maryno. Et ça permet de réintroduire les étrangers dans la réflexion.

Pascale. On ne peut pas décloisonner chaque protection sociale. Quelqu'un m'avait dit au Québec qu'il ne voulait pas payer pour les crèches car il n'avait pas d'enfant. Sans comprendre qu'ils allaient aussi financer ses retraites. Les fiches de paie n'aident pas à cette compréhension. On pourrait les simplifier.

Amélie. On a le droit de se réapproprier les mots comme le mot « marché ». « Promouvoir » la gratuité.

À quoi ressemblerait un euro où il serait écrit « aider et être aidé·e » ?

L'échelle sociale, les niveaux de vie et nous dedans

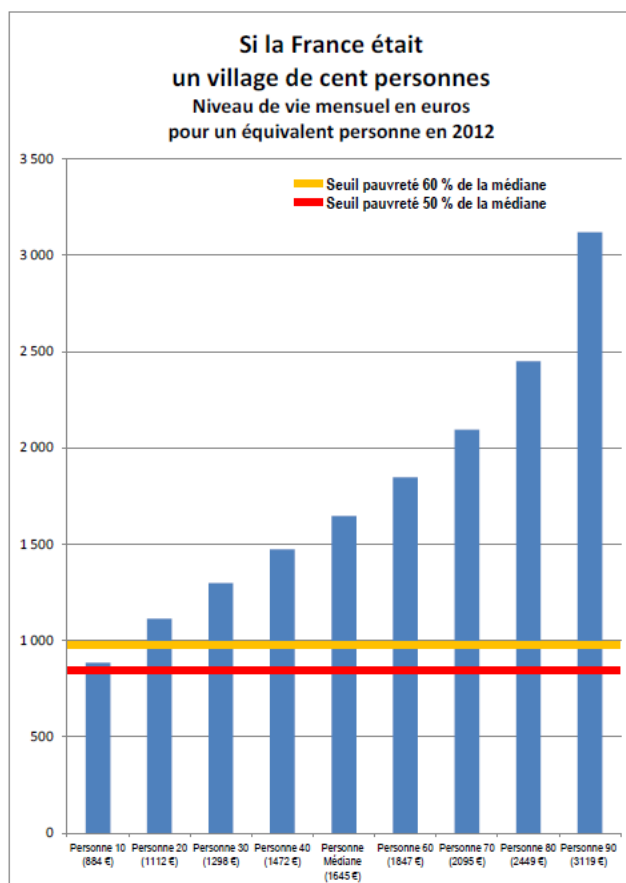
- Données pour se situer sur les écarts de revenus et de niveaux de vie

On peut voir dans l'exercice du matin que le statut social et la position dans l'échelle des revenus a un impact déterminant dans l'expérience qu'on peut avoir de la protection sociale. Sur l'heure du midi, nous avons repris une méthode utilisée par AequitaZ qui permet de se situer sur l'échelle des revenus. En gros, il s'agit de trouver où on se situe dans la distribution par déciles des revenus disponibles en France.

Les données de l'INSEE nous fournissent cette distribution du «niveau de vie» par équivalent personne, ainsi que les informations nécessaires pour évaluer ce «niveau de vie» selon la taille du ménage. On peut croiser ces informations avec les seuils de pauvreté utilisés en France. Ce qui donne des repères⁶.

⁶ INSEE. Distribution des niveaux de vie en 2012. Consulté le 2015-07-02, Voir http://insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon04247 . INSEE. (2014). *Les revenus et le patrimoine des ménages. Édition 2014*. Paris: Institut national de la statistique et des études économiques. Voir http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/REVPMEN14.pdf . INSEE. (2012). Revenu disponible correspondant au seuil de pauvreté 2012 selon le type de ménage. Consulté le 2015-06-06, Voir http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon04410 .

Ainsi, si la France était un village de cent personnes et qu'on ordonnait ces personnes selon leur revenu, du revenu le plus bas au revenu le plus élevé, la personne 50 aurait un revenu disponible (après impôts et transferts, autrement dit, ce qu'on a pour vivre), ou niveau de vie de 1645 euros par mois. Le seuil de pauvreté est calculé à partir de ce revenu, en prenant 60 % de ce revenu, ce qui donne 987 euros. On considère aussi un seuil à 50 % de ce revenu, ce qui donne 823 euros.

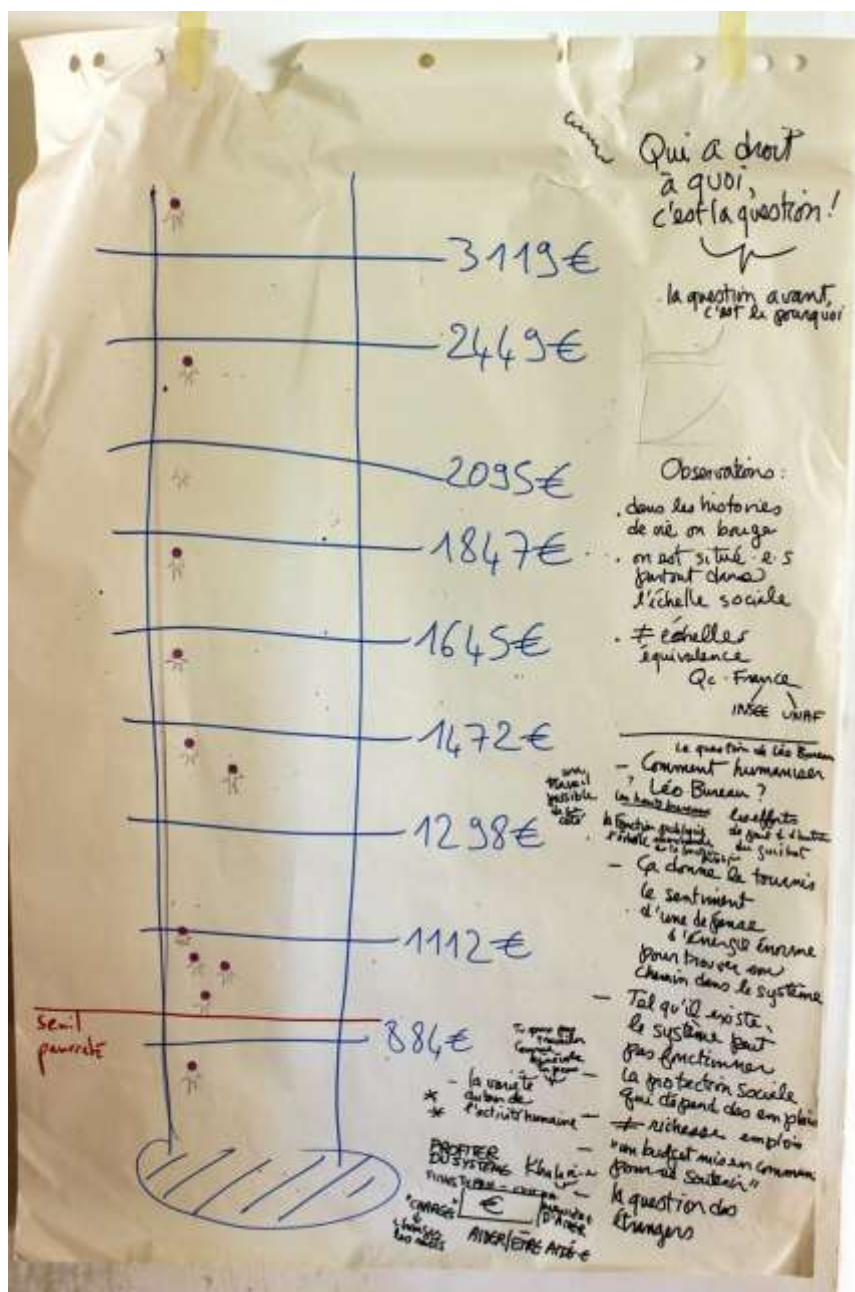


	Nombre de personnes dans le ménage							
	1	2*	2**	3***	3****	3*****	4*****	4*****
Personne 10 (884 €)	884	1 149	1 326	1 415	1 592	1 768	1 680	2 210
Personne 20 (1112 €)	1 112	1 445	1 668	1 779	2 001	2 223	2 112	2 779
Personne 30 (1298 €)	1 298	1 687	1 946	2 076	2 336	2 595	2 465	3 244
Personne 40 (1472 €)	1 472	1 913	2 208	2 355	2 649	2 943	2 796	3 679
Personne Médiane (1645 €)	1 645	2 139	2 468	2 632	2 961	3 290	3 126	4 113
Personne 60 (1847 €)	1 847	2 401	2 770	2 955	3 324	3 693	3 509	4 617
Personne 70 (2095 €)	2 095	2 724	3 143	3 352	3 771	4 190	3 981	5 238
Personne 80 (2449 €)	2 449	3 184	3 674	3 919	4 409	4 898	4 653	6 123
Personne 90 (3119 €)	3 119	4 055	4 679	4 991	5 615	6 238	5 926	7 798

Équivalences : ajouter 50 % du montant pour chaque personne de 14 ans et plus, et 30 % du montant pour chaque personne de moins de 14 ans.

*Deux personnes, dont une de moins de 14 ans, multiplier par : 1,3.
 **Deux personnes de plus de 14 ans, multiplier par : 1,5.
 ***Trois personnes dont deux de moins de 14 ans, multiplier par : 1,6.
 ****Trois personnes dont une de moins de 14 ans, multiplier par : 1,8.
 *****Trois personnes de 14 ans et plus, multiplier par : 2.
 *****Quatre personnes, dont deux de moins de 14 ans, multiplier par : 2,1.
 *****Quatre personnes de plus de 14 ans, multiplier par : 2,5.

Sur l'heure du midi, chaque personne s'est placée sur une échelle dessinée par Manu à partir des chiffres de 2012. On constate qu'on représente une variété de situations de revenus dans l'échelle sociale. Et on s'assure ainsi qu'on ne parle pas à la place des autres.



L'échelle de revenu n'est qu'un des indicateurs de mesure possibles. Il y a aussi le patrimoine et les histoires de nos vies. Et puis, en fonction de notre situation, on bouge. Par exemple si on passe à la retraite, ou si on part au chômage.

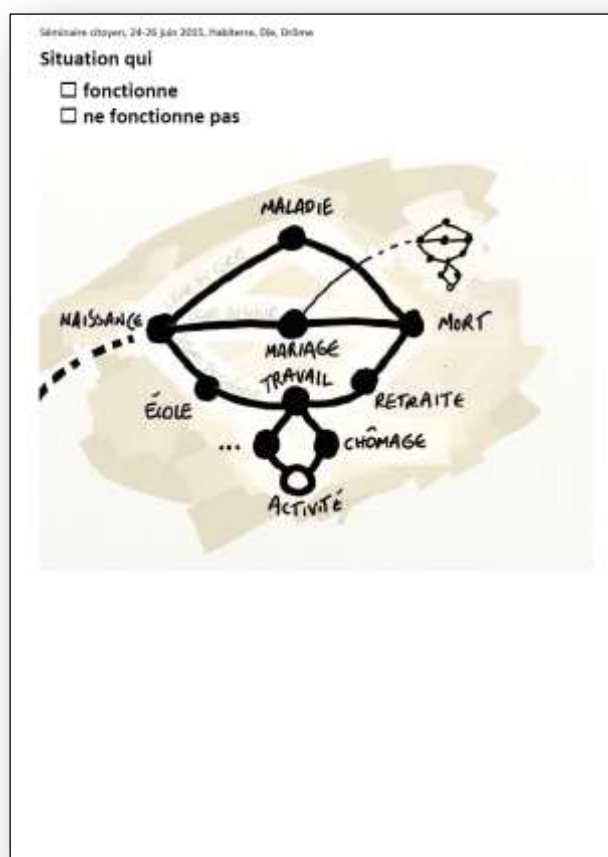
Le barème utilisé pour la France est différent qu'au Québec. Il y a des échelles d'équivalence différentes

L'UNAF utilise d'autres échelles sociales avec trois équivalences différentes en fonction de l'âge des enfants. Y compris en France, il peut y avoir des échelles différentes.

La vie, en doux et en dur, dans la société Euro et française de 2015

- Petite présentation
- Travail par équipes de deux
 - Décrire deux situations concrètes et dont on a connaissance, qui se produisent présentement, quelque part dans l'espace de vie présenté le matin. Une situation est fonctionnelle : ça marche. Une est dysfonctionnelle : ça ne marche pas.
 - En plus de l'action de la personne, qui est toujours là, où/comment intervient : l'entourage, l'argent, l'État, autre ?
- Mise en commun des travaux : qu'apprenons-nous de ce qui aide/fait obstacle ?

Ensuite on aborde un autre exercice envisagé dans le programme des trois jours. Il s'agit d'aller voir une situation de vie où il y a un passage à faire, où il y a à passer à travers de quelque chose. Une où ça fonctionne bien. Une où ça ne fonctionne pas bien, où ça dysfonctionne. Pour ne pas rester dans les airs dans le flou, il est demandé de repérer une situation concrète, qui nous est arrivée ou qui est arrivée à des proches.



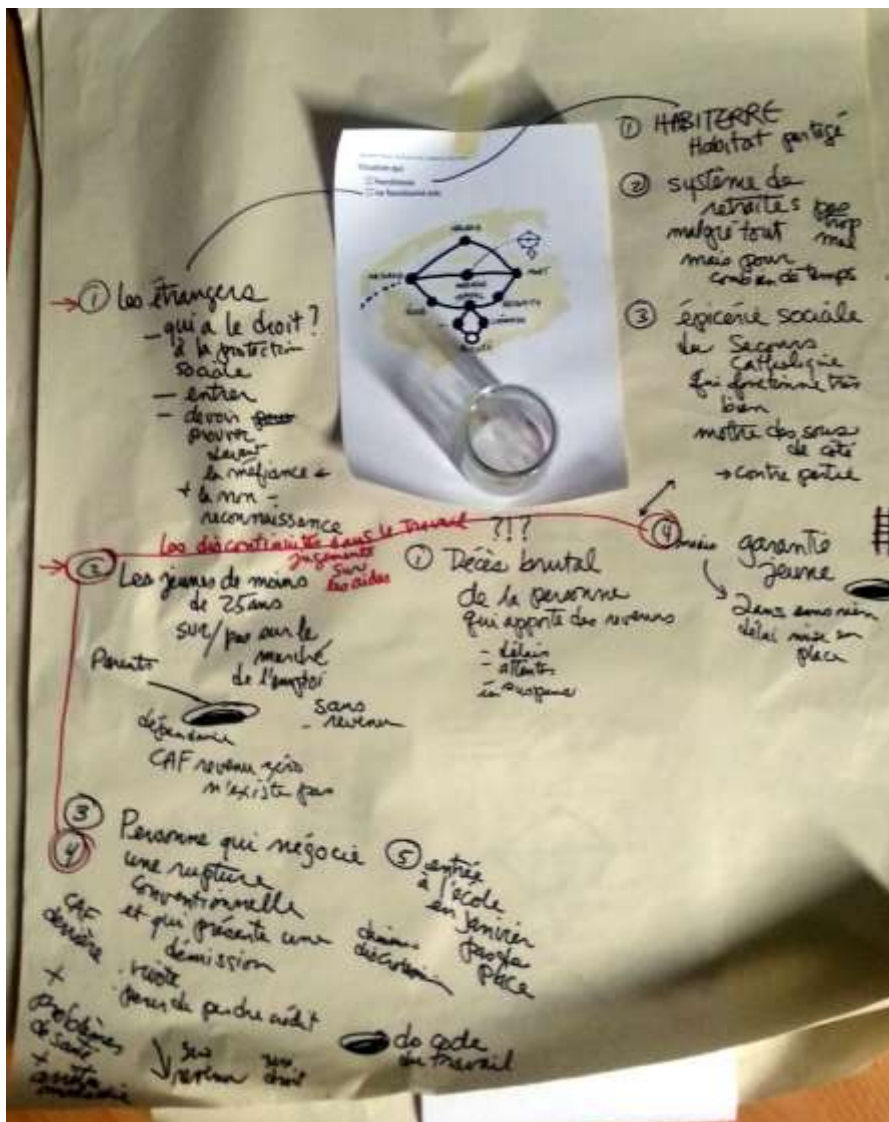
Nous allons travailler en équipes de deux personnes. La tâche de chaque équipe est d'identifier ces deux situations, une qui fonctionne / une qui dysfonctionne, et ensuite de repérer, en plus de l'action de la personne, comment intervient l'entourage, l'argent, l'État et éventuellement d'autres facteurs.

Pourquoi des situations qui fonctionnent/dysfonctionnent ? Vivian raconte l'histoire du Produit intérieur doux (PID) et de la Dépense intérieure dure (DID), deux concepts apparus en 1998 quand un groupe de personnes en situation de pauvreté de Québec s'est préparé à

rencontrer des fonctionnaires du ministère des Finances du Québec. Le PID réfère à la richesse produite sans passer par l'argent. La DID réfère à des situations où des personnes doivent prendre dans leur espérance de vie et leur espérance de vie en bonne santé parce qu'elles n'ont pas eu accès à l'argent nécessaire pour régler un problème. Avec le temps pour Vivian ces notions se détachent un peu en deux axes. Il y a l'axe du monétaire et du non monétaire. Et l'axe du doux et du dur. Autrement dit, les situations de vie peuvent ou non impliquer de l'argent, et peuvent ou non se vivre dans du doux ou dans du dur.

A la longue, il y a des bouts durs et des bouts doux dans l'argent. Quand est-ce qu'il y a des bouts durs et des bouts doux dans l'argent. Quand est-ce qu'on partage et qu'on se soutient ? Quand est-ce qu'on est dans le dur ?

L'idée ici est de porter attention à des situations de transition qui se déroulent bien et à d'autres qui posent problème quelque part sur ces deux axes. D'où la question du dur et du doux.



Au retour nous mettons en commun ces situations, avec l'idée d'en approfondir quelques-unes. Nous constatons que le temps va nous manquer. Alors nous nous limitons à les énumérer. Et à voir ce que nous en apprenons.

Quel est brièvement le sujet des deux situations ? Nous réalisons qu'il est difficile de séparer ce qui fonctionne de ce qui ne fonctionne pas. Souvent il y a des deux dans les situations évoquées.

Situations
<p>Qui fonctionnent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habiterre, un habitat partagé où on ouvre des brèches. • L'épicerie sociale du Secours Catholique dans le Nord/Pas de Calais fonctionne très bien. On a le droit de faire 20 semaines. Cela permet d'avoir un peu de revenu. <p><i>Dans ces deux situations on est plutôt dans l'entraide que dans le système de protection sociale organisé.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de retraite, avec toutes ses imperfections (délais, bureaucratie...) et pour combien de temps. Il est pas trop mal malgré tout.
<p>Qui fonctionnent, mais...</p> <ul style="list-style-type: none"> • La garantie jeune car il y a un revenu minimum, mais après deux ans sans rien, une grande partie passe à combler un manque. Et elle a des délais de mise en place. • Le décès brutal de la personne qui amenait des revenus dans le foyer. Ouverture des droits, les délais, l'attente. Des trucs qui fonctionnent et d'autres pas.
<p>Qui dysfonctionnent</p> <ul style="list-style-type: none"> • La situation des étrangers : qui a le droit à la protection sociale ? Pour ceux qui n'ont pas le droit, il y a nécessité en permanence de « prouver » et en permanence la méfiance et la non-reconnaissance. • Les jeunes de moins de 25 ans qui se retrouvent ou pas sur le marché de l'emploi, sans revenu. Ils n'existent pas dans le système car ils ne sont reconnus nulle part. Ils sont rattachés à leurs parents. Or pour la CAF, le revenu 0 n'existe pas. Ça les met en dépendance. • Une personne qui a un travail qui ne lui convient pas. Elle tente de négocier une rupture conventionnelle qui lui paierait une prime et présente finalement une démission. De ce fait, elle n'a pas le droit aux Assedic. Elle vitote. Elle apporte le seul salaire dans la famille. Elle ne veut pas aller aux prud'hommes car c'est un petit village et qu'elle a peur de perdre du crédit auprès des employeurs potentiels. • Un conjoint embauché comme maçon, passionné par son boulot. Il a fait des hernies opérées trois fois et le médecin lui a demandé d'arrêter son travail. Il a proposé à son employeur une « rupture conventionnelle ». Le patron a refusé et lui a donné trois mois. Après deux ans d'arrêt maladie, la sécurité sociale lui demande de retourner au travail. Ce qui n'est pas possible. Pendant 4 mois, il n'est retourné travailler. Il a posé sa démission. Ça lui fait 7 mois plus 5 mois à zéro revenus de son côté donc zéro droits. Il ont 1450€ d'ASS et des petits droits CAF avec les enfants. <p><i>C'est une commission qui décide de manière discrétionnaire, ajoute Bernard.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un enfant né en janvier. Pas de place dans l'école. Pas de crèche. Donc dépense pour payer une nounou avec une toute petite aide de la CAF.

Nous aurions le temps de tenter d'approfondir une situation. Cela génère du débat.

Martine. Une situation sur les jeunes car il y a beaucoup de manque.

Maryno. La situation des étrangers en France car il y a beaucoup de choses qui sont dites sur ces « profiteurs ».

Celina. Les ruptures dans le travail sont aussi à discuter car on est dans le dur.

Bernard. La question de fond derrière c'est que le système a été construit à un moment où on restait dans l'entreprise toute sa vie. Maintenant, on en change souvent. Comment peut-il s'adapter à des parties de vie de plus en plus fines ?

Amélie. Il y a aussi des aides qui se font de plus en plus au mérite.

Martine. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. C'était déjà le cas quand j'étais jeune.

Amélie. Mais on peut aussi le changer.

Vivian. Il y a trois situations qui ont à voir avec le travail qu'on pourrait regrouper.

Pascale. Il y a un lien avec le code du travail français qui est supposé être très protecteur car il est très différent en fonction de si on est considéré comme méritant ou pas. On est dans des trous. C'est comme s'il y avait un trou entre le système de protection sociale et le code du travail. On dit aux gens d'attraper l'échelle mais elle est pas à la bonne place, elle est pas à côté du trou.

On choisit une situation du côté de l'emploi.

Vanessa décrit la situation. Ce qui donne lieu ensuite à un échange assez hallucinant sur l'existence. Et sur l'in-activité et la dés-activation.

Une jeune qui a 20 ans et qui galère depuis qu'elle est sortie de l'école. J'ai essayé de la prendre chez moi, mais je ne pouvais pas car je perdais des droits (la NVA, vie autonome) même s'ils n'avaient pas de droit (si hébergée à titre gratuit). Par contre, en colocation avec le nom sur le bail, je ne la perds pas. On est allé à la CAF et elle nous disait que ce n'était pas possible car c'était possible de faire la manche et d'avoir 10 euros de revenu. Il a fallu la déclarer SDF. On a eu droit à aucun droit. Elle n'avait pas le droit à la sécurité sociale.

La CMU, elle y avait pas droit [*Manu dit que c'est contraire aux lois*]. Elle dépend entièrement de son compagnon. C'est lui qui a les aides au logement, la CAF. Elle n'existe pas. Maintenant elle n'existe pas. Elle est sur la sécurité de son compagnon et je lui paie sa mutuelle. Elle n'était rien. Juridiquement parlant.

Je me suis retrouvée à la rue à moins de 25 ans et pareil, je n'avais le droit à rien.

Amélie. Il y avait une petite aide [le FAJ] mais pas à hauteur de 450€.

Martine. Il y a beaucoup de gens qui n'existent pas en France ?

Pascale. On me l'a dit quand je suis rentrée du Québec. Vous êtes partie 17 ans, vous n'existez plus.

Vivian. Il y a un préalable, il faut exister.

Maryno. Il y a des vides juridiques.

Manu intervient sur le mode du travail.

Vivian essaie de voir si elle comprend la situation : dans le système de protection du travail, le revenu des jeunes est mal protégé. Il y a un vide de protection.

Vanessa s'est fait dire un jour qu'elle avait été «désactivée».

Pascale. «Avec Vanessa, on a été désactivées.»

Manu. C'est aberrant

Maryno a eu de longues périodes de mère au foyer et [ses enfants mettaient « mère de famille »].

Bon, on prend une pause.



La part de l'entourage, la part de l'argent, la part de la protection sociale dans le doux et le dur

- Qu'observons-nous et apprenons-nous sur ce qui fonctionne et dysfonctionne dans la part de l'entourage, de l'argent et de l'État dans les exemples partagés

On apprend de l'exercice précédent que comprendre une situation peut prendre du temps.

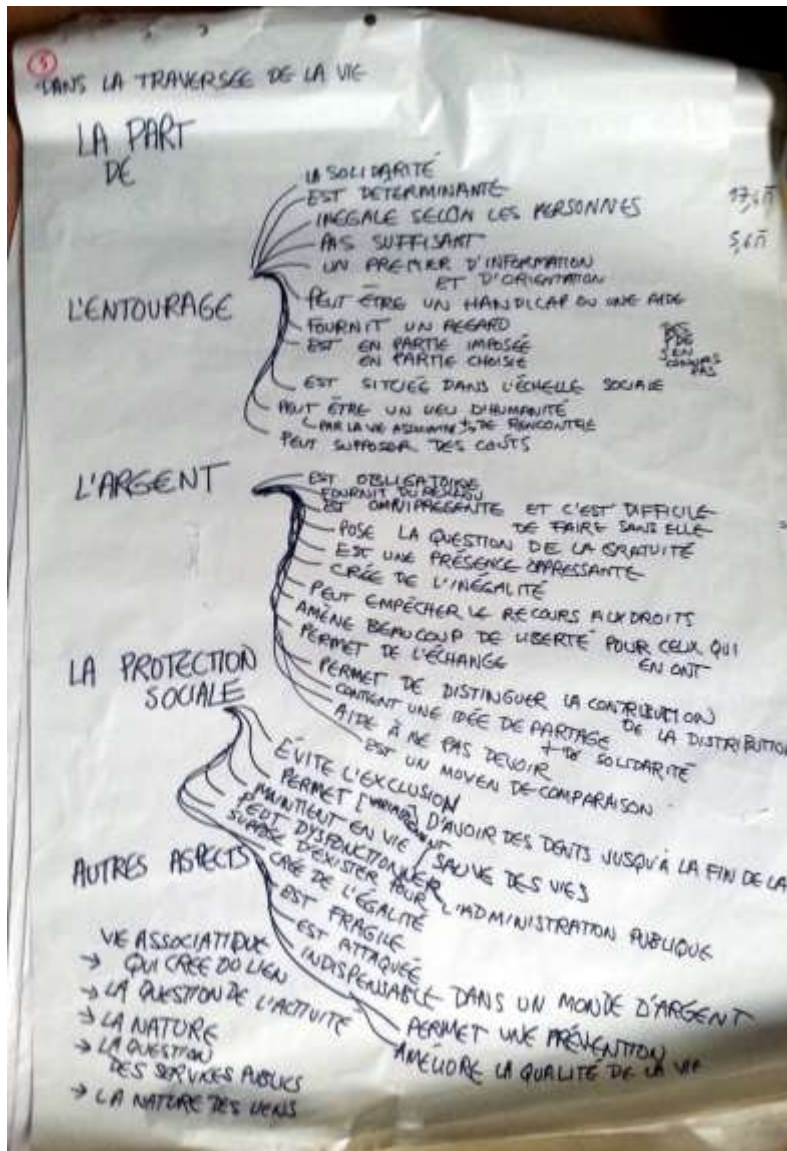
Demain, on va entrer plus précisément dans le système de protection sociale. Il reste deux étapes devant nous dans le programme prévu pour la journée.

L'exercice précédent visait entre autres à apercevoir la part de l'entourage, de l'argent, de la protection sociale dans le doux et le dur vécu dans des situations de vie où on peut avoir besoin d'une forme de protection.

On y revient en se demandant ce qu'on répondrait en une phrase pour chacun de ces thèmes en réponse à la question suivante :

«Dans la traversée de la vie des humains en France en 2015, quelle est la part de...
[l'entourage, l'argent, la protection sociale, autre chose] ?»

On arrive à y répondre rondement.



Dans la traversée de la vie, **la part de l'entourage...**

... est déterminante,
... est inégale selon les personnes,
... insuffisante,
... c'est le premier lieu d'information et d'orientation,
... est un handicap comme une aide,
... fournit un regard,
... est en partie imposée, en partie choisie,
... est située dans l'échelle sociale, «des PDG, j'en connais pas »,
... peut être un lieu d'humanité et de rencontre, par la vie associative aussi,
... peut supposer un coût humain ou monétaire.

Dans la traversée de la vie, **la part de l'entourage...**

... est obligatoire si on veut manger,
... est omniprésente et c'est difficile de faire sans,
... pose la question de la gratuité,
... crée de l'inégalité,
... peut empêcher du recours aux droits,
... amène de la liberté pour ceux qui en ont,
... permet de différencier la contribution et la distribution qu'il y a derrière,
... (il y en a qui payent à travers les impôts ou à travers une contribution)
... contient une idée de partage et de solidarité,
... aide à ne pas «devoir»,
... est un moyen de comparaison dans la mesure où on connaît la part.

Dans la traversée de la vie, **la part de la protection sociale...**

... évite l'exclusion
... est ce qui te permet (variablement) d'avoir des dents jusqu'à la fin de ta vie et de ne pas être trop décati-e,
... sauve des vies et maintient en vie,
... peut dysfonctionner,
... suppose d'exister pour l'administration publique,
... a un système égalitaire pour les femmes enceintes,
... crée de l'égalité,
... est fragile,
... est attaquée,
... est indispensable dans un monde d'argent,
... peut permettre une certaine prévention (par exemple l'accès au médicament pour le diabète),
... améliore la qualité de la vie.

Dans la traversée de la vie, **il y a aussi d'autres aspects à considérer comme...**

... la vie associative qui crée du lien,
... la nature,
... la question des autres services publics qui sont séparés de la protection sociale,
... le mode administratif et/ou la nature des liens (en ligne, sur papier...) qui font exister aux yeux du système.

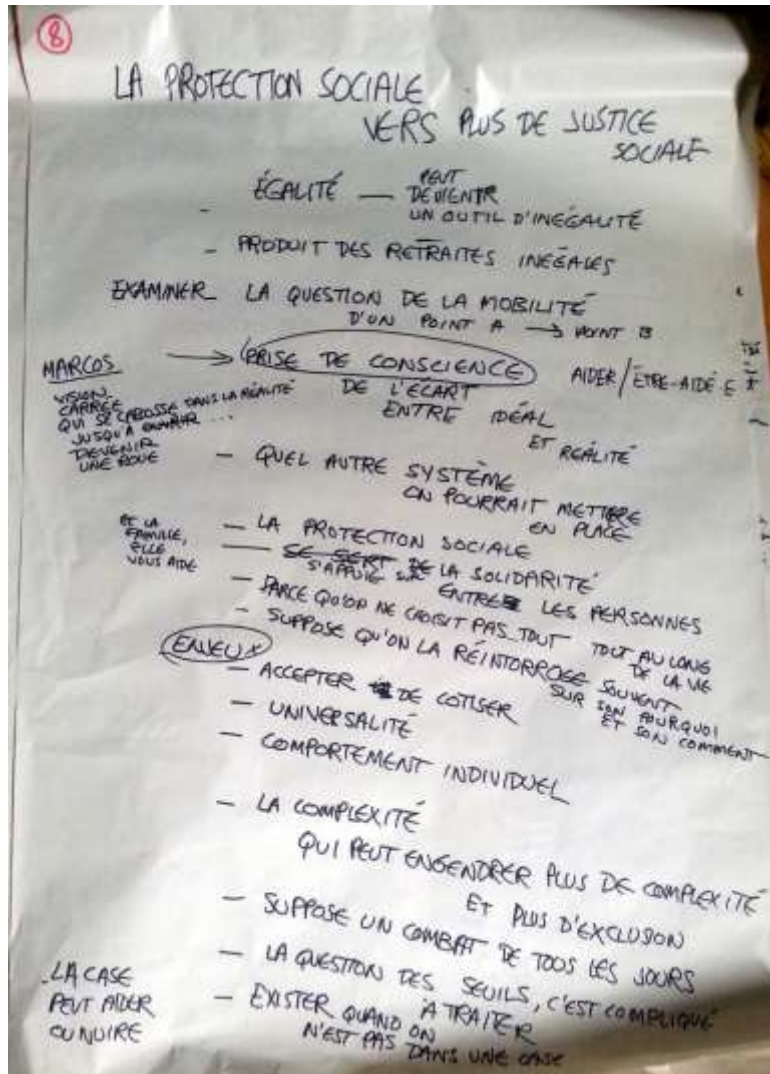
Retour à la question de départ

- Qu'est-ce qui est resté et qu'est-ce qui a bougé par rapport à notre première réponse du matin ?

Le dernier exercice prévu dans le programme du jour consiste à revenir à notre réponse du matin. Est-ce qu'on a bougé ? Oui et non.

POURQUOI
AVONS-NOUS BESOIN
DE LA PROTECTION
SOCIALE
POUR
VIVRE ENSEMBLE
AUJOURD'HUI ?

Prise deux



Pascale. J'avais écrit qu'on vivait dans une société inégalitaire, mais après avoir échangé, je me dis que la protection sociale devient aussi un lieu d'inégalité. La façon dont elle est organisée peut créer de l'inégalité.

Vanessa. On n'a pas parlé de la mobilité des personnes pour se rendre d'un point A à un point B. Tout le monde n'a pas les moyens d'avoir une voiture ou de prendre le train.

Maryno. Je prends conscience de l'écart entre cet idéal, entre le «pourquoi» et le «comment» ça se passe réellement.

Amélie. Quel autre système pourrait être mis en place pour pallier au manque ?

Martine. J'ai pris conscience d'un truc c'est que la protection sociale s'appuie [Martine a d'abord dit «se sert de», comme dans «et la famille, elle vous aide?»] sur la solidarité entre les personnes. S'il n'y avait pas eu d'abord l'entraide entre les gens, je ne sais pas ce qui se serait passé.

Vanessa. Tout le monde bénéficie même les gens qui gagnent un million par mois (universalité).

Bernard. Il y a un enjeu dans le comportement individuel qu'on a vis à vis de la sécurité sociale. Quand est-ce que je vais chez les médecins à tout bout de champ ? Un bon nombre de citoyens pensent que ça a toujours existé et que ça existera toujours...

Françoise. Je vois la complexité du système et les réponses apportées engendrent encore plus de complexité. Un truc infernal.

Martine. Pour essayer d'être juste, on précise des choses. On va reculer des limites. Mais ça met encore plus à l'écart une certaine frange de la population. Ceux qui sont au bout de la chaîne meurent.

Séverine. Je suis perdue. On y sera peut-être un jour. Être aidé·e et aider, oui. Se nourrir et se soigner, oui, mais il faut se battre. Si on ne se battait pas tous les jours, on en serait au cimetière. «Ça suppose un combat». C'est un combat de tous les jours.

Vivian. La protection sociale demande à être réinterrogée périodiquement. Ça peut très vite se sédimenter. Il est important de réfléchir au «pourquoi»...

Vanessa. Et au «comment».

Manu. Parce qu'on ne choisit pas où on vit. Parce qu'on ne choisit pas toujours avec qui on vit. Parce qu'on ne choisit pas où, ni quand on meurt.

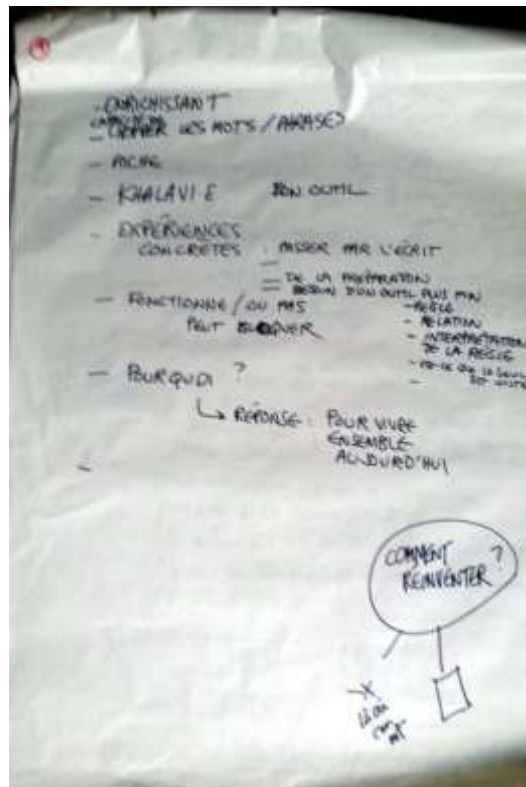
Celina. La première chose c'est la question des seuils. Quand on est dans les seuils, c'est compliqué à traiter. L'histoire d'exister quand tu n'es pas dans une case. Cela permet de protéger au départ mais en même temps, ça peut exclure et ça pose la question de la reconnaissance (oblige de prouver qu'on existe).

On voit que la case peut aider ou nuire.

Échange sur cette première journée

Quelques mots sur la journée ?

- Enrichissante.
- J'aime bien ces petites phrases que tu as la capacité de chopper au vol qui prennent un relief parce que tu les relèves. C'est comme ça qu'on a choppé l'idée de « faisons le et ça se fera ». J'ai parfois l'impression que ma pensée est plate. C'est probablement important de les attraper à mesure.
- Riche en contenu. On est entré dans le sujet. J'ai une question sur les outils pour savoir s'ils fonctionnent : à la suite de cette journée, seriez-vous en mesure d'expérimenter ces outils avec d'autres ?
- J'ai adoré Khalavi·e.
- On creuserait peut être plus loin si on passait par l'écrit.
- Ça m'a un peu bloqué de choisir au départ si «ça fonctionne» ou «ça fonctionne pas».
- Il y a un problème dans la question «Pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale pour vivre ensemble aujourd'hui ?». La question contient une réponse : «pour vivre ensemble aujourd'hui».
- Il y a dans l'analyse des situations des règles, une mise en œuvre administrative de la règle, une interprétation de la règle.



Une question flotte : elle est où la protection sociale dans tout ça ?

Une autre : comment réinventer un tel système ?

Probablement qu'il y a tout à gagner à considérer d'où il vient et où il en est.

C'est le prochain point. On y viendra demain.

Pour le moment, il y a un repas à préparer.

Et un bout de soirée à vivre en toute convivialité.

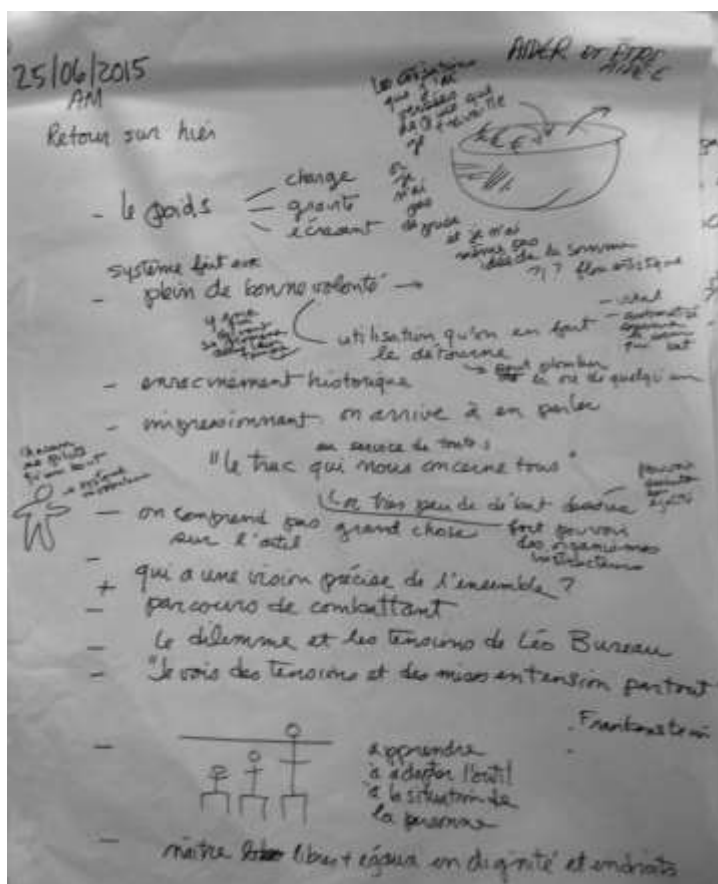


25 juin 2015 : Connecté·e·s aux budgets et aux pouvoirs publics

Explorer divers paquets constitutifs de l'histoire de la protection sociale en France, entre les vies individuelles et les dispositifs publics du vivre ensemble, entre le passé, le présent et le futur possible

Ce qui s'est déposé de la veille et plan de match pour la journée

- Apports de la nuit : images, rêves et autres impressions avec lesquelles on arrive par rapport à la veille
- Plan de match du jour



Le lendemain matin, Pascale, qui ne pouvait être là que la première journée, passe nous saluer. Le reste du groupe se prépare à une seconde journée davantage axée sur l'histoire du système de protection sociale comme tel. Les expériences de la veille ont commencé à se déposer. Elles font voir l'enjeu de système : on est devant un ensemble en général peu maîtrisé de fonctionnements, de règles, de montants en cause (financement, de coûts de système et de coûts pour les personnes) même s'il a une grande importance dans la vie des personnes.

Bernard, qui connaît pourtant bien le système, constate qu'il ne sait pas «à combien correspondent les sommes que j'ai cotisées depuis le début de mon travail. Je n'ai pas de prise et même pas idée de cette somme.»

On réfère souvent au système en termes de poids, avec des mots comme «charge», «gravité», «écrasant».

Pour une autre personne, «le système est fait avec plein de bonne volonté. C'est l'utilisation qui en est faite aujourd'hui qui le détourne du caractère vital.»

Une autre personne encore a trouvé «impressionnant qu'on arrive à en parler si facilement». C'est «le truc qui nous concerne tous».

En même temps, il y a un fort pouvoir des organismes instructeurs. Ça peut faire peur d'avoir un débat dessus.

On ne comprend pas grand-chose sur l'outil «protection sociale». Qui a une vision d'ensemble ? Chacun·e ne pilote qu'un bout.

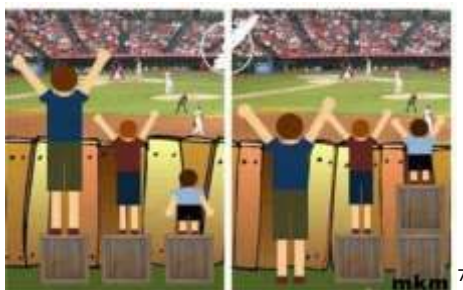
Pourtant, même sans vision d'ensemble, il y a des parcours de combattant·e·s.

Séverine. «Ce n'est pas parce qu'on est en bas qu'on ne se bat pas. Il y en a certains qui disent que les «cas sociaux ils ne se battent pas». C'est faux !»

L'image de Léo Bureau est restée. «Cela me fait penser aux dilemmes et tensions de Léo Bureau.»

Françoise. «Je vois des tensions et des mises en tension partout.»

Amélie. Il faudrait pouvoir adopter l'outil à la situation de la personne. Elle mentionne une image qu'on trouve souvent pour exprimer que l'égalité effective est celle qui équipe pour voir le jeu en cours.



Ce qui nous ramène à l'effectivité nécessaire du «libres et égaux en dignité et en droits» dans l'affirmation «tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits».

Petite histoire de la protection sociale en France

- Conférence de Manu avec powerpoint (30 à 40 minutes)
- Chaque personne prend en charge un paquet de mots reliés à une perspective depuis laquelle elle va écouter la conférence et poser des questions au besoin⁸

⁷ L'image en question est reproduite notamment dans un texte intéressant de Colombi, D. (2015, 2015-05-18). En finir avec l'opposition égalité/équité. *Une heure de peine : Sociologie de l'actualité et actualité de la sociologie*. Consulté le 2015-05-19, Voir <http://uneheuredepeine.blogspot.fr/2015/05/en-finir-avec-lopposition-egaliteequite.html>.

⁸ Les angles d'écoute suivants avaient été envisagés au départ : la justification de l'accès à la protection, la forme d'apport ; les fonctions de vie touchées ; les temps de l'aventure humaine touchés ; le pacte, le dispositif, le jeu et les règles du jeu ; les impacts de la condition sociale sur la protection ; le niveau administratif (qui est Léo Bureau ?) ; la modalité de la prestation de biens ou de services ; le financement de la protection ; la conjoncture politique et économique ; qui décide ? ; les mécanismes de démocratie autour de la protection ; le pareil et le différent si c'était ailleurs, en ce cas-ci au Québec. Il a paru plus approprié de solliciter des personnes présentes l'angle d'écoute qui les intéressait.



Allons-y voir de plus près. Manu a préparé une présentation de diapositives sur l'histoire de la protection sociale en France. Nous allons l'écouter à partir de perspectives différentes.

Chaque personne choisit un angle.

- Vanessa : la maladie
- Maryno : les étapes de la vie
- Amélie : ce qui passe ou pas par l'argent
- Bernard : la ressource / les autres ressources
- Séverine : la part des associations
- Celina : au seuil (juste au-dessus de l'escalier qui descend)
- Françoise : les tensions et les mises en tension
- Vivian : depuis l'expérience québécoise

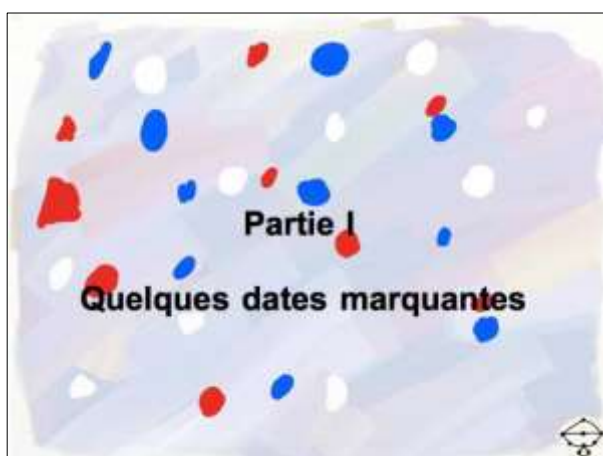
« On n'a jamais bien compris le but de cette institution, que l'on a trop souvent assimilés aux bureaux de charité ; pourtant quelle différence ! Ceux-ci sont composés il est vrai de personnes bienfaisantes et par conséquent vertueuses, mais réunies dans le seul but de déverser l'aumône dans les mains de l'indigence : les membres qui les composent sont tous bienfaiteurs, la pitié est le sentiment qui les fait agir ; chez nous au contraire, les secours que la société accorde sont des droits acquis, tous les sociétaires peuvent être à la fois obligeants et obligés ; c'est une famille qui réunit en commun le fruit de ses labeurs pour pouvoir s'entraider mutuellement, ce sont des frères qui tendent les bras à leurs frères. Pas de pitié dans leur empressement, pas de honte pour celui qui reçoit quelque soit la différence des positions ; tous sentent que la fortune est inconstante ; celui qui ne reçoit pas aujourd'hui, peut recevoir demain. Les droits sont tous égaux, nulle autre différence que celle des malheurs ; celui qui se trouve favorisé par la fortune peut s'en voir abandonné ; alors ses droits sont indiscutables et ce qu'il a fait pour ses frères doit être fait pour lui. N'est-ce pas là plutôt une société de prévoyance et n'est-on pas injuste en ne voulant la considérer que comme une œuvre de charité toujours humiliante pour celui qui est obligé de recevoir les secours qui lui sont nécessaires. Chez nous, le reproche est un crime, la divulgation une faute sévèrement punie ; pourquoi ? Parce que celui qui reçoit ne reçoit rien de personne, c'est sa propriété qu'on lui remet, c'est son bien qu'il dépense il ne doit aucun remerciement, le contrat est réciproque. »

Préambule du règlement de la société des gantiers de Grenoble en 1823, cité par Henri Hatzfeld, (1971), Du paupérisme à la Sécurité sociale ; essais sur les origines de la Sécurité sociale en France (1850-1940), Paris: Armand Colin, p. 10-11 et 204-205.

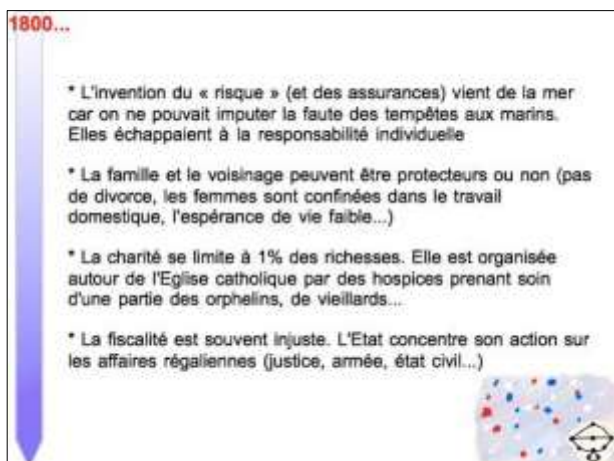
Manu a préparé une série de diapositives. Les voici ici à la file avec un résumé préparé par lui ensuite de l'explication donnée lors de la présentation.



1. L'exposé est en trois parties :
l'histoire de la protection sociale ;
les différentes formes de protection (vieillesse, chômage, etc.) ;
la machine (qui finance ? qui pilote?).⁹



2.



3. J'ai commencé en 1800, mais il faudrait commencer en 1789. Auparavant, la majorité de la population est composée de paysans. Pour le reste, la petite industrie est organisée en

⁹ Plusieurs informations, données et schémas insérés dans ce diaporama proviennent du document suivant : DRESS. (2014). *La protection sociale en France et en Europe en 2012. Édition 2014*: République française, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Voir <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/comptes-protection-sociale-2012.pdf> .

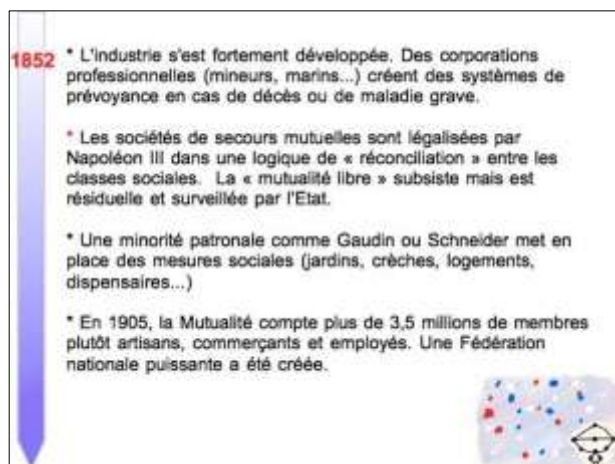
corporation et n'importe qui ne peut devenir ferronnier ou marin. La loi Le Chapelier détruit toutes les corporations pour que chacun puisse faire le métier qu'il veut faire, mais aussi elle détruit les solidarités de métiers.

Je pensais aussi important de noter d'où vient le risque et l'assurance : de la mer. Alors que sinon, la faute venait des hommes dans un contexte où le prêt à intérêt était interdit.

La famille ne doit pas être comparée à celle actuelle.

Seule la charité existe et se limite à 1% des richesses monétaires. On s'occupe des très pauvres de manière limitée. Une partie de la noblesse est pauvre aussi et subit des charges importantes.

L'impôt principal est fonction du nombre de portes et de fenêtres. Il est très inégal et finance la guerre. Il n'y a pas d'école, de santé publique



4. L'industrie du début du XIXe, ce ne sont pas de grandes usines, mais, par exemple, l'industrie de la soie à Lyon, avec dans les campagnes des gens qui récoltent de la soie, en Ardèche, à Die (activités complémentaires pour les paysans) et à Lyon, les tisseurs qui revendent la soie. L'industrie est très dispersée. Mais plus importante qu'au XVIIIe.

Il se recrée aussi des formes de solidarités collectives notamment dans les mines où des personnes cotisent pour faire face aux morts de la mine.

Je vous cite le Préambule du règlement de la société des gantiers de Grenoble en 1823 [voir l'extrait au début de cette partie]. Elle regroupe 800 ouvriers, 100 membres honoraires, verse à ses membres des prestations de maladie, mais aussi de chômage.

Ce système fonctionne de manière différente de la charité et des œuvres. En 1852, après la Seconde République, Napoléon III arrive au pouvoir par l'élection. Il est intéressé par la question du paupérisme et ce qu'on appelle « la question sociale ». Il légalise les sociétés de secours mutuelles qui étaient souterraines, pour prendre leur contrôle. Le patronat est impliqué dans les sociétés de secours mutuelles. C'est cette mutualité qui se développe le plus (au contraire de la mutualité libre). Des patrons comme Gaudin créent des jardins communautaires et des logements pour leurs ouvriers. Il était pour un socialisme concret dans son usine. Ces patrons, même minoritaires, auront une influence importante.

Comment se passait la rémunération ? C'était pris en compte même si je ne pourrais pas vous donner le détail. Il était assez progressiste même s'il faut se dire que c'était une minorité du patronat et non son ensemble. Mais il a eu une certaine importance dans le système de protection sociale.

Dans un des pays les plus peuplés d'Europe, il y a 3,5 millions de membres (hommes) qui se fédèrent à travers toutes leurs mutuelles. Ce sont des millions de gens qui cotisent déjà et qui sont organisés ensemble. Qui engendreront ensuite le système de protection sociale.

Bernard Schricke indique qu'on peut visiter les usines et voir la position du patronat vis à vis de ses ouvriers en fonction des aménagements de l'usine et des logements.

Ces formes d'industrialisation sont aussi fonction des régions. Le Nord Pas de Calais est très différent de la Bretagne ou de Rhône-Alpes.

1883

- * Otto von Bismarck crée le premier système de sécurité sociale publique en Allemagne pour contrer les socialistes.
- « Messieurs les démocrates joueront vainement de la flûte lorsque le peuple s'apercevra que les princes se préoccupent de leur bien-être »
- * Le système repose sur des cotisations payées par les employés et les patrons et ouvrent des droits pour l'assurance maladie, les accidents du travail et une pension de retraite
- * La France suit avec la loi de 1898 qui pose le principe de la responsabilité de l'employeur sur les accidents du travail. Elle les reconnaît comme des « risques sociaux » ce qui permet de sortir de la responsabilité pour faute individuelle.

5. En 1883, Bismarck, [premier] chancelier du nouvel Empire allemand fait adopter un certains nombres de lois. Il fait adopter ces lois pour tenter, en leur coupant l'herbe sous le pied, d'empêcher les socialistes de se développer.

Il tente d'organiser des formes de légitimité directe entre le peuple et l'État. Il pense même à faire un coup d'État car il perd les élections au Parlement.

Ce système est appliqué en Alsace et en Moselle qui sont en Allemagne (qui a gagné la guerre contre la France en 1870). Ces régions reviennent en France en 1918, mais comme il n'existe pas de système de protection sociale en France, on ne le démantèle pas. Il est encore en place en France en 2015.

En 1898, la France adopte une loi qui reconnaît la responsabilité de l'employeur s'il y a un accident. Cela arrive quand même 15 ans après les lois similaires en Allemagne. C'est la première fois qu'on reconnaît par la loi qu'un problème n'est pas uniquement de la responsabilité de la personne qui le vit. L'employeur porte une part de responsabilité et doit cotiser pour ces accidents.

Ce qui se développe plus en France, ce sont des lois d'assistance pour des publics cibles (enfants, vieillards, et autres).

1896

- * Lois sur l'assistance (enfants abandonnés, malades et vieillards indigents...) entre 1889 et 1905. Organisée au niveau local à partir de bureaux de bienfaisance
- * Publication de « La solidarité » de Léon Bourgeois : « L'individu isolé n'existe pas ». Les hommes et les générations sont interdépendantes. Il n'y a pas de partie sans tout → mise en commun partielle des ressources pour garantir cette assistance mutuelle et faire face ensemble aux risques liés à l'origine sociale. Il se bat pour la première loi sur les retraites par capitalisation avec obligation de cotiser.
- * 1928 : Lois sur les assurances sociales (retraite, maternité, invalidité, maladie) plus de dix ans après les autres pays européens. Opposition du patronat qui le voit comme un frein à la production et de la mutualité qui est attachée à sa dimension éducative et volontaire. Dimension obligatoire sous un seuil de revenu. La couverture est faible. Les assurances privées se développent.
- * Les allocations familiales sont généralisées (sur la base de sur-salaires distribuées par quelques patrons)
- * Pendant les grèves de 1936, les cadres tiennent à se distinguer du monde ouvrier et du patronat. Avancées sur les conditions de travail (congés payés)

6. La bienfaisance est organisée au niveau local dans les 38 000 communes. Ces dispositifs deviendront plus tard les centres communaux d'action sociale (CCAS). L'assistance a toujours été à côté de l'assurance sociale.

On est dans un contexte où les sciences sociales prennent du poids en France. Pasteur comprend également le rôle des vaccins et des virus dans la transmission des maladies. La

notion d'interdépendance est là. Léon Bourgeois le comprend et l'intègre dans sa pensée sociale. C'est un homme politique et comme président du Conseil, il joue un rôle important dans l'adoption de la loi sur les retraites en 1910. Il contribue fortement à une base philosophique pour construire un système de protection sociale en France. Cette loi fonctionne par capitalisation (on met de l'argent sur un compte dédié qui génère des intérêts), mais des procédures menées à la Cour de Cassation affaiblissent la loi. Il faut que les ouvriers achètent un timbre pour y accéder et cela se met très peu en place. En plus, la crise de 1929 fait perdre de l'argent à ceux qui auront été au bout des démarches.

En 1928, les lois sur les assurances sociales ne s'appliquent qu'au-dessous d'un seuil de revenu, ceci pour inciter les ouvriers à prévoir l'avenir. Les assurances privées sont pour ceux qui ont un salaire plus important. La mutualité s'oppose à ces lois qu'elle considère comme déresponsabilisantes. Les allocations familiales sont généralisées en 1932 à partir d'expériences patronales.

En 1936, les grèves contribuent à créer un droit du travail avec la semaine de 40 heures et les congés payés. Les cadres se mettent à avoir leurs propres revendications. Le système se fragmente par ces distinctions (ni ouvriers, ni patrons).

1914

- * Adoption de l'impôt sur le revenu alors que la France rentre dans la « Seconde Guerre de Trente Ans ». Il est fortement augmenté en 1920 par le Bloc national (droite dure) sans être corrélié à des formes de protection sociale
- * En 1918, l'Alsace et la Lorraine continuent de bénéficier du régime de Bismarck
- * Avec la guerre, la crise de 1929 et les impôts progressifs, les patrimoines sont limités et les inégalités diminuent fortement.
- * Mais avec l'inflation, les retraites capitalisées aussi ont fondues
- * La peur du bolchévisme suite à la Révolution de 1917 en Russie crée une forte incitation à des formes d'économie mixte avec des nationalisations, des concessions faites au mouvement ouvrier (et aux syndicats qui les représentent)...

7. [Diapo non présentée.]

1942

- * William Beveridge remet son rapport au Gouvernement anglais. « A un moment révolutionnaire de l'histoire du monde, il faut être révolutionnaire et non pas faire du rapiéçage »
- * Il veut « libérer l'homme du besoin » mais aussi surmonter la maladie, l'ignorance, l'extrême misère l'oisiveté.
- * Il recommande la mise en place d'une protection Universelle étant fondée sur la citoyenneté Unitaire dans la gestion Uniforme (applicable sans distinction de revenu)
- * Il écrit un autre rapport en 1944 « Du travail pour tous dans une société libre » où il propose d'investir dans la demande, le contrôle de la localisation de l'industrie, et la mobilité organisée du travail.

8. En Angleterre, le gouvernement de Churchill commande un rapport à William Beveridge qui est largement diffusé (30 000 exemplaires en un mois à Londres ; diffusion par la RAF au-dessus de l'Allemagne).

Beveridge propose de fonder le système sur l'impôt (et non sur le travail) et sur les « trois U » (protection universelle, unitaire, uniforme). Il a une grande ambition d'égalité.

Il propose d'atteindre le plein-emploi en investissant dans la demande, dans la localisation de l'industrie et en organisant la mobilité du travail, car l'industrie change et les besoins en main d'oeuvre aussi.

Il inspire fortement tous les systèmes qui naissent ensuite et leurs penseurs. Dont Pierre Laroque qui a été à Londres pendant la Résistance.

1945

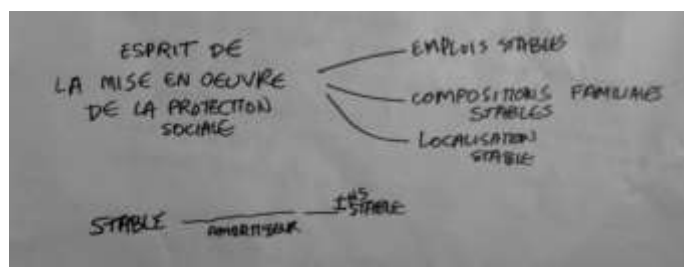
- * Le Conseil National de la Résistance préconise « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat. »
- * Pierre Laroque pilote l'adoption des ordonnances visant la création de la Sécurité Sociale pour conserver « en temps de paix la solidarité du temps de guerre ». Il veut transcender les oppositions de classe. Il travaille avec des ministres comme Alexandre Parodi et Ambroise Croizat
- * La sécurité sociale est associée à la condition salariale. L'emploi ouvre des droits sociaux aux travailleurs puis aux « ayants-droits » (femmes et enfants). Le financement exclu l'impôt.
- * La gestion est confiée aux syndicats (« démocratie sociale ») avec tutelle de l'Etat

9. Le Conseil National de la Résistance rassemble à la fois les mouvements de résistance (parfois très opposés entre eux) et les partis politiques d'avant-guerre. Il en résulte un projet qui intègre un «*plan complet de sécurité sociale*». Dans ce projet, des ambiguïtés sont déjà présentes, par exemple avec des formulations comme «dans tous les cas où ils sont incapables de se procurer du revenu par le travail», alors que ces questions étaient séparées chez Beveridge.

C'est un contexte où le Parti communiste est fort (dans la Résistance et dans les élections d'après-guerre) et sont connectés aux syndicats.

Pierre Laroque est souvent vu comme le «père de la Sécurité sociale» en France, mais il collabore aussi avec Parodi et le communiste Ambroise Croizat qui ont été résistants.

Le projet de Laroque est ambitieux (universel). Celui-ci est obligé de faire des compromis avec l'ensemble des groupes organisés. Les hommes sont en emploi. Les femmes et les enfants sont des ayants-droits.



Les ordonnances de 1945 (lois adoptés par le Gouvernement) mettent en place le système.

1947

- * Malgré l'expérience commune des privations de la guerre et de l'occupation, les oppositions sont très nombreuses :
 - la CGC défend les intérêts des cadres
 - la CGT veut maintenir un système articulé à l'emploi et aux cotisations des employeurs
 - l'Eglise refuse l'intégration des allocations familiales dans une caisse unique
 - les associations se défient de cet « appareil administratif » et défendent leur « esprit d'entraide désintéressé jusqu'au dévouement et à l'abnégation totale de leurs responsables »
- * Les commerçants, artisans et professions libérales obtiennent leur propre régime d'assurance-vieillesse et maladie (futur « RSI »). Les mineurs, les cheminots, les fonctionnaires et les agriculteurs défendent des « régimes spéciaux »
- * Le principe d'unité est progressivement abandonné

10. Chacun défend ses « intérêts » catégoriels.

Les associations caritatives créent l'UNIOPSS en 1947 et sont réticentes au mouvement de sécurité sociale. Bernard précise que le poids des congrégations religieuses était important parmi elles.

Il y a création d'un régime général mais à côté on crée d'autres régimes (agricole et autres). Les régimes spéciaux sont conservés du fait des capacités d'organisation et de blocage (les mineurs). De nombreux autres systèmes ne sont pas listés (38 systèmes différents pour les retraites actuellement alors que plusieurs ont déjà fusionné depuis 1945).

1948

- * La Déclaration de Philadelphie adoptée en 1944 vient prolonger la création de l'Organisation Internationale du Travail (1919) qui déclarait qu'une « paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale »
- * La Déclaration universelle des Droits Humains adoptée par 50 Etats, reconnaît des droits inaliénables et sacrés à chaque « personne (qui) en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale » (article 22) et pour ceux qui travaillent « à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale » (article 23)

11. Pendant ce temps, au niveau international, des déclarations affirment que des droits inaliénables concernent tous les êtres humains.

Ceux-ci sont organisés différemment en Suède ou en Islande, et en France.

Progressivement, après 1945, la diffusion des systèmes de protection sociale se fera dans le monde entier.

* Un régime d'assurance est adopté pour les travailleurs de l'industrie et du commerce au chômage. Il est organisé hors de la Sécurité Sociale dans un contexte de plein emploi.

* En 1950, l'espérance de vie à la naissance est de 66 ans alors que l'âge de la retraite à taux plein est fixé à 65 ans. Le minimum vieillesse est créé en 1956 financé en partie par la vignette automobile pour garantir une retraite aux personnes n'ayant pas assez cotisé.

* En 1967, un rapport Ortoï-Delors préconise une réforme de l'indemnisation du chômage dans un dispositif unifié d'assurance avec la formation, le conseil et des garanties sociales pour se mobiliser face aux mutations du marché du travail. Jamais mis en oeuvre

1958

12. L'assurance-chômage est créée à côté du système de sécurité sociale alors que le patronat est très réticent. Il n'y a alors que 24 000 personnes concernées.

* Parallèlement à la Sécurité sociale, l'Etat met en place de nouvelles allocations ciblées financées par l'impôt et parfois gérées par des caisses de Sécurité sociale :

* Mise en place de l'Allocation Adulte Handicapée dans le cadre de lois plus générales sur le handicap (création d'obligations dans le cadre du marché du travail, financement d'établissements...)

* Création en 1976, d'une allocation pour parent isolé (« mères célibataires »)

* Création en 1980 d'une allocation veuvage

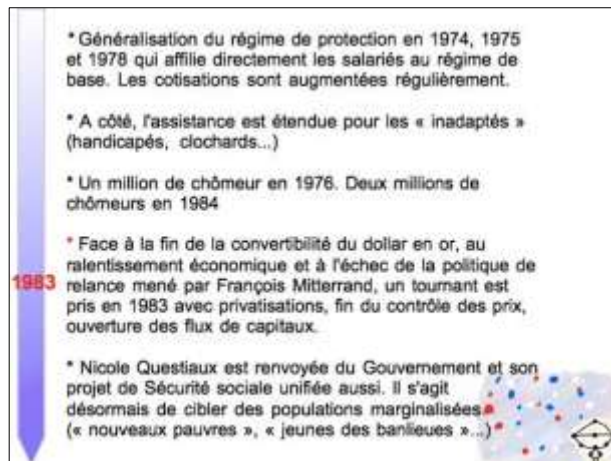
* Création en 1984 d'une allocation de solidarité spécifique qui permet d'attribuer un revenu aux chômeurs en fin de droits

1975

13. Le minimum vieillesse permet à ceux qui n'ont pas assez cotisé pour toucher une retraite d'avoir un minimum de revenus. Il est financé par la vignette automobile. Chaque bout de la protection sociale est financé par une forme de taxation (les cotisations familiales sont financées uniquement par les employeurs). À chaque fois qu'on ajoute un bout, on cherche un nouveau financement. Les automobiles devenant un nouveau bien de consommation, on en fait un objet de taxation. D'où les différentes lignes sur les bulletins de salaires.

Parallèlement, le système d'assistance se développe. Par exemple, l'allocation fille-mère devient une allocation parent-isolé.

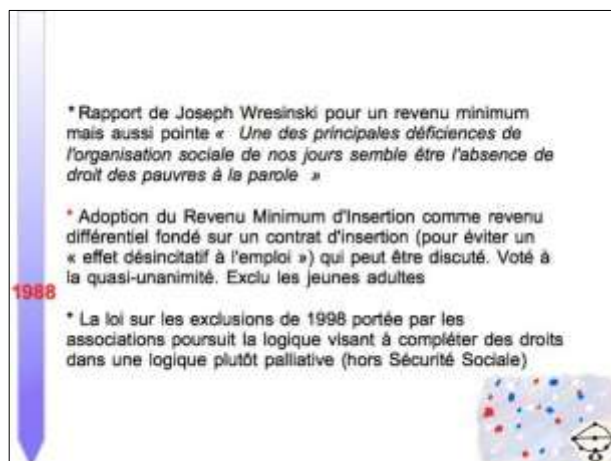
À chaque fois, c'est l'État qui finance les bouts non couverts par le système global.



14. Le chômage augmente très fortement. Dans les années 1970, on augmente les cotisations. Des chocs externes modifient le contexte économique (guerre du Vietnam, fin de la convertibilité du dollar en or, spéculation sur les monnaies, augmentation du prix du pétrole).

Après une relance keynésienne solitaire et ratée, dans un contexte de regain de la guerre froide, le gouvernement socialiste doit choisir entre sortir du Serpent Monétaire Européen et poursuivre sa politique, ou rester dans le système monétaire et arrêter sa politique. La conséquence est que la porteuse d'un projet de sécurité sociale unifiée, Nicole Questiaux, qui « ne voulait pas être la ministre des Comptes Publics », se voit démissionnée et son projet arrêté.

On ne s'occupe plus de l'architecture du système global, mais plutôt de certains publics (notamment les jeunes des banlieues suite aux émeutes de Vaulx en Velin).



15. La réflexion porte sur la couverture du revenu de base qui aboutit sur la base d'un projet associatif porté par Joseph Wresinski (fondateur d'ATD Quart Monde). Les interlocuteurs principaux se déplacent. Les associations ne peuvent pas paralyser un pays, mais ont une force médiatique plus importante.

Cette logique dure jusqu'en 1998. Elle permet d'améliorer les lois d'assistance (hébergement, surendettement, insertion par l'économie...), mais le régime de sécurité sociale bouge moins.

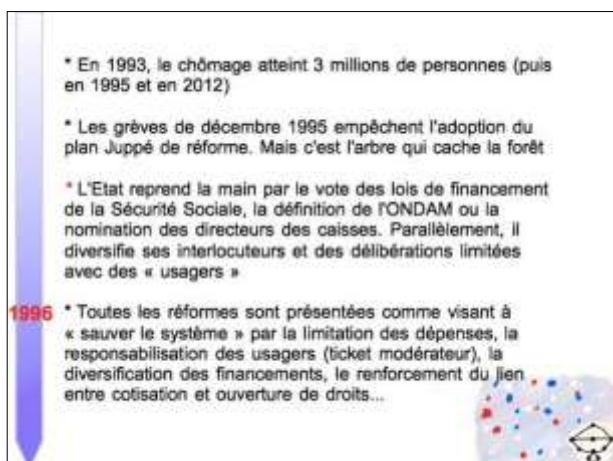


16. En 1989, le mur de Berlin tombe. En 1990, Mitterrand négocie avec Helmut Kohl la réunification de l'Allemagne et la mise en place d'une monnaie unique. Le deutschemark était la monnaie forte et de référence ce qui permettait de renforcer l'interdépendance entre les pays. Les générations au pouvoir ont vécu la guerre.

Jacques Delors, chrétien démocrate, est président de la Commission Européenne. Il tient à tenir un équilibre entre l'économique et le social. Il commence par l'économique. Le social ne viendra jamais.

Il y a un contrôle plus strict des budgets en France. Pour cause de déficit, les dépenses sont limitées, dont l'embauche de fonctionnaires. On ne joue plus qu'à la marge du système.

Des formes de pensée communes entre hauts fonctionnaires se développent comme le modèle des « trois piliers » qui vient d'un rapport de la Banque Mondiale (1994). C'est une métaphore qui s'impose puissamment pour les retraites : assistance pour les dépendants, assurance pour la majorité, capitalisation pour ceux qui veulent plus. La taille des piliers varie mais tous doivent en avoir trois. Or, en France, le troisième n'existait quasiment pas.





17. A partir de 1990, on limite les dépenses et on se met à avoir une pensée qui vise à diminuer les « coûts » des salaires par la diminution des cotisations sociales pour les bas salaires (ce qui équivaut à une diminution des ressources de la Sécurité Sociale).

Dans le même temps, on diversifie le financement par la création de la Contribution sociale généralisée (CSG) qui vient prendre une part des cotisations sociales (touche les revenus de l'épargne, des jeux). Avec une assiette plus large que les seuls salaires.

2000


- * Transformations du marché du travail : augmentation de la population active (taux d'emploi des femmes), du chômage et faiblesse des syndicats modifie le rapport de force
 - > Modifications du droit du travail : intérim, temps partiels subis, contrats à durée déterminé... car « il vaut mieux un petit travail mal payé car pas de travail du tout »
 - > Diminution de la part des salaires dans la Valeur Ajoutée
 - > Diminution des ressources de la Sécurité Sociale
- * La doctrine libérale prone que les salaires sont trop importants et le salaire minimum trop haut. Du coup, on diminue les cotisations sociales sur les bas salaires (jusqu'à 1,8 Smic pour la deuxième loi sur les 35 heures)
 - > diminution des ressources de la Sécurité Sociale
 - > augmentation des déficits
 - > justification des réformes visant à limiter les dépenses

18. Le marché du travail se transforme complètement [détaillé plus loin].

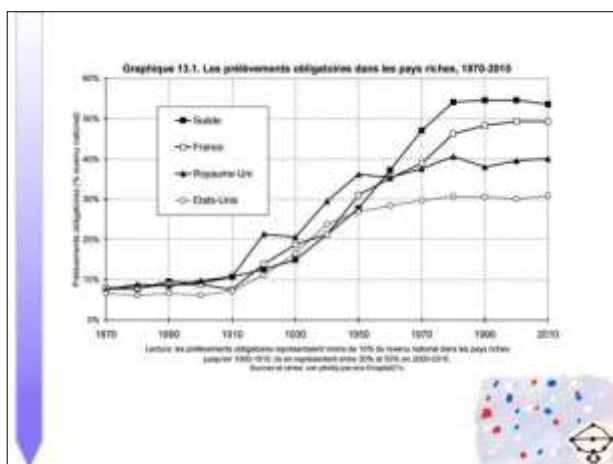
2005

- * Des générations du baby-boom commencent à arriver à l'âge de la retraite tandis que l'espérance de vie a continué de se prolonger. En 2013, l'espérance de vie à la naissance est supérieure à 81 ans.
- * Les réformes des retraites reculent successivement les critères d'accès à la retraite (Fillon 2003, Woerth 2010, Ayrault 2013) : âge de départ légal, nombre d'années de cotisations...
- * La couverture maladie est généralisée (CMU en 1998) tout en faisant porter de plus en plus de coûts sur les mutuelles et les assurances privées (déremboursement de soins, de médicaments...) -> des dépenses publiques sont privatisées



19. L'espérance de vie augmentant (amélioration des soins, mais aussi de l'alimentation, de la sécurité routière et autres), on peut rester 25 ou 30 ans à la retraite. Une quatrième génération est présente dans la population.

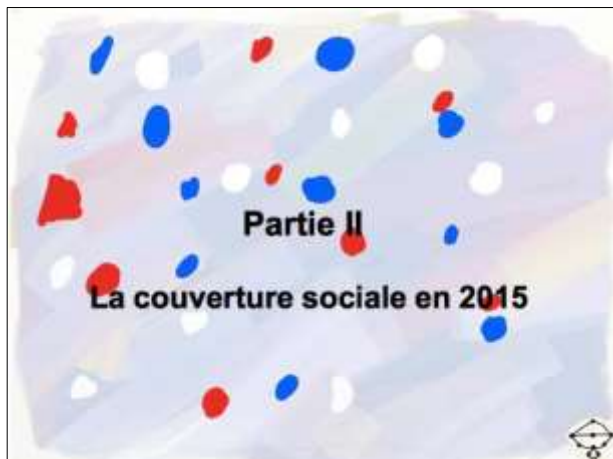
Comparativement, on conserve un système de santé relativement protecteur en France (notamment vis à vis des pays anglo-saxons), même s'il a stagné voire reculé dans les dix dernières années en France.



20. Ce graphique provenant des travaux de Thomas Piketty montre que le niveau de prélèvement obligatoire a fortement augmenté entre 1910 et 1970 (1990 en France). Depuis, on est dans une période historique de stagnation.

La différence entre pays correspond aux retraites et à la santé qui sont privées dans les pays anglo-saxons. En Suède, le système est unitaire à la différence de la France. Il y a proportionnellement autant de fonctionnaires.

Une question : qu'est-ce qui a généré cette forte augmentation des prélèvements obligatoires entre 1910 et 1970 ?




21. Nous passons à une partie plus descriptive sur le système actuel, et commençons par une petite vidéo (Sydo, et LeMonde.fr. (2014, 2014-01-22). Dessine-moi l'éco : la protection sociale. Consulté le 2015-07-12, Voir https://www.youtube.com/watch?v=Z0IPxLcD_fA&spfreload=1)




22. Dans notre vie quotidienne, la protection sociale passe par la Caisse d'allocations familiales (CAF), Pôle Emploi, notre feuille de salaire avec toutes ses lignes, la carte Vitale avec son numéro de la Sécurité Sociale (notre numéro d'existence pour le système).

Sur la carte Vitale, le numéro désigne le sexe, puis l'année de naissance puis le département de naissance, et ainsi de suite.

La couverture vieillesse 

- * L'objectif était de lutter contre la pauvreté des personnes qui ne pouvaient plus subvenir à leurs besoins par elles-mêmes.
- * Elle représente presque la moitié de la couverture sociale (300 milliards)
- * La majorité des dépenses concernent les pensions (250 milliards) mais il existe aussi des dépenses concernant
 - le minimum vieillesse (3 milliards)
 - les prestations liées à la dépendance (3 milliards)
 - les pensions dérivées (25 milliards) comme les pensions de réversion
- * Il s'agit d'un système par répartition où les générations qui travaillent actuellement financent directement les retraites des personnes âgées (à la différence de la capitalisation)



23. Entre l'objectif de départ et la situation actuelle, il y a un écart. Le niveau de certaines retraites est bien supérieur au seuil de pauvreté.


Les montants financiers sont des chiffres de 2012 issus des comptes publics.

La part du minimum vieillesse est de 1% de l'ensemble des retraites.


La dépendance est à la fois comptée dans les comptes « vieillesse » et « maladie ».

Les pensions de réversion sont prévues pour les personnes veuves (et moins souvent veufs).

D'autres pays fonctionnent par capitalisation, où l'on doit faire de l'argent avec de l'argent. Si le système financier s'écroule, les montants des retraites diminuent automatiquement, ce qui n'arrive pas dans un système par répartition. Le système peut être déficitaire, mais couper dans les prestations doit passer par un changement législatif.

La couverture vieillesse 

- * La retraite concerne 15 millions de personnes pour le régime général + 2 millions pour la fonction publique + 1 million pour les régimes spéciaux.
- * La pension est calculée sur la base de paramètres :
 - le salaire de référence sur les 25 meilleures années
 - un âge légal minimum (62 ans pour les personnes nées en 1955 et avant)
 - une durée de cotisation (162 à 168 trimestres)
 - des cotisations aux organismes complémentaires qui valent un nombre de points. Chaque point a une valeur négociée entre partenaires sociaux.
- * La pension est revalorisée chaque année au 1er avril en fonction de l'évolution des prix à la consommation.
- * Un salarié qui a cotisé à temps plein au salaire minimum dispose de 85% de son dernier salaire.



24. Les régimes spéciaux sont nombreux comme les mineurs, la SNCF, l'Opéra de Paris, et ainsi de suite¹⁰.

¹⁰ SNCF (créé en 1850 pour compenser les conditions de travail et fidéliser les ouvriers qualifiés) (les agents SNCF autres que les conducteurs partent à 57 ans) ; ouvriers des établissements industriels de l'État ; Banque de France ; Port autonome de Bordeaux ; Port autonome de Strasbourg (156 cotisants, 203 retraités) ; RATP ; l'industrie électrique et gazière (EDF, GDF, entreprises locales de distribution d'électricité et de gaz) ; les militaires et les agents de l'État présents dans les DOM-TOM ; la Police Nationale (départ à 52 ans) ; la Police municipale (départ à 57 ans) ; les gardiens de prison (départ à 52 ans) ; les contrôleurs aériens (départ à 52 ans) ; les personnels hospitaliers en contact avec les malades ; les douaniers (départ à 52 ans) ; les marins ; les Clercs et employés de notaire (45 000 actifs, 25 000 retraités) ; la Comédie Française ; l'Opéra de Paris (1693 cotisants, 1272 retraités) ; la CCI de Paris ; les élus du Parlement (deux mandats, soient dix années d'activité, permettent à un député

Trois paramètres principaux sont pris en compte pour calculer les pensions.

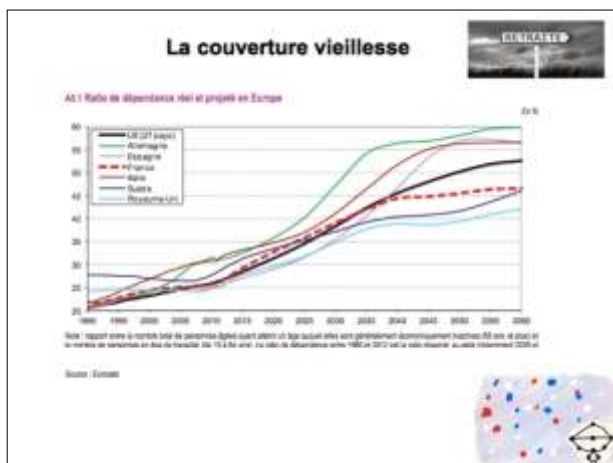
Le système complémentaire fonctionne différemment à partir d'un nombre de points et d'une valeur du point définie par les partenaires sociaux.

Les réformes actuelles sont fondées sur la modification de ces trois paramètres, comme la réforme Balladur, qui a passé le calcul de la retraite des 10 meilleures années aux 25 meilleures années (ce qui les limitait automatiquement).

Une réforme structurelle modifierait plutôt l'ensemble du système, par exemple en passant tout en nombre de points comme l'a proposé une fois Thomas Piketty. Chacun·e aurait un certain nombre de points en fonction de ses périodes d'emplois, de la pénibilité, et ainsi de suite. Ce serait plus compréhensible, mais cela pourrait aussi être réformé plus facilement dans les deux sens, en mieux et en pire. Les syndicats sont réticents à des réformes structurelles.

Amélie pose une question sur le montant des retraites moyennes. Un rapide calcul nous donne 1800€ par mois. En réalité, il est plus faible¹¹. Il y a de grandes inégalités entre les pensionné·e·s. Certains ont 7000€ par mois et d'autres 1000€.

Le système est très inégalitaire entre les hommes et les femmes, entre les ouvriers et les cadres, dont l'espérance de vie n'est pas la même (7 ans de différence) de même que le montant des pensions, entre ceux qui ont eu des carrières coupées avec du chômage et ceux qui ont eu un emploi fixe. Un système entièrement marchand serait encore plus inégalitaire. Il faut se comparer aux deux situations : l'absence de système commun et un système plus juste.



25. Le minimum vieillesse est à 670€ (au-dessus du RSA qui est à 454€ et en dessous du seuil de pauvreté qui est à 900€). Ici on a le ratio entre le nombre de personnes à la retraite et le nombre de personnes qui travaillent. La France est en rouge. Avant 2005, on est avant le baby-boom.

On passe de trois personnes et quelque qui « travaillent » [Bernard précise avec raison que ce sont des personnes actives qui peuvent être au chômage] pour une personne à la retraite et on va passer à deux personnes qui travaillent pour une personne à la retraite. On a 40 ans à traverser pour passer d'une situation à une autre.

d'obtenir, à 62 ans, sans décote, une pension de retraite de 2400 € mensuel qu'un professeur du secondaire n'obtiendra au mieux qu'après 42 années de travail et à 65 ans) ; les cultes ; les mines (14 489 actifs, 150 464 retraités, 200 000 ayants droits).

¹¹La retraite moyenne est de 1300€ brut mensuel. Si la pension est complète, il est de 1730€. Chanut, J.-C. (2015, 2015-05-12). La pension moyenne de retraite s'élève à 1.306 euros bruts mensuels. *La Tribune*. Voir <http://www.latribune.fr/economie/france/la-pension-moyenne-de-retraite-s-eleve-a-1-306-euros-bruts-mensuels-475756.html> .

On a la chance en France d'avoir beaucoup d'enfants. Ce qui nous distingue de l'Allemagne (courbe verte) qui doit assumer en 20 ans une forte augmentation du ratio. Ces changements démographiques doivent être pris en compte dans le raisonnement et il ne s'agit pas uniquement d'augmenter les taxes.

La couverture santé



* L'objectif était de mutualiser le financement des risques face à la maladie.

* La couverture santé représente un tiers de toute la protection sociale (226 milliards)

* Elle recouvre :

- les soins délivrés en ville (84 milliards)
- les soins délivrés en hôpitaux publics (56 milliards) et en cliniques privées (12 milliards)
- les soins spécifiques pour personnes âgées dépendantes (8 milliards)
- les remplacements de revenus temporaires (5 milliards)
- d'autres actions de prévention ou extra-légales (4 milliards)

* Les assurances privées couvrent une autre partie des dépenses (21 milliards pour les mutuelles et prévoyances)



26. L'objectif pour la maladie est différent, «chacun paie selon ses moyens et reçoit selon ses besoins», alors que sur la retraite on était sur un principe de lutter contre la pauvreté pour des personnes qui n'étaient plus en âge d'avoir une activité. Aujourd'hui, quand on arrive en retraite, on reste en activité (associative, de grand-parent, et ainsi de suite).

La couverture santé représente un tiers des dépenses de la protection sociale. Le gros du système de protection sociale concerne les retraites et la santé.

Bernard ajoute qu'en additionnant les deux, on est au tiers du PIB.

Concernant la dépendance, ce sont plutôt les établissements qui sont financés de ce côté-là : EHPAD, Alzheimer, et ainsi de suite.

Il y a aussi les revenus temporaires (indemnités journalières...) et les autres actions de prévention. Les mutuelles couvrent 21 milliards ce qui n'est pas négligeable, mais ne représente que 10% des dépenses globales.

La couverture santé



* La participation financière des patients a augmenté :

- pratique des dépassements d'honoraires
- tickets modérateurs en médecine de ville
- remboursements limités des médicaments en fonction du service médical

* Elle est supposée « responsabiliser » les usagers.

* Des dispositifs existent pour les personnes pauvres :

- Couverture Maladie Universelle
- Aide Complémentaire Santé
- Aide Médicale d'État (pour les étrangers en situation irrégulière)



27. L'idée de « responsabiliser » les usagers peut être mise en doute. Il s'agit plutôt de limiter les dépenses et de justifier cette limitation.

Pour les personnes pauvres, il existe trois dispositifs principaux. L'Aide Complémentaire Santé est une aide financière pour aider à se payer une mutuelle pour les personnes qui n'ont pas le droit à la Couverture maladie universelle (CMU). Certaines personnes n'arrivent malgré tout pas à se payer une mutuelle.

L'Aide Médicale d'État, régulièrement attaquée par la droite, permet aux étrangers sans-papiers de se faire soigner au bout de trois mois de résidence. Ce n'est pas fusionné dans la CMU.

L'avantage de la CMU est qu'elle est relativement intégrée dans l'assurance-maladie. C'est transparent à l'hôpital (pas complètement pour les généralistes et les spécialistes). Bernard ajoute qu'il y a du chaînage pour le RSA socle où l'on obtient automatiquement la CMU.

L'idéal est un système complètement transparent pour les interlocuteurs. Si ton dentiste ne sait pas si tu es à la CMU ou pas, il te soignera de la même manière. Ce n'est pas encore le cas. Et encore moins pour le Revenu de solidarité active (RSA).

La couverture santé



- * Il existe aussi
 - une protection face à l'invalidité (9 milliards)
 - l'Allocation Adulte Handicapé (9 milliards)
 - une prestation de compensation du handicap (3 milliards)
 - le financement des établissements pour personnes handicapées (13 milliards)
 - la protection face aux accidents du travail ou à des maladies professionnelles (13 milliards)




28. D'autres questions sont traitées pour ce qui concerne la santé : l'invalidité, l'AAH, la prestation de compensation du handicap (une aide matérielle, une aide humaine pour le ménage ou les courses ou une aide animal comme un chien d'aveugle sur un budget maximum par année).

Les grandes lois sur le handicap se sont faites sous la responsabilité de Jacques Chirac (1975 et 2005). Du fait que Jacques Chirac avait une fille handicapée et que les associations de défense des droits de personnes handicapées étaient puissantes et organisées, les droits ont été assez organisés.

La couverture enfance

- * Elle cherche à soutenir (financièrement) les familles lors de l'arrivée et de l'éducation des enfants.
- * Elle prend plusieurs formes :
 - pour la maternité (4 milliards pour les soins de santé et 4 milliards liés à la compensation des revenus)
 - les allocations familiales (20 milliards)
 - la prestation liée à la scolarité (3 milliards dont des bourses)
 - les prestations liées aux gardes d'enfants (13 milliards)
 - l'aide sociale à l'enfance (7 milliards)
- * Elles sont de plus en plus liées à des conditions de ressources (diminution de l'universalité)



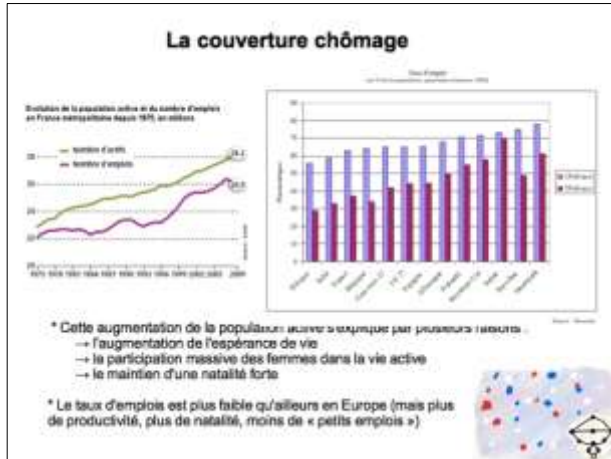
29. On l'appelle « branche famille » mais cela concerne plus l'enfance que les familles au sens large.

Les prestations liées aux gardes d'enfants sont soit directes, comme la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), soit pour le financement des crèches.

L'aide sociale à l'enfance est gérée par le département. C'est toujours l'ordonnance de 1945 sur l'enfance en danger qui joue. Elle définit le placement pour des enfants délinquants ou victimes de situations de violence indistinctement.

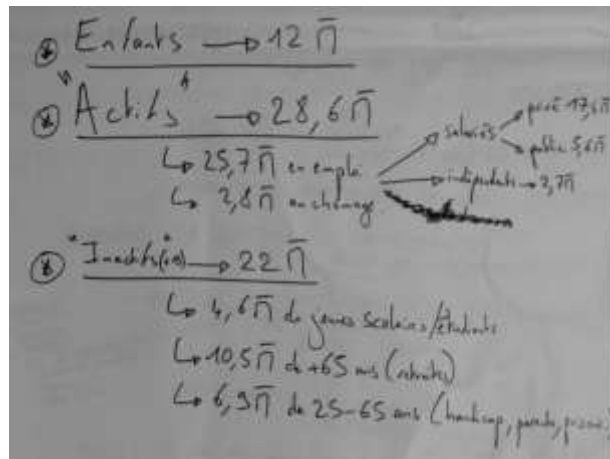
On est dans un système sans condition de ressources et relativement universel (il y a un plafond sur les allocations familiales qui a été mis en place).

Bernard ajoute qu'on pourrait ajouter l'effet du quotient familial dans l'impôt sur le revenu qui n'est pas pris en compte dans la protection sociale mais qui joue un rôle concernant la redistribution en fonction de la taille des ménages.

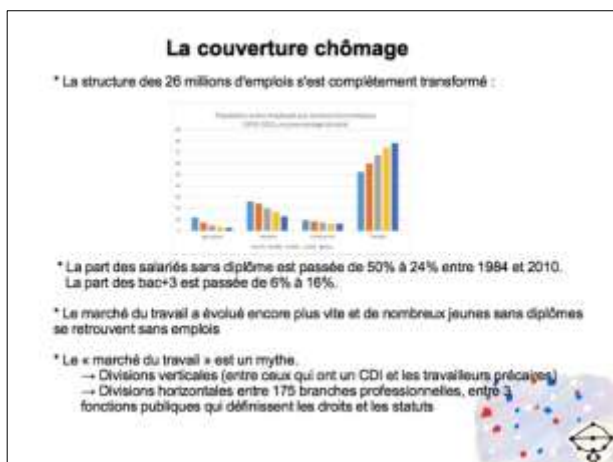


30. Avant de parler de la couverture chômage, un point sur l'évolution du marché du travail. Si le nombre de chômeur·e·s augmente, le nombre d'emplois a aussi beaucoup augmenté (22 à 26 millions entre 1975 et 2009). Il y a 4 millions d'emplois en plus et 2 millions de chômeur·e·s en plus. La population active a augmenté (jeunes, femmes)

Il y a plus de gens «actifs» avec toutes les réserves sur l'usage de ce mot qui se limite à une contribution sur le marché du travail rémunéré. Même si le nombre de personnes est beaucoup plus faible que dans les pays nordiques (à la fois pour l'ensemble de la population et pour les 55-64 ans, représentés par les courbes magenta).



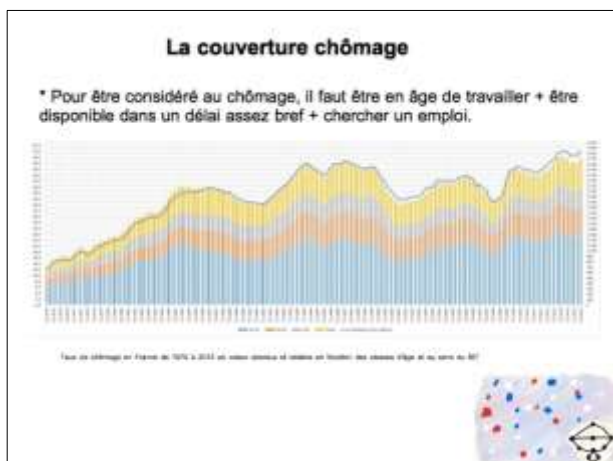
La productivité est très forte en France, mais le système partage mal le travail. Certains travaillent trop. D'autres pas du tout.



31. Dans le même temps, la structure des emplois s'est beaucoup transformée. Les emplois sont plus qualifiés. Les personnes sans diplômes ont du mal à trouver des emplois avec la désindustrialisation. Dans les métiers de l'industrie, la part des métiers de conception a doublé. La moitié des emplois disparus a eu lieu dans le service (par exemple, on licencie la comptable isolée et moins qualifiée qui bossait seule dans la PME et on prend une prestation auprès d'une boîte d'expert-comptables, plus qualifiés) (disparition des secrétaires).

Le marché du travail bouge très très vite et on a du mal à adapter notre système de protection sociale et de formation à cette vitesse.

Il y a une aggravation de la situation pour les sans-diplômes dans un contexte d'amélioration de la diplomation. On embauche aussi des gens en fonction de leurs capacités d'adaptation et d'évolution dans le futur.



32. L'augmentation de la courbe du chômage est continue depuis 40 ans avec trois diminutions (1987-1991 ; 1998-2000 ; 2006-2008)¹².

Les couleurs indiquent la répartition en fonction de l'âge, mais elle est plus contestable dans sa présentation.

Ce qui est fou, c'est que les projections sur le financement à long terme de la Sécurité Sociale sont faites sur un chômage à 7% au pire en 2050¹³.

¹² Chômage en France. Consulté le 2015-07-12, Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Chômage_en_France .

¹³ Haut Conseil du financement de la protection sociale. (2014). *Rapport sur les perspectives de financement à moyen-long terme des régimes de protection sociale*: République française. Voir http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/rapport_hcfips_2014_perspective_financement_protection_sociale.pdf .


Celina remarque que «c'est un jeu d'autruche incroyable. Tout le monde est au courant que c'est n'importe quoi?» La question se pose.

Le Comité d'Orientations des Retraites fait 5 scénarios. Le scénario le plus optimiste prévoit 4,5% de chômage et le plus pessimiste, 7%, alors qu'on a jamais atteint ce niveau depuis 1982. Actuellement, on est autour de 10,5%.

Séverine demande «comment font-ils pour réfléchir ?» Bernard évoque le fait qu'avec la sortie de nombreuses personnes du marché du travail, c'est peut être cet effet qui est pris en compte. Sauf que comme le marché du travail évolue dans sa structure, les emplois bougent, ce n'est pas une équivalence comptable. Celina dit que l'hypothèse est celle d'un retour de la croissance, ce qui est contestable. Pour avoir une position ouverte, on pourrait imaginer que sur 5 grandes hypothèses d'évolution, ils pourraient en prendre au moins une ou deux qui prennent en compte le taux actuel.

La couverture chômage

- * Elle y a deux objectifs à la couverture chômage :
 - maintenir le revenu des personnes au chômage
 - faciliter leur recherche d'emplois (conseil ou formation)
- * Actuellement, les conditions « normales » sont les suivantes :
 - 4 mois d'affiliation dans une période de 28 mois
 - un mois cotisé = un mois indemnisé dans la limite de 23 mois
 - l'allocation varie entre la moitié et trois quart du salaire brut (avec un plafond de 6300€ d'indemnisation)
- * Il y a des droits spécifiques pour les intermittents du spectacle et les intérimaires (sous-régimes déficitaires de 1 milliard chacun)
- * Elle représente 36 milliards d'euros.



33. Les droits des personnes au chômage sont liés à des critères. Ils sont spécifiques pour les intermittent·e·s du spectacle et pour les intérimaires. C'est le régime d'assurance chômage (et non l'État) qui finance les personnes qui bossent dans le monde culturel. Ce qui crée des tensions.


La couverture formation

* L'accès à la formation est très inégalitaire car l'argent de la formation reste géré par les entreprises elles-mêmes (27 milliards)

Financier (par ordre d'importance)	Entreprises	État	Régions	Assurance chômage	Autres collectivités territoriales	Ménages
Montant (milliards d'€)	11,18	7,38	3,89	1,84	1,79	1,03
Montant (% PIB)	47,2%	27,2%	14,4%	6,8%	6,6%	3,8%

Source : ISEE - M2N - Sésam. La formation professionnelle des adultes en France, février 2014.

- * Seuls 8% des chômeurs accèdent à une formation professionnelle
- * Plus on est diplômés, plus on a accès à la formation.



34. La formation est censée permettre à des personnes d'évoluer au fur et à mesure de leur vie professionnelle en acquérant des compétences. Sauf que, vu la manière dont elle est organisée, 8% des chômeurs accèdent à une formation professionnelle. Ce sont plutôt les salarié·e·s déjà en place qui accèdent à la formation.

Quand on bosse, on peut se former. Quand on ne bosse pas, on est dans l'escalier roulant qui descend et on ne peut quasiment pas se former.


«Si on additionne, 26 milliards de la formation et 37 milliards du chômage, on a les dépenses de cette partie-là de la protection sociale ?»

La couverture chômage

* Dans le cas où la personne n'est pas indemnisée, la principale solution est le Revenu de Solidarité Active (sauf pour les moins de 25 ans sans enfants). Aujourd'hui, 1 690 000 allocataires !

* Le RSA représente 10,5 milliards d'euros. Il prend différentes formes (socle, majoré, activité, jeune, DOM-TOM...)

* Il existe quelques autres allocations dont les conditions sont encore moindres (Allocation Temporaires d'Attente...) et les montants dérisoires. Ou bien des aides ponctuelles gérées par les CCAS > → 5 milliards d'euros.



35. La réponse est oui, si on met ces deux aspects ensemble, mais aujourd'hui, ils sont gérés de manière très différente par des institutions très distinctes.

Bernard explique que les organismes qui les distribuent sont différents : les OPCA et les Conseils Régionaux pour la formation professionnelle.

On pourrait les additionner pour rêver logique, mais ce n'est pas le cas actuellement.

Manu a sauté une diapo. Le RMI a été créé en 1988 et le RSA en 2007. Les personnes de moins de 25 ans sans enfants ne sont pas couvertes.

Cela représente 10,5 milliards d'euros. Il existe en outre des aides dérisoires pour d'autres publics (sortant de prisons, demandeurs d'asile et autres).

C'est parce que le système fonctionne mal qu'on a le RSA à un tel niveau. Quand le RMI a été créé, on pensait que ce serait pour des personnes qui ne pourraient pas travailler immédiatement, mais sans handicap alors qu'aujourd'hui, le RMI est une sous-allocation chômage.

«Les 10 milliards viennent en plus ? Donc si on fait une somme, c'est 37+26+10+5 = 78 milliards d'euros pour cette partie-là ?

Dans les 3 millions de chômeur·e·s, une partie a l'ARE (allocation chômage), une partie a l'ASS (suite des allocations chômage pour certains), une partie a le RSA, une partie l'ATA et une partie rien du tout. C'est là où il peut y avoir une dispute de chiffres car une partie des personnes au RSA ne peut reprendre un emploi immédiatement.

Vivian cherche à comprendre les structures. Pour le chômage, c'est Assedic/Unedic, Pôle Emploi, et les OPCA pour la formation, les Conseils Généraux, la CAF pour le RSA. Il y en a beaucoup. C'est un labyrinthe.

Autrement dit, dans la protection sociale, on va avoir une case enfance/famille + une case retraite + une case santé + une ou deux case(s) chômage/formation + une case logement.

La couverture logement

- * Il existe quelques allocations concernant une aide au logement pour les plus bas revenus (APF, ALS, APL) → 17 milliards d'euros
- * Mais la politique logement concerne aussi la construction de logements sociaux (4,5 millions de logements pour 10 millions de personnes) → 4,5 milliards d'euros. (à noter que la niche fiscale qui permet d'avoir un taux réduit pour le bâtiment coûte 14 milliards à l'Etat)
- * Il existe également 345 000 places en hébergement temporaire (urgence, insertion, FJT, CADA...) mais toujours 100 000 sans-abris, 600 000 personnes vivant dans des taudis...



36. La CAF attribue des aides au logement pour les personnes à bas revenus.

Lesquelles, précise Bernard, qui sont de plus en plus chaînées au RSA.

En sachant que la politique logement est plus large et passe par le logement social et l'hébergement d'urgence et temporaire.

Bernard précise que le chiffre officiel pour les sans-abris est de 140 000.

Cette petite partie logement de la protection sociale n'est pas vraiment une branche de celle-ci, mais elle est inscrite en partie dans les comptes (pour les 17 milliards).

Partie III


La machine de la protection sociale



37.

Qui décide ?

- L'Etat (Ministres, Parlement, Direction de la Sécurité Sociale et du Budget) qui fixe les périmètres, vote les budgets, encadre et définit les dispositifs.
- La Commission Européenne qui a pris un poids important dans le contrôle de l'Etat et de ses politiques publiques
- Les caisses de Sécurité Sociale (Cnaf, Cnav, Cnam), l'Urssaf, la MSA, le RSI... qui mettent œuvre les dispositifs publics d'assurance sociale
- Les collectivités locales (départements, communes) qui font de même sur les dispositifs d'assistance sociale
- Les syndicats de salariés et le patronat qui font partie des conseils d'administrations des caisses et surtout des négociations avec l'Etat
- Les hauts conseils qui définissent des scénarios d'évolution
- Les mutuelles de santé et les assurances privées tentent d'influer
- Les associations (caritatives, familiales, gestionnaires...) tentent d'influer



38. Qui décide dans ce système ? Plus on est situé en haut de la diapo, plus on a du poids dans la décision. L'État vote les budgets, fixe les périmètres, mais cela couvre une multitude de personnes (potentiellement en désaccord entre elles) : ministres, député·e·s, hauts fonctionnaires de différentes administrations. Chacun·e voit un bout de son rôle. Les hauts fonctionnaires pensent plutôt de manière néolibérale, mais ce ne sont pas vraiment les patrons néolibéraux du Mouvement des entreprises de France (Medef) qui ont de l'influence. Ces idées préexistent au sein de la haute fonction publique d'État. Un article précise ce rôle limité du patronat. Les cours d'économie à l'École nationale d'administration (ÉNA) sont déjà très néolibéraux.

Celui qui écrit la loi en écrit 90%. Le reste est amendé au gré des amendements et des jeux d'influence.

Bernard précise que pour lui, au niveau des décrets, il aurait tendance à penser que ça s'inverse et que le jeu des lobbys est particulièrement fort.

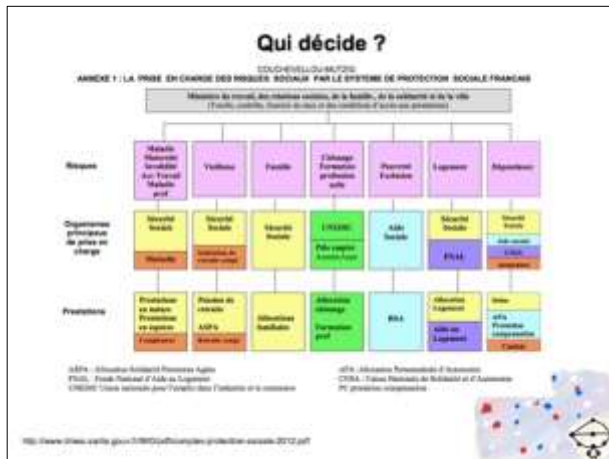
Amélie mentionne que «le seul à écrire les lois, c'est l'État alors que cela pourrait être aussi une mission du peuple». De fait, le père de Celina fait ça et a mis au jeu des «lois d'initiatives citoyennes».

Dans la perception qu'en a Manu, la Commission Européenne, qui n'était pas dans la diapo il y a 25 ans, est désormais très puissante car c'est la seule à contrôler l'État. Elle négocie la feuille de route pour la France.

Ensuite, il y a un ensemble d'acteurs qui «gèrent» la protection sociale : les caisses, les collectivités locales et les syndicats de salarié·e·s et d'employeurs qui font partie des conseils d'administration des caisses. Ils peuvent demander des hausses ou des baisses de budget, mais ce ne sont pas eux qui le décident. C'est l'État.

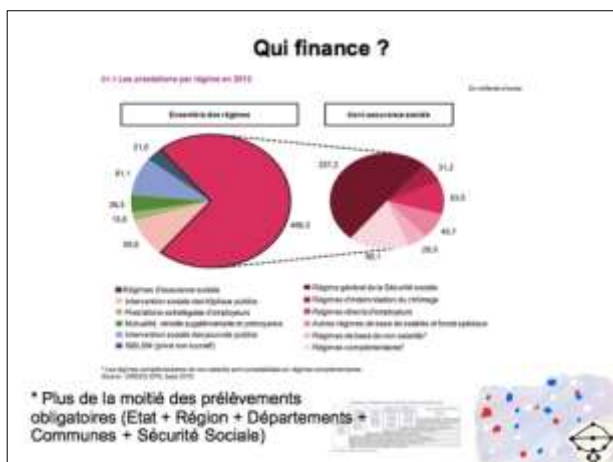
Tout en bas, on trouve les hauts conseils, qui écrivent les scénarios d'évolution, les mutuelles et les associations, qui essaient d'influer, mais ne gèrent pas.

On se dit aussi qu'on pourrait sans doute classer les institutions autrement qu'en fonction de « qui décide ? ». Si on avait classé en fonction de « qui fait ? », la hiérarchie ne serait pas la même. Également, on aurait pu tenter de classer en fonction de «qui bienveille ?»

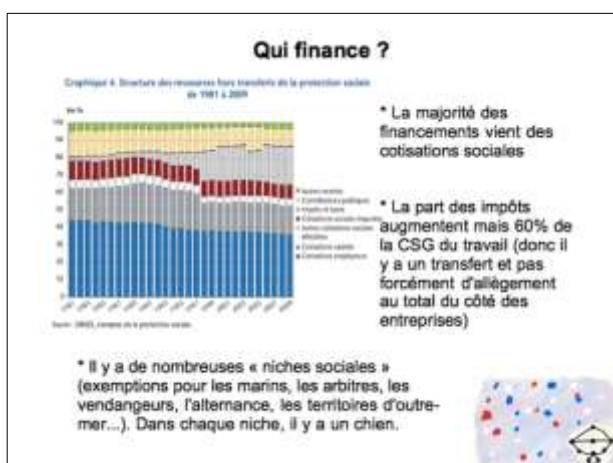


39. Ce schéma présente les différents organismes de gestion par branche, sans certitude que « pauvreté-exclusion » soit à séparer de « chômage-formation ».

Idem pour la « dépendance » dont on peut se demander si elle forme une branche à part, même si son développement promet d'être important à l'avenir.



40. [Diapo non présentée].



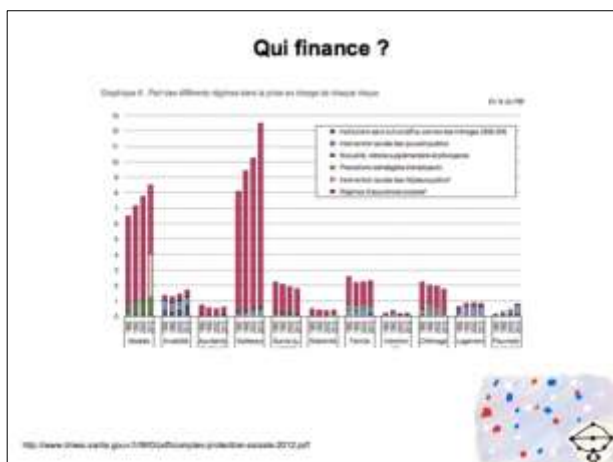
41. Les cotisations des employeurs (bleus) et des salarié·e·s (gris) constituent plus de la moitié des financements de la protection sociale.

On se demande ce que sont les «cotisations sociales imputées» dans le schéma. C'est à demander à un·e chercheur·e.

Ce qui se développe, c'est la CSG et autres taxes (gris clair) qui permettent d'aller chercher des revenus partout. Ceci dit, les deux tiers des ressources de la CSG portent sur le travail. Donc la diminution du côté des employeurs est relative.

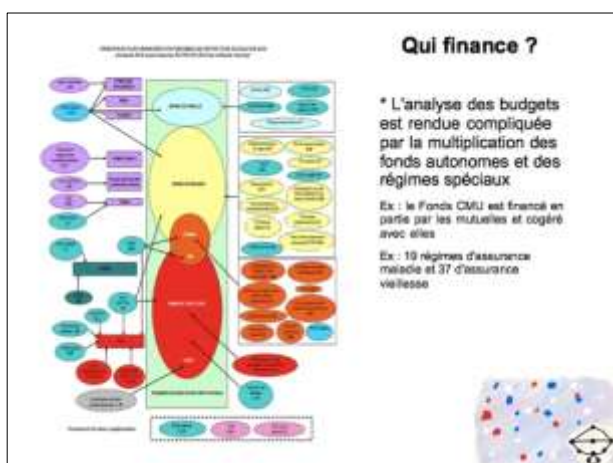
La CSG porte aussi sur les revenus des jeux, des retraites, des allocations, de l'épargne. Le débat d'aujourd'hui porte principalement pour savoir si la CSG pourrait être progressive (et pas uniquement proportionnelle) avec des seuils comme pour l'impôt sur le revenu. Ce qui permettrait de rendre le système plus redistributeur dans sa construction. Actuellement, la CSG n'est que proportionnelle. Si on a 1000€ de revenus financiers, on est taxé sur le même taux que si on a 1 000 000€ de revenus financiers.

Il y a aussi de nombreuses «niches sociales» qui exemptent de cotisations sociales pour certains métiers, certains territoires. Ces exemptions minent l'égalité devant l'impôt.



42. Cette diapositive qui montre la part en fonction des risques. Les deux gros pans restant la maladie et la vieillesse. En rouge, la part des assurances sociales.

En bleu, la part de l'État dont les interventions sont très limitées et ciblées (famille, chômage, logement, pauvreté) tout en restant résiduelles d'un point de vue global.



43. Cette diapo présente une image plus précise avec l'ensemble des fonds qui ont été inventés en fonction de telle ou telle problématique.


Par exemple, il existe un fonds CMU en partie financé par les mutuelles. Le fonds RSA est en partie financé par l'État, par les départements. À chaque dispositif, on crée une nouvelle boîte qu'on lie au système existant ensuite.



44.

La notion de risque


- On protège face à un « risque »
→ la probabilité d'être soumis à un événement imprévu provoquant la diminution du niveau de vie
- D'où la notion d'assurance sociale
- Or la vieillesse n'est plus un risque. L'enfance n'en n'a jamais été un. Le chômage est structurel.
- Sur quoi fonder la solidarité sociale au XXI^e siècle ?



45.

Le caractère obligatoire

- « Ce qui se fait pour nous sans nous se fait contre nous ». C'est le principe de la souveraineté des groupes sur eux-mêmes
MAIS
- « Le consentement des faibles peut servir à justifier le travail des forts. » Il peut justifier des conditions de travail inhumaines. Le caractère obligatoire de la protection sociale peut procurer des gains collectifs




47. Ces deux principes s'opposent. Comment résoudre l'équation entre un principe de souveraineté et un principe de protection ?

Il y a toujours des gens pour bosser dans des mines dans des conditions inhumaines. Le caractère obligatoire du droit a permis d'empêcher ces conditions inhumaines de travail et de les améliorer pour tout le monde.

Vivian ajoute qu'il y a une distinction à faire entre le service reçu et le financement du service. La philanthropie n'ira jamais chercher 100% des gens qui pourraient cotiser alors que l'impôt oui.

La responsabilité

- « Chacun est responsable de tous.
Chacun est seul responsable.
Chacun est seul responsable de tous »
Saint-Exupéry dans Pilote de guerre
- Qui est responsable de quoi dans un bazar pareil ? A qui peut-on demander des comptes aujourd'hui ? A qui devrait-on demander des comptes demain ?



48. On dit qu'on va responsabiliser les usagers en leur faisant payer plus les médicaments, mais qui est responsable d'un système aussi grand, aussi compliqué ?

C'est une question politique qui ramène aux responsabilités : aux député·e·s ? Aux mutuelles ?

Fin de la présentation.

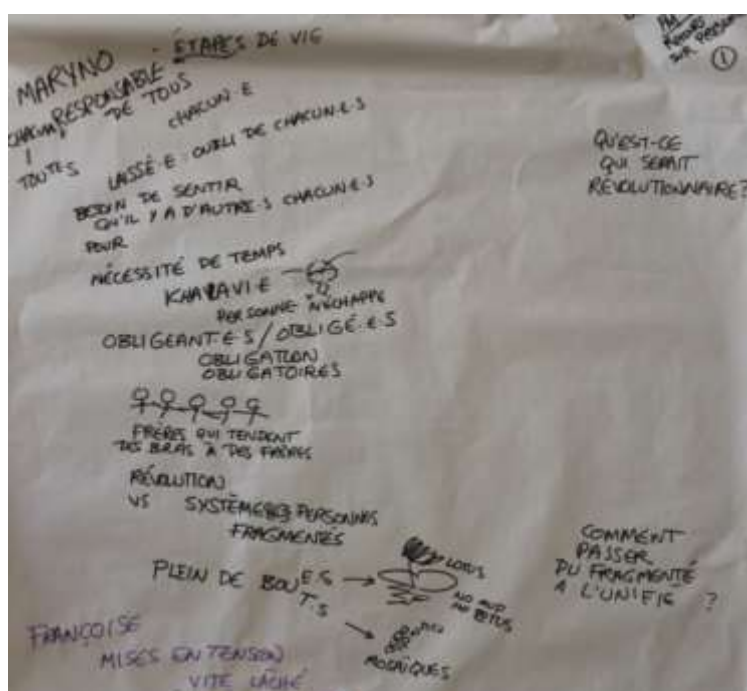
C'est le temps d'une pause.

Retour sur la présentation du matin à partir de diverses perspectives

- Retour sur les paquets, paquet par paquet, avec les images auxquelles on les associe, et une réflexion sur ce qui serait juste

Après un temps de travail personnel d'environ 15 minutes où chaque personne met ensemble ses observations du point de vue de l'angle d'écoute qu'elle a choisi, ces réflexions sont mises en commun.

Les étapes de la vie



Maryno. Je ne suis pas arrivée trop à partir des étapes de la vie. J'ai été arrêtée par le final de Saint-Exupéry. «Tous sont responsables de chacun. Tous sont seuls responsables. Tous sont responsables de chacun». Il y a un jeu entre le chacun et le tous car il y a des laissés-pour-compte. On oublie des chacun au bord du chemin. Et on est plus dans le tous. Est-ce que je me sens dans le «chacun responsable de tous» ? J'ai besoin de sentir d'autres chacun car sinon je me sens écrasée. Mais si c'est visibilisé ou présent (comme ici), cela me remet devant ma responsabilité. La responsabilisation reste un vœu pieux s'il n'y a pas des lieux ou des temps qui le font sentir. Personne n'échappe dans son histoire aux liens avec le tous.

Des petites phrases relevées.

- Les obligeant·e·s et les obligé·e·s. Le caractère obligatoire, incontournable est intéressant. Est-ce qu'il faut que ce soit volontaire ou obligatoire ? Montrer que c'est obligatoire pour ne pas laisser chacun au bord du chemin.

- Des frères qui tendent les bras à des frères. Si ça nous aide de passer d'un système charitable à une culture de droit.
- La phrase de William Beveridge: être révolutionnaire ou dans le rapiéçage. Aujourd'hui, on en est-où ?
- On est dans un système fragmenté qui fait que les personnes se sentent fragmentées elles-aussi. L'âge de travailler ou pas l'âge. Quand on a l'âge, on travaille ou pas. Quelles répercussions dans les vies personnelles ? Dans le psychisme ? Comment passer du fragmenté à l'unifié ?
- On est sur plein de bouts. C'est le morcellement. À Habiterre, on était dans les boues où des fleurs grandissent¹⁴. Sinon, on est dans des mosaïques pour en sortir.

Les tensions dans le système



Françoise. C'est un peu le bazar dans ma tête. J'ai regardé les mises en tension. Je l'ai vite lâché, mais je le sentais présent un peu partout. Je sentais ma mise en tension perso sur cette histoire en me voyant debout sur un fil en jonglant sur un fil avec les questions de risques avec ma part sociale et politique. Et le « je » qui regarde où ne pas se casser la gueule.

Suivant où on est, le fil n'est pas le même. Plus on est en bas, plus le fil est fin. Les conséquences d'une chute ne sont pas les mêmes. En bas, la chute est plus rapide et fait moins mal. Si tu tombes du haut, il y a des cordes pour te rattraper. Il n'y en a pas en bas.

Il y a partout des mises en tension sans que ce soit très clair. Autour du mot et des formes de « solidarité » (de l'entourage, de la corporation, de l'État).

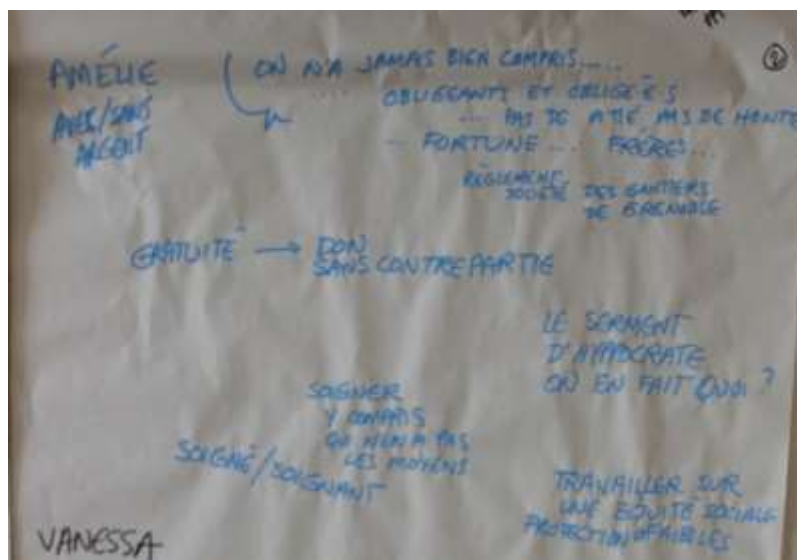
Des morceaux de pansement mis partout sur un corps dont on ne sait plus à quoi il ressemble. Quel pouvoir on a sur le pansement ?

Pourquoi on choisit une mesure d'un type restreint ou plus large ? Par qui ou comment ? Il n'y a pas quelque chose de fluide entre l'intention et la réalisation.

Martine. Quand des propositions auraient pu améliorer et qu'il y a des tensions qui sont arrivées, elles viennent d'où ? Des gens ont envie de changer des choses et il y a une levée de bouclier. Elle vient vite.

¹⁴ Vivian fait un lien avec une affirmation de Thich Nhat Hanh : «No mud, no lotus» ou «pas de boue, pas de lotus».

La gratuité/non gratuité



Amélie. J'avais fait un lien avec le système de gratuité où on fait un don sans contrepartie. C'était une chose importante. La gratuité tout le long, je ne l'ai pas vue beaucoup. Mais là, avec le règlement de la société des gantiers, la façon de penser s'approche de la nôtre.

Et le serment d'Hippocrate, on en fait quoi ? Les gens qui n'avaient pas le sou ne pouvaient pas se soigner. Qu'est-ce qu'on fait de ça ? Pourquoi on ne l'a pas défendu ? Ça me surprend que ce fut autant mis de côté. Que ce ne soit pas le soignant qui fasse le geste.

Ce sur quoi j'ai envie de rêver, ce n'est pas vraiment une «protection sociale» mais sur «une équité sociale» car la protection induit qu'il y a des faibles.

La santé



Vanessa. Sur la santé, j'ai trouvé étonnant que dès le début du XIXe, il y ait des gens des secours mutuels. Je savais qu'après la première guerre, il y avait des choses comme l'ADAPT (Association d'aide au retour à l'emploi pour les personnes handicapées). Et par contre, que l'AAH date de 1975, ils faisaient comment ? Probablement l'entourage [et le droit de vendre les tickets de la loterie nationale ajoute Bernard]. Par contre, quand on fait une formation à l'ADAPT, on a pas le droit

au chômage. Et c'est financé par le Ministère de l'Agriculture [Bernard explique ce qu'est la CNASEA qui a été créée lors des TUC et des emplois aidés. Ce n'est pas le ministère de l'Agriculture]. C'est hallucinant que la santé ne soit pas plus au cœur de la chose car quand on a pas la santé, on ne peut pas travailler.

Vivian. Les causes du problème ont un impact sur le degré de protection (ce qui n'est pas la même chose que l'échelle sociale). Si c'est un handicap de guerre ou de naissance, ce n'est pas pareil.

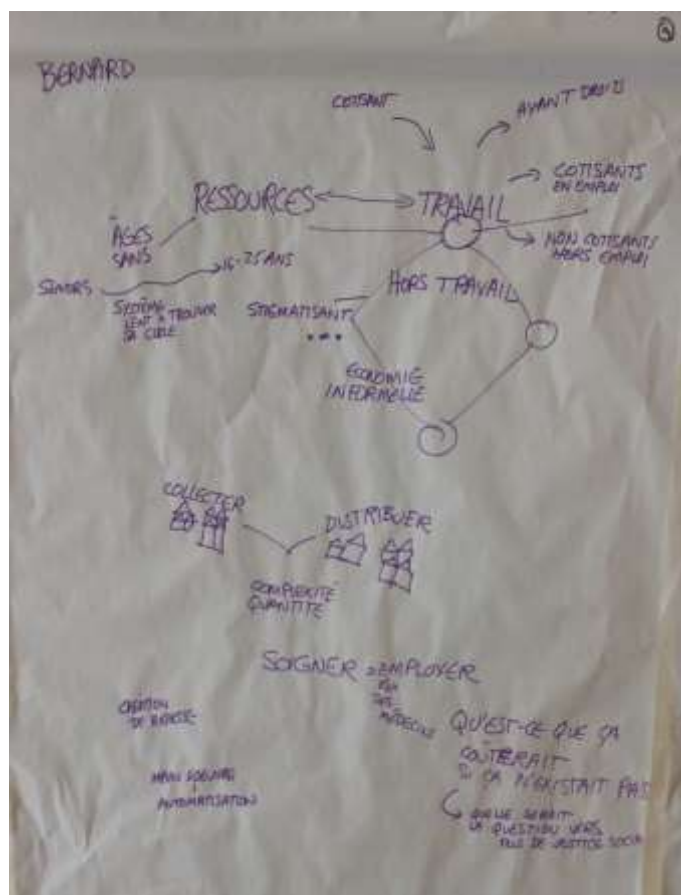
Vanessa. Si c'est psychique, ce n'est pas la même chose que si c'est physiologique.

Vivian. Serait-ce une question pour la suite ?

Vanessa. On en revient toujours à cette question d'une fragmentation et d'une unification ? Comment homogénéiser le système ?

Vivian apporte l'image du lait cru et du lait pasteurisé et homogénéisé. «Au Québec, on dit du lait homogénéisé. Il y a la crème et le lait maigre.»

Le type de ressources dont les usagers disposent (du travail ou d'autres ressources ?)



Bernard. On voit assez bien sur le mode de financement que les protections restent très liées au travail. C'est une forme de stigmatisation en plus pour ceux qui sont hors travail. C'est stigmatisant pour les 3 ou 5 millions de personnes qui ne sont pas au travail aujourd'hui.

Cela ne va pas vers les personnes qui en ont le plus besoin. Par exemple, 8% des chômeurs ont accès à une formation alors qu'on dit qu'ils sont hors emploi parce qu'ils ne sont pas assez formés

Le travail au noir, l'économie grise est hors du spectre. Cela commence à représenter quelques points de PIB. Parmi les gens qui en ont besoin, les migrant·e·s qui n'ont pas le droit de travailler, cela leur permet tout juste de survivre, ils ne peuvent pas contribuer même modestement.

Autour des ressources, en voyant le nombre d'organismes qui servent à verser la prestation ou à la collecter, il y a vraisemblablement quelques ressources à économiser à travers tout ça. Cela a sans doute un impact en termes d'emplois. Dans ce qu'on a regardé, on voit beaucoup la charge que la protection sociale représente, on ne voit pas tout ce qu'elle permet. Il y aurait des dizaines de milliers de médecins qui ne pourraient pas soigner. C'est globalement 600 milliards d'euros qu'on met dans l'économie. Ce n'est pas sans impact sur l'emploi.

J'aurai envie de rêver logique si d'aventure je savais le faire : qu'est-ce que ça coûterait si ça n'existait pas ? Les gamins à la rue. Quand on est vieux sans ressources. Ça coûterait bien plus humainement et même économiquement.

On voit que les âges sans ressources ont bougé au fil du temps. Avant les seniors, aujourd'hui pour les 16-25. Notre système est super lent à trouver sa cible, à monter en intensité.

Vivian. Ce pourrait être un chemin vers plus de justice sociale : à quoi ressemblerait un système de protection sociale dont on reconnaîtrait la valeur ? Comment rendre visible le coût qu'il évite ?

Manu. On le sait à travers la crise des subprimes qui vient impacter en France alors qu'elle a été générée par des inégalités. Des gens qui ont pris des prêts pour se loger en achetant une maison.

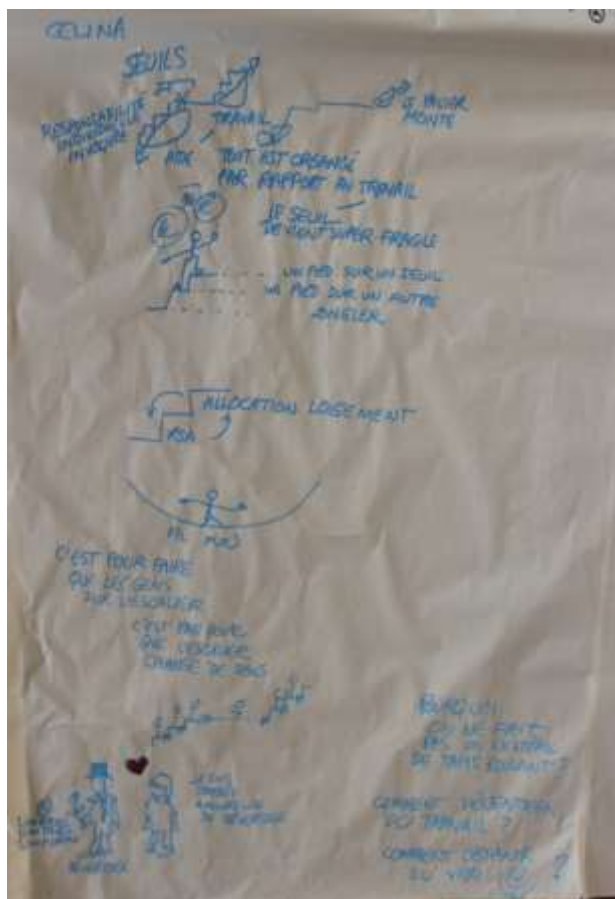
Martine. Est-ce que vous avez parlé de la richesse générée par l'argent ? Est-ce qu'il est imposé et comment ? Et de la création de richesses par l'automatisation ? On ne paye pas de charge sociale pour les robots ?

Les seuils

Celina. Ma mission était de regarder par rapport aux seuils. Il y a l'histoire du fait que tout est organisé par rapport au travail. L'escalier du haut c'est le travail. Et en bas, c'est l'aide. Du coup, dans notre société, le seuil devient mouvant et hyper-fragile, pour tous ceux qui sont dans un cadre de précarité face au travail. L'autre point qui m'est apparu est celui de la question de la responsabilité individuelle. En fait je me rends compte que la question de la responsabilité individuelle n'est invoquée que pour ceux qui sont au seuil et dans l'escalier *du bas*.

L'autre chose, est-ce qu'il n'y a pas des seuils différents en fonction du revenu, de la sécurité sociale, du chômage. Du coup, on a un pied d'un côté, un pied de l'autre. Est-ce que ce seuil-là n'est pas en fonction ? Quand t'es là, sur le seuil et essayer de ne pas aller dans l'escalier du bas, c'est encore plus compliqué.

L'autre chose, est-ce qu'il n'y a pas des seuils différents selon si on se place par rapport au revenu, à la sécurité sociale, au chômage ? Du coup, on a un pied sur un seuil, un pied sur un autre. Quand t'es là, sur le seuil, essayer de ne pas aller dans l'escalier du bas, c'est encore plus compliqué. Non seulement tu es sur le seuil, mais tu es en équilibre sur des seuils différents... Quel est le seuil qui va te faire basculer vers l'escalier du bas ?



Manu donne un exemple sur l'articulation du RSA activité et des allocations logement.

Maryno, dont le fils est fildefériste, amène l'image d'un fil mou sur lequel il est vraiment plus difficile de tenir que sur un fil tendu lorsqu'on essaie de le traverser.

Celina. Les derniers trucs sur les changements actuels. Le seuil est en train de monter. Le premier étage de l'escalier du haut, c'est là où se place le seuil.

Pour l'assistance sociale, c'est pour que les gens restent dans l'escalier, mais jamais pour que l'escalier change de sens. Qu'est-ce qu'il faut qu'on mette pour que l'escalier change de sens ?

Au bout du compte, on a des escaliers, des gens sur l'escalier, des responsabilités individuelles plus ou moins invoquées, mais on reste sur un système d'escaliers. Pourquoi pas des tapis roulants plats ? Quand on voit que tout est centré autour de la question du travail, l'occasion ou jamais, ou la seule solution que je vois, c'est de réfléchir pas uniquement sur cette question-là de la protection sociale, mais de la lier à celle du travail, sinon on arrivera pas à faire bouger les mécaniques des escaliers.

Je suis tombée amoureuse de Beveridge. Je vais aller lire Beveridge, voir ses photos sur Internet...

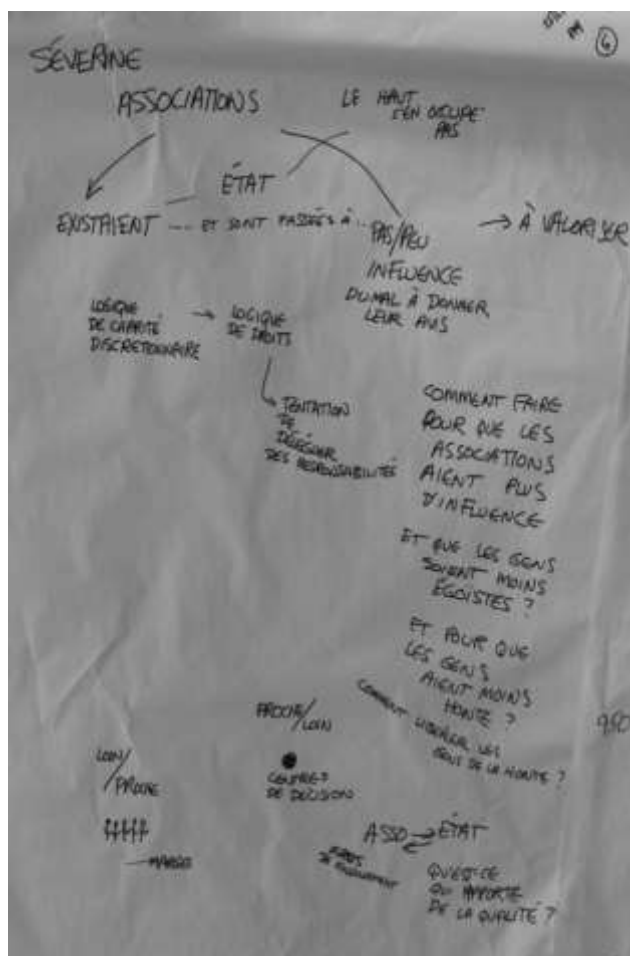
Françoise. Je voyais l'espèce de jeux où on a les pieds sur deux planches avec des roues.

Bernard. L'image que ça me donnait c'est le caoutchouc entre les rames de métro et à chaque fois que ça tourne, ça tague dans tous les sens

C'est les UUU (comme les AAA pour les marchés financiers) : il faudrait que les marchés financiers soient indexés dessus pour que ça pèse sur les États.

Le côté uniforme est peut-être plus contestable si on reçoit la même chose alors qu'on a des revenus du travail différents, sauf si l'imposition est égalitaire ensuite !

La dimension associative



Séverine. J'ai trouvé que les associations existaient un peu. Je comprends pourquoi les gens ne veulent pas être bénévoles car ils ont pas d'influence. Ils ont du mal à donner leur avis. Le « haut », l'État, ils s'en occupent pas. C'est mon point de vue. Comment faire, je ne sais pas. Les gens seraient peut-être moins égoïstes. Je pense que les gens assistés des aides, ils auraient peut-être moins honte d'aller voir les associations par rapport aux gens qui ont des salaires. Il faudrait trouver une solution pour que les gens comprennent comment on se bat.

Vivian. Beveridge disait «libérer les gens du besoin» : ce serait comment «libérer les gens de la honte» ?

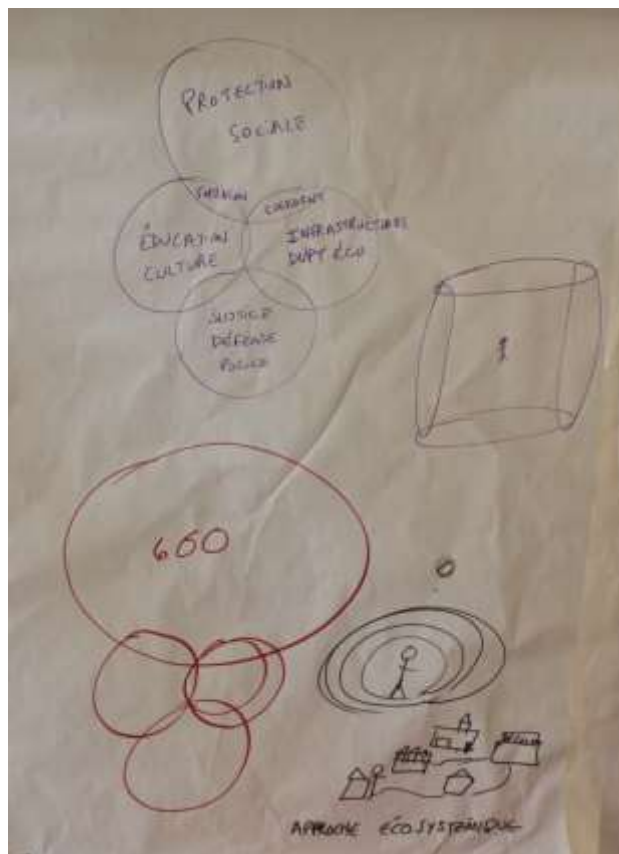
Séverine. Des associations devraient être valorisées. Et c'est dommage si elles ne sont pas connues.

Bernard. Pour moi, la grande différence entre ce que peuvent faire les associations et une logique de protection sociale, c'est que les associations peuvent être discrétionnaires alors que dans un système public, on peut être dans une logique de droit. Ils peuvent aussi se dédouaner.

Vivian. Comment garder les bienfaits de l'État sans perdre les bienfaits de la vie associative ?

Bernard. Qu'est-ce qui apporte de la qualité dans l'un et de l'autre ? Une logique de droit et peut être de gestion d'un côté. Du côté des associations, autour de la relation, de pouvoir dire à la personne en difficulté « tu n'es pas la seule à vivre ta situation ». Alors qu'une administration ne permet peut être pas ça.

Françoise. Sur le fait que les associations sont loin des lieux de décision, est-ce que les associations sont plus proches des personnes ? Est-ce qu'il y a un lien entre les deux ou pas ?



Martine. Plus une association est loin de tout ça et doit aller chercher de l'argent dans le privé, ça rend fou. Donc il faut aussi changer l'entourage.

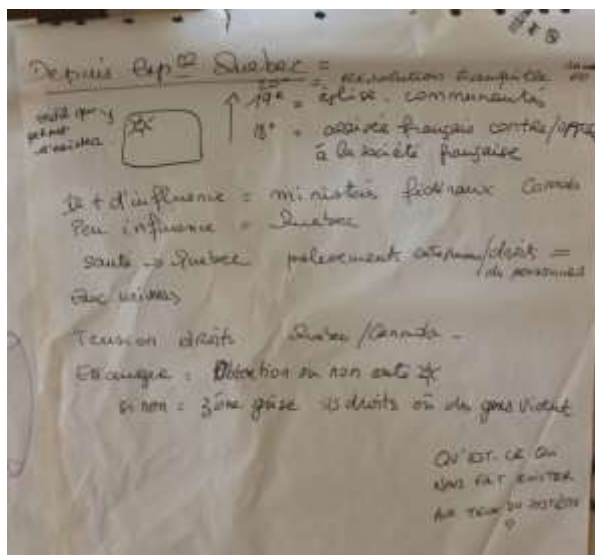
Bernard. On peut devenir aussi opérateur de la commande publique. Il y a différentes formes d'association (entre l'AFPA et les joueurs de pétanque).

Manu amène un schéma qui donnerait à peu près le contenu du panier de biens publics dans lequel la protection social est un bout ; les infrastructures économiques, un autre ; l'éducation et la culture, un troisième ; la défense/sécurité/justice, un dernier. La formation est au croisement entre protection sociale et éducation. Le logement entre « infrastructures économiques » et « protection sociales ».

Vivian. Ta réflexion me rappelle un petit peu l'approche en écologie humaine, avec ses divers niveaux écosystémique où il y a la personne, la maison (là où elle habite), soit le microsystème, les lieux qu'elle fréquente , c'est le mésosystème. Les règles de vie du territoire où elle est, c'est le macrosystème. Si on cartographie ces niveaux dans la vie, ce n'est pas comme ça emboîté un dans l'autre sur le territoire. Ce n'est pas automatique l'étagement des couches de cette écologie-là. Tu trouves un

chèque du gouvernement dans la boîte aux lettres chez toi. À la longue, j'étais plus à l'aise de cartographier des institutions qu'en entourant des personnes.

Les comparaisons avec le Québec



Vivian. Je pourrais faire une présentation parallèle qui serait aussi longue. Voici tout de même quelques points qui me sont venus.

La carte Vitale vs la carte soleil. Vous c'est la carte Vitale. Au Québec, c'est ça le cœur : la carte d'assurance maladie. La carte soleil. Dans l'histoire du Québec, elle a une grande importance car elle indique un point de bascule en 1970-72, dans ce coin-là. Notre histoire de protection de la santé se construit à cette date-là. De sorte qu'elle arrive après Beveridge. Il y a toute l'influence de la pensée sociale de l'Église (*Rerum novarum*) et la prise de relais de l'action des communautés religieuses. Si je recule loin loin, au début du Québec francophone avec les premières nations qui sont organisées totalement autrement, les gens arrivent en partie en réaction contre la société française avant la révolution. Ils vont socialiser avec les autochtones, mais il y a beaucoup de libre entreprise. Être son soi-même. Avec du servage. Il n'y a pas eu de guerre importante sur le territoire du Québec dans le dernier siècle. Alors qu'on voit l'importance de la guerre au XXe siècle pour la France.

Je ne trouve pas d'équivalent au dessin de Manu dans la société québécoise. Je verrais plus les fonctions et budgets des différents ministères québécois et fédéraux et pas grand-chose au niveau de la ville quoi qu'elles ont des responsabilités. L'équivalent du schéma de Manu avec l'équivalent des budgets du Québec : éducation / santé / solidarité sociale / famille. Il faut tout le temps que je pense, est-ce que ça relève du Québec ou du Canada. Moi, comment je comprends la santé, elle est financée par l'impôt, par les charges des entreprises. Elle me permet d'aller à l'hôpital, de consulter mon médecin, mon revenu n'a pas d'importance.

La retraite ça sera autre chose.

L'éducation universitaire échappe en partie à l'impôt. On est plus proche des États-Unis.

On ferait un portrait différent. Il y a des tendances mondiales qui s'appliqueraient autrement. Chez nous, ça demanderait de réfléchir à «comment garantir le revenu sans la honte avant la retraite» ?

L'autre chose liée à l'histoire de « la révolution tranquille », on est en plein mouvement d'émancipation des femmes et donc la question du revenu des personnes est très importante. Il y a une préoccupation du revenu autonome des femmes. Ça coïncide toutefois encore aujourd'hui pour la pension alimentaire qui est pensée comme un revenu du travail (et donc prise en compte dans le calcul de la sécurité du revenu des cheffes de famille monoparentales).

Le fait de s'y mettre plus tard, dans les années 1960 a donné des opportunités d'universalité par rapport à la France. Il y a des tensions aussi. Ce qui est pris pour acquis dans le système français, n'est pas forcément le cœur des choses dans un autre système.

Cet exercice d'écoute comparative m'invite à porter attention à l'outil qui fait exister (avec la question des étrangers). Une fois que tu as la carte soleil, tu existes. Il y a un certain nombre de gens qui échappent, des demandeurs d'asile dont les enfants qui vont à l'école pourraient être dénoncés. Il y a des zones grises.

La protection sociale de demain à rêver logique

- Choix de trois points dans les apports qui viennent d'être faits, à explorer dans la perspective de rêver logique vers plus de justice sociale.
- Travail en trois équipes.
- Mise en commun

Le point suivant du programme touche au «rêver logique», autrement dit à ce qui pourrait se transformer dans la protection sociale en France vers plus de justice sociale.

On a mis au sol les apports qui viennent d'être faits. On prend un temps pour repérer les questions d'action transformatrices qui ont été partagées dans le travail d'écoute. On en choisit trois à approfondir.

- Comment se décentrer du travail ?
- Qu'est-ce qui serait révolutionnaire comme transformation du système de protection sociale ?
- Comment libérer les gens de la honte ?

Et on forme trois équipes pour y réfléchir chacune à un des trois points pendant une vingtaine de minutes. Chaque équipe présente ensuite son travail.

1. Comment se décentrer du travail ?

Le premier point c'est qu'on s'est dit qu'il y avait 4 grands endroits à faire bouger.

Le premier c'est la communication des droits (avoir une carte vitale où il y a tout, pas l'utilisateur qui aille chercher comme pour la carte Navigo). Eux, ils s'arrangent derrière.

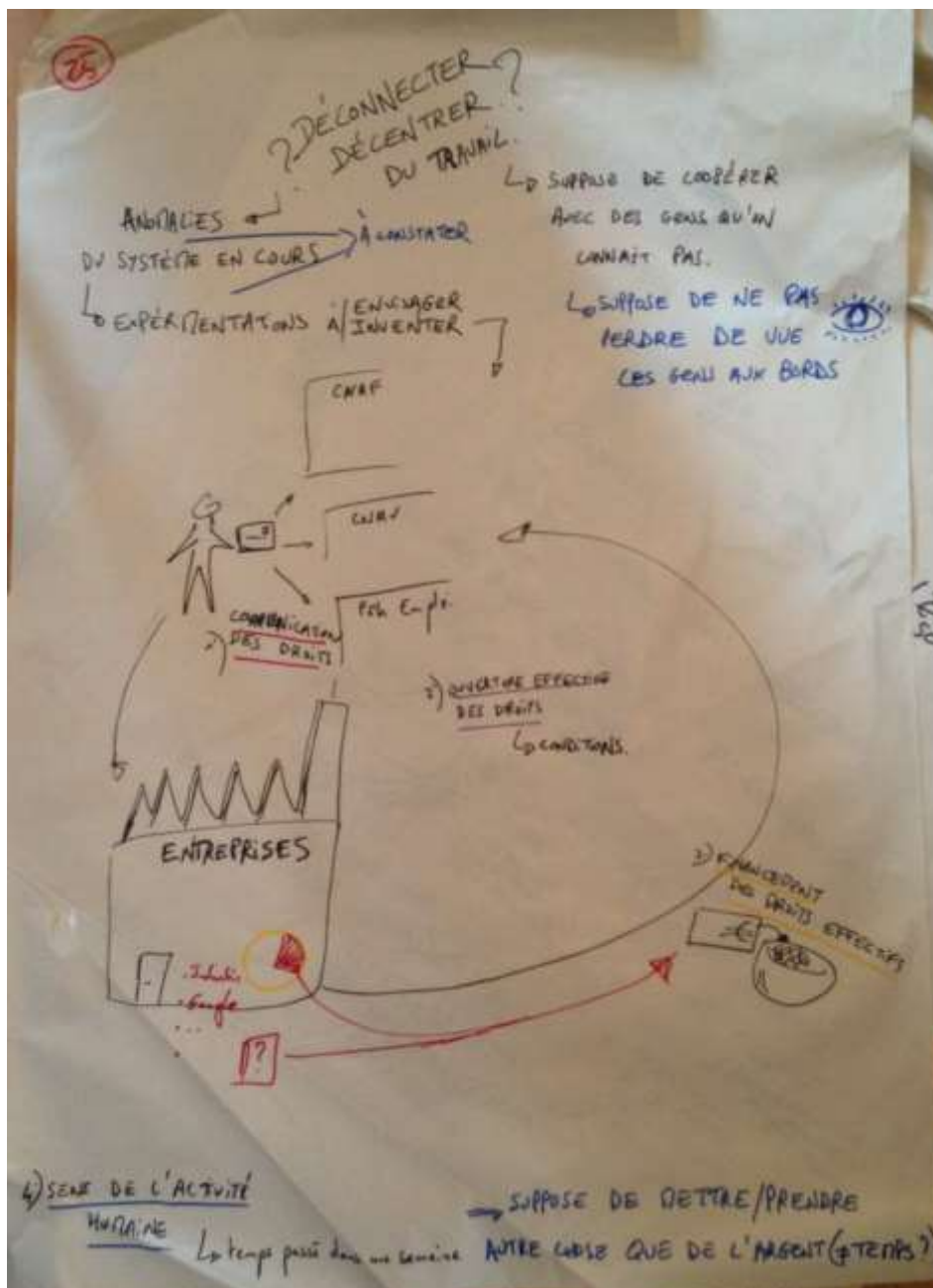
Deuxième, l'ouverture effective des droits qui sont aujourd'hui très liés au travail (à faire bouger).

Troisième, comment on remplit le panier car aujourd'hui, on le remplit par d'autres sources que des cotisations liées au travail.

Quatrièmement, la richesse au-delà de la richesse monétaire, le sens de l'activité humaine.

Après, on a un plan de bataille. Il faut aller voir les anomalies du système en cours (ce qui constitue sur un mois nos activités, on verrait que beaucoup de choses ne dépendent pas du travail, on verrait la notion de richesse se poser autrement). Ensuite, des expérimentations à envisager. En ayant toujours en tête de ne pas

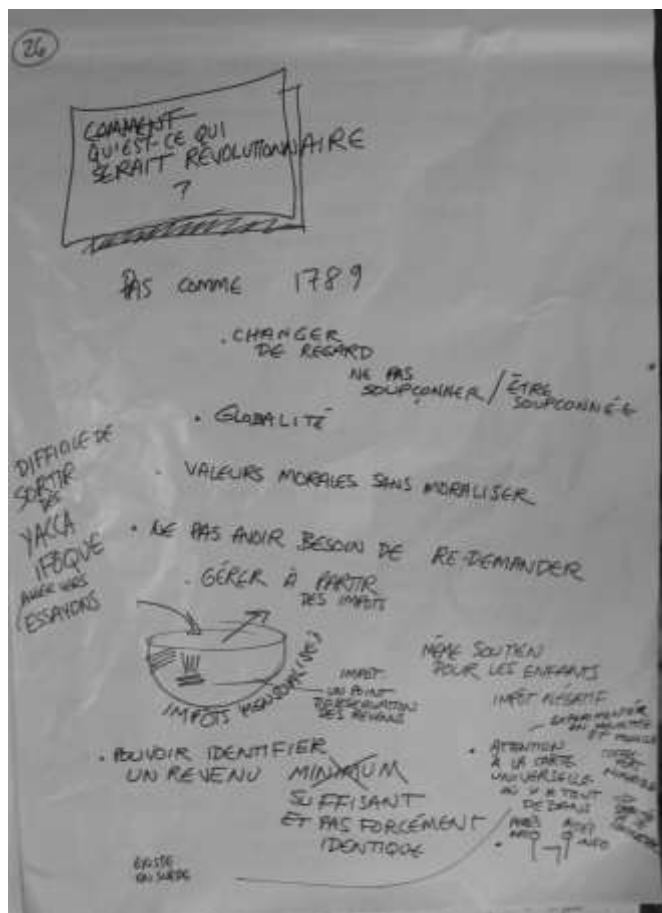
perdre de vue les gens qui sont au bord des règles qu'on pourrait envisager (si on comptait tout en temps, des personnes ne peuvent pas donner du temps, comme certaines personnes avec un handicap). Avoir la panoplie d'ensemble des activités humaines permettrait d'inventer un système à entrées et sorties multiples...



« Logique comme rêve ! »

2. Qu'est-ce qui serait révolutionnaire ?

On a fait une grande révolution sans prendre de notes. Ne pas faire la révolution comme en 1789. Changer de regard pour ne pas soupçonner et ne pas être soupçonné·e. Voir la globalité de la personne et du système. Avoir des valeurs morales sans moraliser. On a tourné autour de l'uniformité (les trois U de Beveridge).



Uniforme . Il faut faire attention à ce que ne soit pas de l'uniformisation. Ce qui est uniformisé, c'est le droit pour tous, c'est l'accès, c'est la forme. Mais paraît important les besoins des personnes, des individus. Ça peut changer dans une vie, d'une personne à l'autre, entre les niveaux de revenus. Les besoins peuvent être différents. C'est compliqué de changer des acquis (par exemple les allocations familiales). Il y a des besoins reconnus et d'autres non reconnus. Il peut aussi avoir besoin de nourrir sa créativité...

Ce qui serait révolutionnaire, ce serait de ne pas avoir besoin de demander.

Que quand ton fils change d'âge, tout change.

Manu. Si tout passait par les impôts, ce ne serait pas pareil que de demander le RSA. S'il y avait des plus et des moins et que tout passait par le même endroit.

Celina. Mais la mensualisation renvoie à la feuille de paye une nouvelle fois

Françoise. Parler de revenu suffisant plutôt que de revenu minimum. Le revenu suffisant n'est pas forcément identique. Il peut être plus important pour l'un que pour l'autre

Bernard. Si on remplaçait le système d'allocation familiale par un crédit d'impôt de 731€ et si tu es imposable, tu le déduis de tes impôts. Cela supprimerait le calcul du quotient familial alors qu'aujourd'hui, il est plus faible pour une famille pauvre que pour une famille riche. Ce n'est pas juste une utopie.

Maryno. J'ai un ressenti personnel où je trouve très difficile de sortir des yaka, foke dans le « rêver lucide ». Je trouve que c'est compliqué. C'est facile de dire « yaka » et je vois bien les limites.

Françoise. On pourrait dire « essayons ».

La carte universelle où il y a tout dedans, ça fait peur aussi...

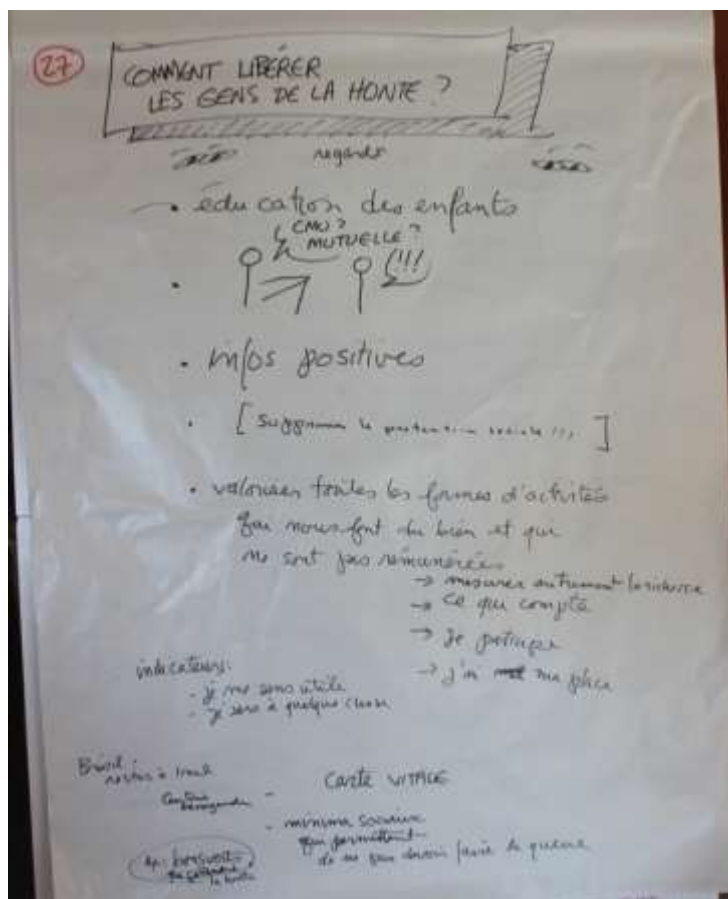
Bernard. Il y a deux départements qui sont en train d'expérimenter ce que tu dis « le coffre-fort numérique ». Tous les éléments dont les administrations ont besoin serait sur un site Internet pour voir si différentes administrations pourraient accéder aux informations.

Manu. Cela existe déjà en suède.

Vivian. Quand tu n'as pas ce numéro, c'est extrêmement compliqué pour vivre.

Martine. Ce qui existe déjà pour ceux qui n'ont pas la carte soleil.

3. Comment libérer les gens de la honte ?



On a pensé à l'éducation des enfants pour qu'ils sachent ce qu'est la protection sociale. Par rapport à l'accès dans un cabinet de santé, la secrétaire demande si on est à la CMU ou si on a une mutuelle. Une formation des agents d'accueil.

Il faudrait que les politiques donnent des [] positives envers les gens qui sont aux minima sociaux.

Si c'est stigmatisant, faudrait-il supprimer la protection sociale ?

Valoriser toutes les formes d'activités qui contribuent au fait qu'on soit bien en société et qui ne sont pas des activités rémunérées. En sachant qu'elles ont moins de place qu'il y a 50 ou 100 ans. Et qu'on a besoin de moins pour produire autant de richesse.

Amélie. Il faut malgré tout prouver qu'on est utile à la société.

Martine. Il ne s'agit pas que chacun prouve qu'on est utile à la société mais de valoriser tout le travail non rémunéré nécessaire pour qu'on vive en société.

Bernard. Que les droits puissent être validés en back-office. Ce qui fout encore plus la honte que face aux travailleur·e·s sociaux, c'est d'avoir besoin d'aller faire la queue dans des associations. Il faudrait que les minima sociaux permettent de ne pas avoir besoin d'aller faire la queue. Le CCAS qui donne des bons « verts ». On se les file entre nous pour ne pas avoir de « bons verts ». Pour ne pas avoir la honte.

Maryno. Au Brésil, les restaurants à 1 réal, beaucoup de gens y vont. Tu n'y vas pas uniquement quand tu as besoin. Il y avait une forme de brassage sociale. C'était accès à tous.

Vivian. Comme un café à Marseille où tu pouvais emporter des livres si tu en laisses d'autres en échange sur place. Ça te donne accès à plus.

Échange sur la journée et approche du lendemain

Encore quelques minutes, après cette journée bien remplie, pour partager les fruits de la journée et se positionner sur le programme du lendemain.



Maryno. J'ai bien aimé le détour par l'histoire. C'est intéressant de prendre du recul. Il y a eu des réponses plus ou moins adaptées dans tel contexte qui ne sont plus adaptées aujourd'hui. Tenir au fond sans être accroché aux formes historiques.

Séverine. Ce matin j'ai appris beaucoup des choses et je vais les remonter.

Martine. J'ai bien aimé le petit groupe où on a rêvé sur les possibilités pour changer le monde. C'était pas complètement irréaliste. Complicé mais faisable.

Bernard. Même s'il y a des trous dans le filet, de voir les masses considérables d'argent que ça représente. Ça donne le sentiment de grande complexité mais aussi de solidité. C'est énorme dans l'activité économique globale du pays. On voit bien qu'on ne pourrait pas se passer d'un truc aussi énorme. Ça a évolué. Ça peut évoluer. C'est solide même s'il y a des choix à faire. Ça permet de travailler dessus. C'est pas un truc en train de s'écrouler. Ça tient debout. Plus dans faire évoluer que dans une résistance qui pourrait être un peu stérile. On commence à trouver des petits bouts par lesquels on a prise. C'est tellement compliqué et tellement opaque qu'on sent bien qu'on doit pouvoir sensibiliser et mobiliser.

Amélie. Ça renforce mon envie de travailler sur la gratuité. Ça me donne d'autres angles de vue pour travailler sur ça. Ça va donner du grain à moudre pour l'équipe qui bosse avec moi.

Françoise. J'ai passé ce matin une étape nécessaire pour comprendre. Et finalement, là ce soir, je me dis que c'est tellement complexe, dense, que chercher une solution, on ne peut faire que plus simple et plus léger. Et je vais me mettre à faire du cirque à force de tenir en équilibre.

Manu. Je me demande comment ils ont fait en Suède pour discuter ensemble ? Et puis, demain, un truc plus actif, plus symbolique dans la forme, du théâtre, à voir.

Celina. Je trouve qu'hier on a mis les courgettes de nos vies, les aubergines des études de cas, ce matin on a mis les oignons qui font pleurer, un peu d'ail cet après-midi avec l'utopie. Quelques petites herbes qu'on peut mettre dedans pour que l'oignon interagisse avec les aubergines et les courgettes. Aller regarder un peu ailleurs comment ça se fait. Aller interroger l'histoire française et sortir de ça pour avoir des idées.

Manu. Il manque des tomates...

Celina. Je vous laisse des ingrédients à mettre dedans

Vanessa. J'ai apprécié l'historique de ce matin. J'ai été surprise par beaucoup d'informations. Ça pose plein de questions.

Manu. Peut être aller vérifier ce que des historiens pensent de cette histoire.

Bernard. Notre système était plutôt basée sur la défiance, que les gens allaient abuser du système. Qu'est-ce que ça donnerait si on garde les mêmes briques, qu'on les ferait bouger avec un a priori de confiance ? J'ai encore en tête la manière dont avait été vendu le RMI, toute personne qui en fera la demande recevra la première mensualité et après on vérifiera. Logique de droit supposée. Pour le RSA, c'est presque le contraire.

Vivian. Ça m'amène à voir « qui décide » puis qu'on se dise aussi « qui fait » et « qui bienveille » (qui a une approche bienveillante des passages de la vie et des personnes). Les associations ont parfois des approches différentes. Quelqu'un a dit « où est la vie dans ça ? » et hier, on a dit « où est la protection sociale dans ça ? ». Il y a un lien entre les deux.

L'échelle sociale devient facilement invisible. On a tout à gagner à savoir ce qui arrive à ceux qui sont tout en bas. Un travail de documentation à faire sur ce qui arrive dans la bonne échelle. On est à une bonne place.

On a même une citation à méditer.

Un organisme social quelconque, petit ou grand, est ce qu'il est, parce que chaque membre accomplit son devoir avec la conviction que les autres en font autant.

Partout où un résultat cherché est obtenu par la coopération de plusieurs personnes indépendantes, l'existence positive de ce résultat est la simple conséquence de la confiance mutuelle préalable des parties intéressées. Un gouvernement, une armée, une organisation commerciale, un collègue, une société athlétique n'existent qu'à cette condition, faute de laquelle non seulement on ne saurait rien accomplir, mais encore rien tenter. Un train entier de voyageurs, d'une bravoure individuelle moyenne, se laissera piller par un petit nombre de bandits, simplement parce que ces derniers peuvent compter les uns sur les autres, tandis que chaque voyageur considère la moindre résistance comme le signal d'une mort certaine qu'aucun secours ne saurait prévenir ; si chaque voyageur pouvait seulement croire que tout le wagon réagirait en même temps que lui, il résisterait individuellement, et le pillage serait impossible.

William James, La volonté de croire, Les Empêcheurs de penser en rond, 2005.

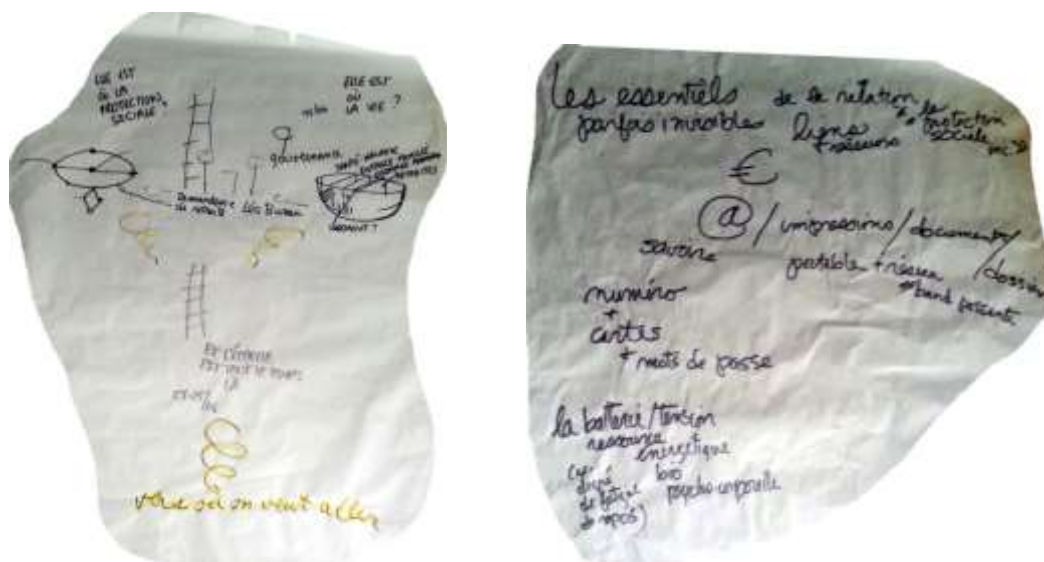
Visionnement en soirée

On avait dit que le soir pourrait être l'occasion de voir un film ensemble. Ou de jouer à des jeux de société.

De fait, après le repas, Amélie nous fait voir une présentation en ligne sur la protection de la retraite en France.

Et les réflexions continuent sur les jeux de sociétés associables à la protection sociale.

Quelques personnes font équipe avec Manu et Vivian pour voir comment ajuster le programme du troisième jour à la lumière de ces deux premières journées.



26 juin 2015 : Une dernière exploration et ensuite, un retour aux trois organisations

Apercevoir, réunir et communiquer les morceaux de l'exploration des deux derniers jours

Tenter une nouvelle réponse à la question initiale

Faire des recommandations aux trois organisations porteuses

Zoom sur un passage de la vie dans l'échelle sociale : demander sa retraite à la protection sociale en théâtre-image

Pour cette dernière journée de séminaire, la composition du groupe se modifie à nouveau : Celina doit partir pour une autre activité dans le nord de la France, et Anaïs, la sœur d'Amélie, présente lors de la soirée précédente, se joint au groupe. Le groupe a retenu deux morceaux pour le programme de la journée : une dernière exploration sur le thème de la protection sociale et un regard sur l'expérience du séminaire en vue des suites à donner.

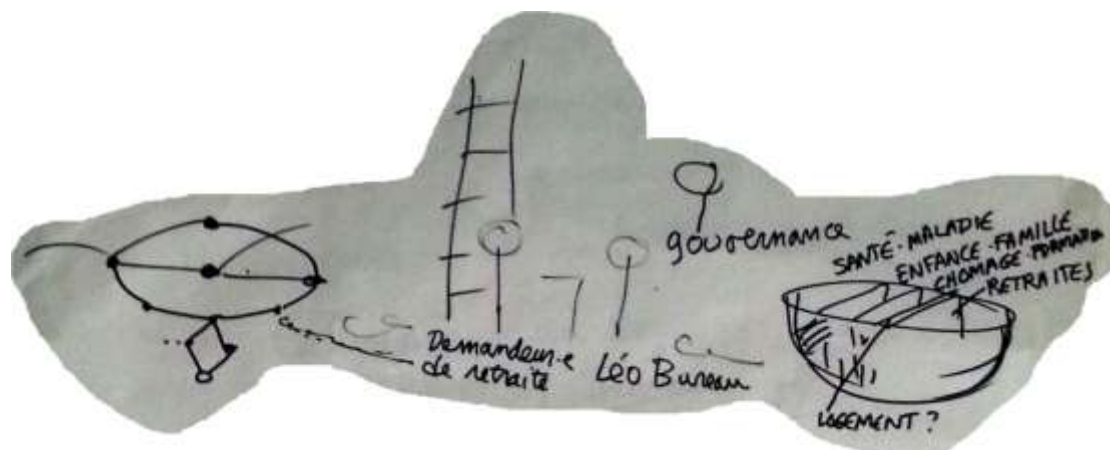
L'exploration des deux derniers jours a fait voir une sorte de paradoxe :

- si on se concentre sur Khalavi-e, autrement dit les parcours de vie des personnes, la question de la protection sociale peut rester hors champ ;
- si on se concentre sur l'histoire de la protection sociale, c'est la vie concrète des personnes qui peut rester hors champ.

Elle a fait voir aussi que l'échelle sociale est tout le temps présente, avec des personnes positionnées différemment dessus, ce qui a des conséquences différenciées pour leur vie et aussi pour la manière dont le système de protection sociale traite leur situation. Il est facile de l'oublier. Or ça peut faire toute la différence.

Par ailleurs, il y a un endroit où les parcours de vie rencontrent le système de protection sociale : le guichet, le lieu de première ligne, la porte d'entrée du système. Dans cet endroit, il y a des interactions en personne, ou par dossiers interposés, entre des personnes en situation de faire valoir un droit relatif à une situation de vie et un ou une Léo Bureau et ses supérieurs administratifs.

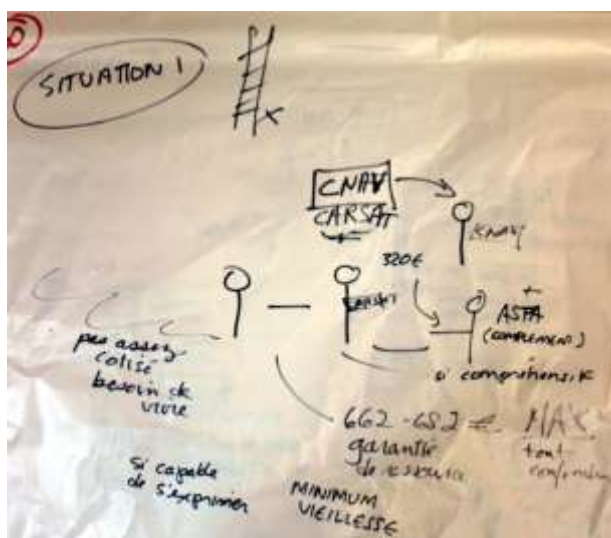
Manu a senti le besoin la veille d'introduire un exercice plus symbolique, possiblement avec du théâtre. Nous allons explorer une situation de rencontre entre les parcours de vie et la protection sociale : la demande du revenu auquel on a droit au moment du passage à la retraite. Nous allons le faire en tenant compte de trois positions des personnes dans l'échelle sociale : au bas de l'échelle, plus au milieu, en haut de l'échelle.



La technique est simple.

- On forme trois équipes.
- On se donne quelques minutes pour construire une image fixe mettant en scène un·e demandeur·e, un·e Léo Bureau, et un·e patron de Léo Bureau (en fait la gouvernance), où les personnes de l'équipe vont figurer, avec la possibilité d'utiliser des objets disponibles sur place.
- Chaque équipe présente ensuite à tour de rôle son image fixe.
- Le reste du groupe tente de comprendre ce que l'équipe tente de signifier.
- Il a la possibilité de modifier l'image selon ce qu'il voudrait transformer dans celle-ci.
- Vivian, qui ne connaît pas le système des retraites en France, tentera de résumer et de modéliser ce qu'elle aura entendu.
- On regardera ensuite ce qu'on apprend des trois mises en scène.

Au bas de l'échelle



Séverine, Vanessa et Amélie, qui s'y connaissent en la matière, ont formé l'équipe du bas de l'échelle. Elles mettent en scène la situation d'une personne qui n'a pas assez cotisé pendant sa vie pour couvrir ses besoins à la vieillesse.

Une fois la scène «figée», voici ce que le groupe aperçoit.



La supplication. Le mépris. Quelqu'un qui essaie de convaincre une personne qui se montre indifférente. Les regards ne rencontrent pas. «Léo Bureau est presque aussi écrasé du regard du chef derrière.» Il n'a pas l'air très épanoui.



La personne qui demande est en train de faire quelque chose qui est très importante et vital pour elle. Si on enlève le bureau, la personne qui demande s'écroule. Et Léo Bureau aussi. Ça a l'air d'avoir moins d'importance pour le chef. Ce n'est pas son problème. Il y a un tas de papiers en bordel qui fait partie de la scène. Léo Bureau est écrasé par ses dossiers. Il y a un ordi et des papiers. Les informations ne communiquent pas.

C'est bien ce que l'équipe voulait présenter. Avec la gouvernance qui regarde ailleurs.



Qu'est-ce qui pourrait être changé dans cette scène pour qu'elle s'améliore ?

- Que les deux personnes se regardent à la même hauteur.
- Que la demandeur·e ait une chaise.
- Que la paperasse migre du côté du chef·fe.
- Que la personne demandeure soit accompagnée.
- Ou qu'il y ait une médiation.
- Que les chaises soient du même côté de la table et que la demandeure et Léo voient la même chose («tout de suite, Léo lève la tête»).



Et le chef·fe ?

- Au moins une fois par année, il vient se mettre à la place de Léo Bureau qui lui montre son travail.



«Donc on peut faire bouger des choses», dit Maryno.

Vivian pose ses «questions plates de Québécoise», ce qui permet de préciser le cadre administratif de la situation.

- Quelle est l'entité administrative en cause ? La CARSAT¹⁵, la caisse régionale, en première ligne, qui va instruire la retraite, et la CNAV¹⁶, ou caisse nationale.
- Quel est l'historique de notre personne ? Tout le monde va passer par la CARSAT. Elle ne peut avoir qu'une petite retraite. Elle n'a pas assez cotisé. Elle a besoin de vivre. On lui propose probablement le Minimum vieillesse, soit 662 ou 682 €. C'est une garantie de ressources maximum : allocation logement + Minimum vieillesse = ce montant, «toutes prestations sociales confondues».
- En fait, la personne ira voir d'abord la CARSAT pour connaître le montant auquel ses cotisations lui auront donné droit, par exemple 320 €. Ensuite elle ira voir le service sociale pour dire qu'elle n'arrive pas avec ce montant. Le travailleur social instruira la demande d'ASPA¹⁷ ou Allocation de solidarité aux personnes âgées (le nouveau nom du Minimum vieillesse), ce qui lui donnera accès à une garantie de ressources jusqu'au montant mentionné. Elle devra faire deux démarches. Si ça marche bien.

¹⁵ <http://www.carsat-ra.fr/> .

¹⁶ http://www.securite-sociale.fr/CNAVTS-L-Assurance-retraite?id_mot=64 .

¹⁷ <http://www.social-sante.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/les-fiches-pratiques-de-la,2349/les-prestations,2352/l-allocation-de-solidarite-aux,14834.html> .

«Dans le meilleur des cas, si elle trouve des Léo Bureau compréhensifs.» Si elle a les papiers et justificatifs. Si elle est capable de s'exprimer et de raconter sa situation.

Il y a beaucoup de si. Et peut-être des scies...

Au milieu de l'échelle



La deuxième situation est présentée par Martine, Maryno et Bernard.





Que voit le groupe ?

La demandeuse a un tas de justificatifs à donner. Ça semble assez lourd. Léo Bureau regarde ses notes. Ils ne se regardent pas. La gouvernance regarde clairement ailleurs. La demandeuse est écrasée sous le poids des dossiers. Léo Bureau jette des papiers à la poubelle. En fait, vu les feuilles choisies, ce sont des vies (des kahlavie !). Il y a des papiers en trop. Léo Bureau donne l'impression de connaître son travail. Il y a une suffisance. Il sait faire. Il a l'air satisfait. Le chef regarde super loin avec des lorgnettes. En 2050. Il ne se préoccupe pas de ce qui se passe maintenant.

C'est bien ce que l'équipe a tenté de démontrer. Un qui est dans les statistiques et très loin du terrain. Et qui regarde ce qui se passera dans cinquante ans, mais qui se fiche de ce qui se passe. Plus le côté paperasserie, de réunir plein de papiers. Un parcours de combattant pour les personnes. Elle amène des tas de dossiers et Léo Bureau les jette à la poubelle à mesure. Parce qu'il a plusieurs fois les mêmes papiers.

Il a déjà ce dont il a besoin. Il les a déjà jetés deux fois. On doit les ramener quand même. Il faut présenter tout le déroulement de carrière.



Quelles sont les propositions de transformation ?

- Avoir un papier unique à présenter.
- Léo Bureau a le dossier complet.
- Il n'y a qu'à confirmer la demande.
- «La compréhension, ça fait du bien.»
- Le chef discute avec eux, il est plutôt d'accord et montre son approbation.
- Il est prêt à signer en bas.
- Autre proposition : n'avoir qu'à montrer où on est sur Khalavi-e. Ce qui amène Léo Bureau à dire ok, c'est bon, voici ce qu'on fait maintenant.

- C'est encore mieux du même côté de la table.
- On signe la convention et indique : bon à payer.
- La demandeuse touche sa retraite.
- Les dossiers sont toujours là, mais il y a une ambiance différente.
- Et tant qu'à faire, pourquoi pas un peu de musique et un petit café ?
- Apporté par le chef, le café ? Ici «on bascule dans le monde du rêve». Jusque-là c'était plausible.
- En tout cas, il y a là des gestes qui changeraient l'ambiance. «On est trop cool !»



Et maintenant, les «questions plates».

- Quelle est l'entité administrative en cause ? La CARSAT à nouveau, c'est incontournable. Le chef est très haut et très loin, dans son monde à lui, avec les chiffres, au Comité d'orientation des retraites.
- Dans la pile de papiers, il y a tous les justificatifs : les feuilles de paie. Il faut «toutes les feuilles de paie de toute ta vie.» Ce qui est déjà dans le système de l'URSSAF¹⁸, l'institution qui s'occupe aussi du chômage et des ASSEDIC¹⁹. Il y a l'histoire familiale. Les attestations de la CAF²⁰. Les indemnités de congés parentaux. Les papiers de formation continue, même si ça n'ajoute rien si l'État n'a pas cotisé.
- Quel est l'historique de notre personne ? Elle est dans le troisième décile. Elle a changé d'emploi souvent. Il y a un enjeu à valoriser les courtes périodes de travail qui pourraient compter pour un trimestre : jobs d'été, intérim. Et à maximiser le nombre de trimestres. Il faut arriver à 166 trimestres. Sinon il y aura une décote, qui comptera d'autant plus si les cotisations ont été peu élevées. En France, ça fonctionne par trimestre. Et ce sera particulièrement compliqué pour les

¹⁸ <http://www.urssaf.fr/index.html> .

¹⁹ <http://www.pole-emploi.fr/accueil/> , <http://www.pole-emploi.fr/candidat/mes-allocations-@/index.jspz?id=76919> , <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/282-assedic-calcul-des-allocations-chomage> .

²⁰ <https://www.caf.fr/> .

emplois aidés, parce que les cotisations sociales versées par l'État auront bougé selon les années et seront considérées ou pas dans le calcul de la retraite.

- Si cette personne a cotisé toute sa vie au SMIC et arrive à 166 trimestres, elle aura 85% du SMIC, autrement environ 900 €.
- Après la CARSAT, la personne aura instruit sa retraite sécurité sociale (ou régime général) et sa retraite complémentaire, qui est un régime obligatoire et non facultatif. Ceci dit, l'organisme de retraite complémentaire, soit environ 30 % du montant de la retraite, peut ne pas se satisfaire de l'analyse de la CARSAT et redemander tous les justificatifs.
- Et selon les emplois qu'aura occupés la personne, cela touchera une variété de caisses.
- La demandeuse aura-t-elle aussi cotisé au privé une assurance-retraite de plus ? C'est possible, mais assez limité en France pour ce niveau de revenu.

Ça pose des questions dans le groupe. Comment ça va se passer quand on va arriver là ? Par exemple, si on a le RSA.

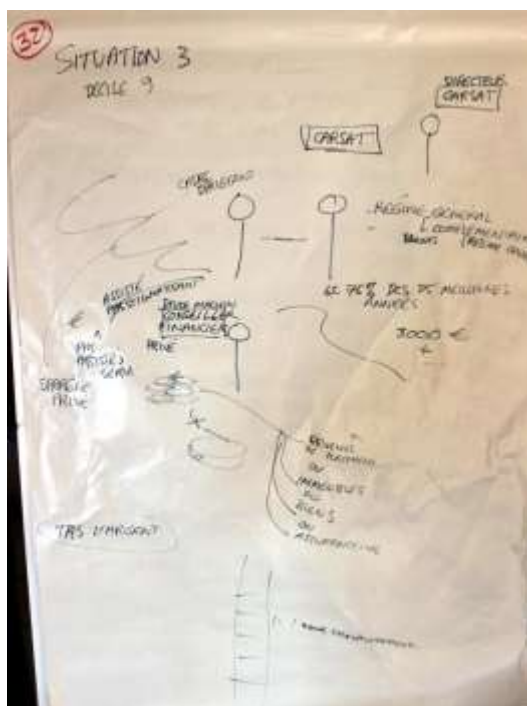
Ce qui est simple, c'est si les gens ont peu d'employeurs et des périodes longues chez l'employeur. Ce qui sera compliqué ce sont les interruptions pour maternité, chômage, service militaire (selon que t'ais ou pas travaillé avant). Le tout à calculer depuis l'âge de 14 ans.

«Les histoires de papiers, c'est beaucoup plus compliqué pour quelqu'un qui a une vie décousue.» Tu perds tes fiches de paie. Va retrouver l'employeur !

Pour les pensions d'invalidité, c'est comme ça aussi.

Séverine constate que c'est aussi dur en termes de démarches que pour obtenir le RSA. Sauf que ça ne se produit qu'une fois dans sa vie. Alors qu'au RSA, on galère à chaque fois. Et «que des papiers on en a plein, parce qu'on a plein de mini-périodes de travail».

En haut de l'échelle



La troisième scène est jouée à quatre personnes, les quatre qui formaient l'équipe : Françoise, Anaïs, Manu et Vivian.



Que voit le groupe ?

Léo Bureau bosse seul-e. La personne qui a demandé sa retraite est tranquille. Le gouvernement maîtrise bien Léo Bureau et s'assure qu'il s'occupe bien de la situation. Il y a des ordinateurs et des téléphones portables. C'est la CARSAT hi-tech. Léo Bureau est moins important que dans les autres scènes. Il n'y a pas la paperasserie. La personne n'est même pas là. Elle discute avec son conseiller·e. Elle a payé quelqu'un pour faire le boulot à sa place. «Vu qu'elle est riche, c'est le truc au-dessus. C'est un conseiller ou un consultant qui téléphone au supérieur.» C'est un avocat ou conseiller fiscal qui a deux téléphones et fait l'intermédiaire. La demandeuse boit un coup avec ses copains. Elle a un réseau de relations

qui lui permet d'avoir accès au grand chef. Léo n'a pas de téléphone. C'est le chef qui a un téléphone et qui parle à Léo Bureau. Léo Bureau pense que son emploi va sauter.

L'énigme est résolue. C'est bien ce que voulait représenter l'équipe. Le conseiller fiscal a un bon réseau et peut appeler le big chef qui peut donner des instructions à l'instructeur.

Comment modifier la scène pour qu'elle fonctionne mieux ?

Le groupe s'y met énergiquement.

- Enlever les téléphones et amener tout le monde à la table.
- Placer les interlocuteurs du même côté de la table et devant le même ordinateur.
- Autre proposition : retirer l'intermédiaire.
- En fait, un horizon similaire pour les trois situations dans l'échelle. Équité.
- Autre proposition : qu'il y ait une personne intermédiaire dans toutes les scènes. Autrement dit, le droit à l'accompagnement et à la médiation. Une personne qui représente le côté équité et qui s'assure que les droits soient respectés.
- Porter attention aux tâches de Léo Bureau et à celle du chef, qui en réalité, s'occupe de plusieurs Léo Bureau.



On passe aux «questions plates» tout en réparant la casse survenue dans le brouhaha (le verre de jus d'orange de la demandeuse haut placée).

- Quelle est l'entité administrative en cause ? Encore la CARSAT. Son chef est aussi à la CARSAT, c'est le directeur. La quatrième personne travaille dans le privé, dans son bureau ou une étude, comme conseiller·e financier·e ou consultant·e.
- Autrement dit, pour la demandeuse, «l'idée d'être assistée, c'est pas stigmatisante». L'idée ici est de ne rien perdre. «Il n'est pas assisté, il est servi.» «Il se sert.» «Il paie.»
- Quel est l'historique de notre personne ? C'est une personne dans le décile 9 ou 10, probablement cadre dirigeant, qui a aussi cotisé ailleurs et qui fait voir sa part d'épargne privée auprès de son conseiller financier. Elle a le régime général et le régime complémentaire de tous (possiblement de 3000 à 4000 € par mois), soit 65% à 70% de ses 25 meilleures années (vu des plafonds au régime général, mais avec un

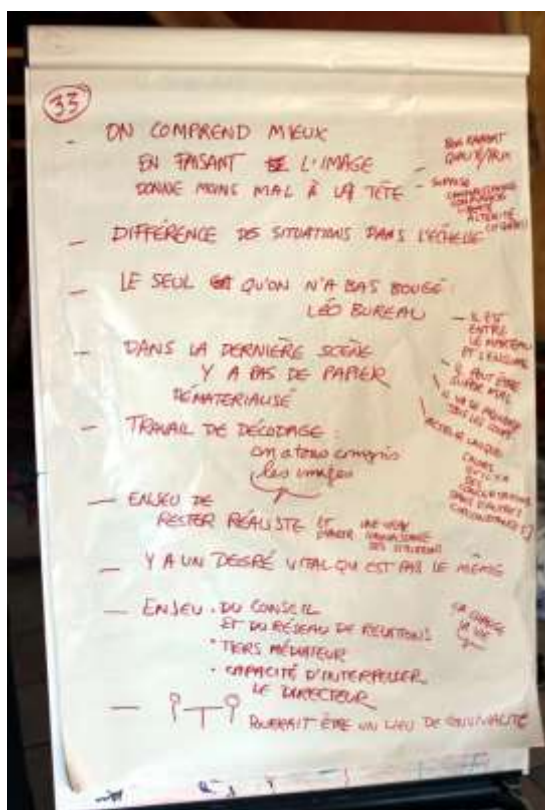
régime complémentaire plus avantageux, comme le régime cadre²¹, où la question des plafonds est un enjeu politique en ce moment), mais en plus potentiellement des produits financiers achetés pour la retraite (ou peut-être plutôt des placements immobiliers assez à la prisés en France comme formes de placement pour la retraite, ou des assurances-vie). Elle cherche possiblement à étaler sa prime de départ à la retraite sur plusieurs exercices fiscaux pour ne pas payer d'impôt.

- Autrement dit, elle a son tas d'argent et essaie en même temps de ne pas contribuer au panier.

Ce serait un point à conserver dans de futurs exercices : représenter les tas d'argent.

Sans entrer dans le sujet, Vivian mentionne que le portrait serait très différent pour le Québec. Ce ne serait pas le même théâtre image. Elle en donnera une idée dans le compte-rendu²².

Et alors ?



L'exercice s'avère très intéressant.

- On comprend mieux en faisant parler le corps et l'image. «On arrive plus à s'y mettre dedans.» À s'identifier. Si on avait procédé plus comme ça pour l'historique, on aurait peut-être eu «moins mal à la tête».
- La différence de traitement selon la position dans l'échelle est frappante.
- Sur toutes les scènes, le seul qui n'on n'a pas bougé est Léo Bureau. Il est resté assis. Il peut être super mal. Il est entre le marteau et l'enclume. Il va se prendre des coups de tous les côtés. L'avons-nous oublié ? C'est probablement compliqué de bouger à cet endroit. On constate que dans bien des situations de vie, il y a des concertations

²¹ Sauf pour la couche moins élevée des revenus de cadre, en raison d'une zone de chevauchement qui rendent le régime moins avantageux.

²² Voir en annexe.

entre plusieurs intervenants, mais que dans l'ouverture de droits, il n'y a souvent qu'une personne, avec ses consignes professionnelles, et aussi sa manière de voir les choses. Y a pas de concertation. C'est un acteur unique. En même temps, on a eu du mal à lui trouver une autre posture. On lui a enlevé des papiers. La seule fois où on l'a bougé, c'est quand on a fait expérimenter sa position par le chef. Il aurait aussi pu expérimenter une autre demande.

- Dans la dernière scène, il n'y a pas de papier. «C'est déjà dématérialisé.»
- «On n'a eu aucune difficulté à savoir de quoi on parlait.» «Quelque part, on le sait tous.» «On a tou-te-s compris les images.» Ça fait toucher aux archétypes.
- Il y a un enjeu de rester réaliste. Une partie du groupe est encore «dans le fantasme», n'ayant pas liquidé sa retraite. Une autre partie est là-dedans et a fait parler son expérience.
- On voit qu'entre les situations, il y a un degré vital qui n'est pas le même. La pression n'est clairement pas la même.
- On voit l'enjeu du conseil et du réseau de relations dans la troisième situation. On voit l'importance du tiers médiateur. Et la différence qui peut exister selon le niveau social. Ça joue probablement beaucoup en France. Par exemple, la capacité d'interpeller le directeur, ça change tout. Ceci dit, même sans cette capacité, l'intervenante social-e peut rendre de bons services, quand on est au bas de l'échelle.
- La rencontre au guichet, entre la personne et Léo Bureau, pourrait être un lieu de convivialité. Elle reste difficile à imaginer. Alors que c'est un lieu important.

Ça marche bien le théâtre-image. Ça a «un bon rapport qualité-prix». Peut-être aussi que ça marche bien quand le groupe connaît les situations dont il parle. Sinon ça peut rester dans le fantasme. Autrement dit, ça demande :

- de la connaissance,
- de la confiance,
- de la diversité.

Bon, une pause.

Retour sur le séminaire

En portant attention :

- aux explorations à poursuivre, à tenir et aux outils qui se dégagent ;
- aux questions qu'on aimerait poser et à qui.

Au retour de la pause, le groupe se met en posture «retour sur expérience». Cette étape est importante pour aider les trois organisations à l'origine du séminaire (le Secours catholique, la Fédération nationale des centres sociaux et AequitaZ), et qui le financent, à tirer parti de cette première exploration pour la suite du projet. On invente ici des outils d'animation et des contenus qui devraient pouvoir être transmis et utilisés ailleurs. On est dans un processus de don de temps contre don de savoirs.

Dans cette étape on aura trois temps d'une demi-heure :

- un sur les outils d'animation du séminaire ;
- un sur où est placé ce séminaire dans un processus qui viserait à avoir une protection sociale plus juste et où on se voit dans ce processus ;
- un sur le contenu, sur ce qu'on a appris et aimerait continuer d'apprendre.

Les outils d'animation

On a détaillé sur une grande feuille les huit temps d'animations qu'on a vécu pendant le séminaire avec les procédés utilisés. Manu invite chacun·e à aller poser une gommette rouge sur les temps d'animation qui paraissent intéressants à continuer de creuser avec d'autres et qui ont eu leur propre effectivité. Est-ce que c'est bien pour avancer sur la protection sociale ? Autrement dit ce pourraient être des outils qui ont des pattes et qui pourraient être repris par d'autres groupes. Ensuite on en discutera.



On constate que la plupart des outils ont suscité pas mal d'adhésion. Il y a du potentiel là. Et des ajustements possibles. Cela se précise dans l'échange.

- La plupart des outils sont opérants.
- La deuxième journée pourrait être plus dynamique, peut-être en utilisant les ressources du théâtre-image.

1. Réponse à la question de départ, «**Pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale pour vivre ensemble aujourd'hui ?**». Déclencheur pour entrer dans le sujet du séminaire.

- Un déclencheur est utile : il met dans le sujet.
- Il pourrait y avoir lieu de faire évoluer la question.
- Elle peut comporter sa propre réponse : pour vivre ensemble.
- **Manu.** Moi, je ne la trouve pas bonne. Je l'aime bien, mais on s'exprime à un tel niveau de généralité. Avoir un déclencheur peut-être plus percutant. Par exemple, la question de Bernard hier : «combien ça nous coûterait si ça existait pas ?»
- **Martine.** «Et si on n'avait pas de protection sociale ?»
- **Amélie.** Le danger de ces reformulations plus provocantes, c'est de se trouver chanceux et qu'on se contente que ce qu'on a. Alors qu'il faut se battre pour l'améliorer.
- Explication par **Bernard** de l'idée de la question de départ. La protection sociale, c'est un système qui ne peut fonctionner que s'il est soutenu par tous et utile à tous et on est dans une société de plus en plus individualiste, avec des écarts de de revenus de plus en plus grands. Alors se poser la question qu'on s'est posée, c'est se mettre en situation de réfléchir à la question de la protection sociale dans une société où le vivre ensemble ne va plus de soi. Il y a des ghettos qui se créent. De riches et de pauvres. L'idée, c'était ça : prendre en compte le contexte dans lequel on voudrait reréfléchir à l'utilité de ce système. Comment le rendre plus utile et efficace.
- Autre formulation possible : qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui le vivre ensemble est interrogé ?
- **Manu.** Sur les étrangers, c'est arrivé par Khalavi-e (exercice suivant) parce qu'on avait des étrangers dans le groupe. On n'a pas parlé des Roms parce qu'il n'y avait pas de Roms. Si on m'avait demandé où le vivre ensemble est mis en cause aujourd'hui, je pense que j'aurais parlé des Roms, parce que le racisme anti-rom est super-fort. Je ne suis pas Rom donc je ne le mets pas dans mon schéma, mais la question se pose. Il faut une question de départ. Dans quelle mesure la question peut aller chercher là où il y a des enjeux plus précis ?
- **Vivian.** La question pourrait être reformulée. En même temps ce qui m'a frappée, dans des réponses recueillies pourtant rapidement, c'est que ça a contribué vraiment à nous mettre dans le sujet. J'ai été surprise. Est-ce que le degré de précision serait le même dans d'autres groupes ? Il y a un enjeu pour qu'un groupe réfléchisse qu'il se mette dans le sujet. La question le fait et nous met à un endroit d'où on peut travailler de façon profitable.
- **Bernard.** La question est immensément large et elle permet d'entrer dans un sujet immensément large. On parle d'un système qui intervient partout dans nos vie de la naissance à la mort et qui représente le tiers du PIB. C'est juste colossal. «Je ne pense pas qu'on puisse y entrer par une question...»
- **Maryno.** ... étroite.
- **Bernard.** Ça nous a aidé·e·s à décoller. À prendre tout de suite un horizon un peu large. Je suis assez convaincu que si on avait pas de système de

protection sociale, on serait juste en guerre contre les inégalités.» Il y aurait de la violence dans notre société.

2. Je suis ici. Outil de présentation de chacun·e à partir du schéma Khalavi-e, avec les dix points du parcours de vie.

- **Maryno.** «L'outil que je mettrai en 1, c'est Khalavi-e.» On touche à beaucoup de choses qui permettent de comprendre l'expérience de chacun.
- **Martine.** À partir de la vie de chacun d'entre nous, on a balayé un nombre très grand de situations qui permet de voir la complexité, l'ampleur de la protection sociale, la place que ça prend dans notre vie. «J'ai réalisé ça vraiment quand on a fait cet exercice.»
- **Vivian.** Les outils du premier jour servent à se mettre une quantité de possibilités sous les yeux. La protection sociale on la vit sans en avoir une vision globale. Ça aide à se préparer à la présentation du lendemain. C'est dans le bon ordre de commencer par des situations de vie et d'aller ensuite dans un point de vue plus de système.

3. L'échelle des revenus. Information sur l'échelle des revenus par déciles et sur les seuils de pauvreté utilisés en France, et exercice de positionnement discret sur cette échelle.

4. Des situations qui fonctionnent/ne fonctionnent pas et l'analyse de la part de l'entourage, de l'argent, de la protection sociale et d'autres apports. Outil d'exploration plus détaillé de situations concrètes en équipes de deux, qui conduit lors de la mise en commun à l'analyse de la part de différentes dimensions dans la situation.

- Pourrait évoluer.
- La distinction fonctionne/dysfonctionne n'est pas évidente. Ça s'imbrique dans les situations.
- On n'a analysé qu'une situation. Ça aurait demandé plus de temps.
- **Vivian.** Il a conduit à une bonne analyse de la part de l'entourage, de l'argent et de la protection sociale et d'autres aspects. C'est le point fort de cet exercice. Utile pour dégager ce qui appartient à la protection sociale.
- **Séverine.** Pourrait être utilisé avec le théâtre-image ou une autre forme de représentation

5. L'histoire de la protection sociale et son écoute de différents points de vue. Diaporama commenté sur la protection sociale.

- **Vanessa.** L'histoire de la protection sociale est importante. Peut-être lui donner davantage de temps de respirations pour bien assimiler l'information au fur et à mesure.
- **Manu.** Il y a un enjeu d'aller-retour entre le plus global et le plus particulier.

6. Restitution de l'écoute selon différents points de vue et questions qui en ressortent sur l'évolution du système vers plus de justice sociale. Exercice de repérage et de mise en commun de diverses sensibilités et observations sur le système de protection sociale, son histoire et son évolution possible.

7. Rêver logique sur une transformation souhaitée. Exercice de développement en trois équipes d'une évolution possible sur une des questions soulevées dans l'étape précédente.

- **Manu.** Pour rêver logique, il y a deux possibilités : de façon plus générale, après l'histoire, en brassant tout, ou sur un point précis, comme après le théâtre-image. Ou sur chaque morceau du panier de la protection sociale.
- **Martine.** Je suis resté sur ma faim pour rêver logique. J'ai adoré le travail qu'on a fait. J'aimerais bien aller plus loin. Aller voir ce qui se passe ailleurs. Voir les trucs qui marchent ou ne marchent pas.

8. Théâtre-image dans l'échelle sociale sur les retraites. Exercice en équipe de représentation d'un moment rencontre concrète entre la vie et le système de protection sociale (la personne qui demande, Léo Bureau, le chef de Léo Bureau) en fonction d'une position précise de la personne qui demande dans l'échelle des revenus et occasion pour le groupe de constater le contexte administratif et d'imaginer des améliorations possibles.

- De toute évidence un exercice important et apprécié.
- **Vivian.** Le théâtre-image vient relier Khalavi-e et l'histoire de la protection sociale. Il pourrait précéder un temps sur comment ça pourrait être.
- **Manu.** Par exemple, pourrait apparaître après les diapos sur chaque morceau de la protection sociale. Et conduire ensuite à rêver logique.

Autres possibilités.

- Une autre possibilité serait que des petits groupes suivent un point tout au long, par exemple la retraite.
- **Amélie.** Parmi des points et thématiques non abordés : la protection juridique.
- **Vivian.** Il y a une différence entre ce qui peut être fait en trois jours, avec un petit groupe qui se suit pendant un an, ou avec une assemblée de cent personnes. On a testé des outils qui ont un potentiel plus grand que ce qu'on a pu explorer cette fois-ci.

Pistes pour le prochain séminaire et la suite du processus

Manu rappelle la motivation des trois organisations porteuses à un processus sur la protection sociale. C'est un point important pour le vivre ensemble. Ça vaut la peine de se poser ces questions-là. Sinon on tombe dans des questions d'accusation, «c'est la faute de...», plutôt que d'être dans une logique de réflexion sur le vivre ensemble. Ces sujets sont mal connus par les citoyens. D'où l'intérêt de prendre du temps pour réfléchir et agir, à ce moment de notre histoire, sinon il risque d'être fragilisé par le bas et marchandisé progressivement. Du coup, ça vaut le coup de s'y mettre librement sur quelques années assez librement, en commençant pas nombreux.

Il rappelle aussi la place du séminaire dans une première exploration, qui comprendra aussi un second séminaire, une rencontre avec des chercheur·e·s, un temps de bilan, avec une participation de personnes au bas de l'échelle.

Il y a à la fois des questions de «avec qui il faut réfléchir», d'élargissements éventuels avec d'autres groupes. Il y a deux régions plus impliquées dans cette étape : Rhône-Alpes et Nord-Pas de Calais. À l'automne, le séminaire aura lieu dans le Nord-Pas de Calais. Avec des mêmes personnes et/ou d'autres. Avec l'idée d'élargir ensuite à d'autres régions dans une étape subséquente, avec les mêmes organisations qui se font conscience. En sachant qu'en 2017, il y a une présidentielle et donc des choses qui changent et sont discutées dans les campagnes. D'où l'intérêt du Secours catholique d'éventuellement présenter des choses à cette occasion. Ce qui sera davantage précisé au vu de l'état de la réflexion et des travaux en novembre ou décembre 2015.

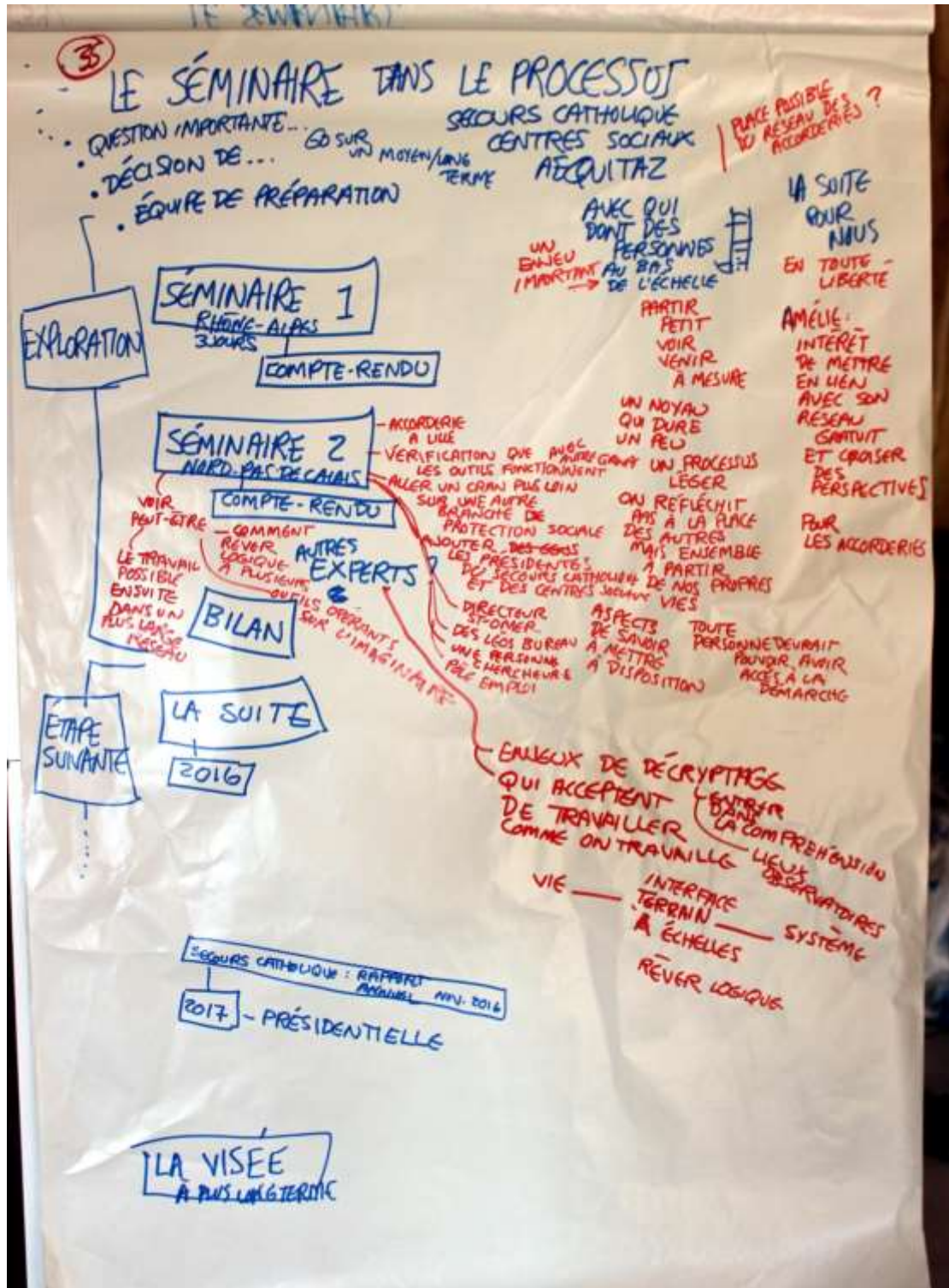
Il y a aussi des réseaux auxquels chacun·e est relié qui pourraient s'intéresser à ces réflexions.

Alors c'est le but de la présente étape : voir ce que l'expérience nous dit pour la suite du processus, notamment pour le second séminaire, et exprimer comment voit les suites pour nous.

Un compte-rendu sera rédigé et présenté aux participant·e·s pour validation et corrections. Il sera possible de garder le groupe informé.

L'idée est de commencer pas trop gros et de permettre un engagement libre des personnes qui participeront aux diverses étapes, dans le processus ou à sa marge.

Il faudra un noyau de quelques personnes qui dure un peu. En gardant le processus léger pour que l'énergie soit mise surtout dans la réflexion et l'action.



Bernard. Les trois réseaux ont en commun de vouloir partir de la vie des gens et de la manière dont ils s'expriment sur leurs attentes et leurs visions. «C'est à ça qu'on doit donner priorité au début. Viendra le temps d'aller chercher d'autres

expériences et une capacité de lobbying, «si on a envie de porter deux ou trois idées sur le sujet dans le débat public.»

Françoise. On peut constater dans ce séminaire l'intérêt et même une présence majoritaire de plusieurs personnes provenant du réseau des accorderies. C'est une question à porter pour la suite du processus.

Maryno. Importance dans le processus de ne pas réfléchir à la place des autres. Intérêt dans le processus d'un groupe divers où on réfléchit ensemble à partir de nos propres vies. On n'est pas là en tant que groupe d'experts. On est expert de sa vie.

Bernard. On n'est aucunement propriétaires du sujet. Des tas d'autres personnes sont en train de réfléchir à la protection sociale aujourd'hui. Il se fait beaucoup de prospective sur le sujet et de pansements sur le système.

Anaïs imagine un site ouvert, où des invitations à participer sont publiées, où, quand on participe, on a accès à des comptes rendus et à des suivis.

Martine. Il y a aussi une part de diffusion qui viendra des personnes ayant participé.

Manu. C'est une question qui se pose : dans quelle mesure le savoir réuni doit être mis à disposition ? Les histoires recueillies ne sont peut-être pas racontées pour être mises sur la place publique. Les outils d'animation par ailleurs devraient facilement accessibles. Et les bonnes idées.

Ce qui pose la question de la forme des comptes rendus²³.

Amélie. Voir la possibilité pour chaque personne d'apporter sa pierre à l'édifice.

À quoi pourrait ressembler le second séminaire à la suite de cette première expérience qui partait pratiquement de zéro ? Est-ce que ça devrait être une répétition ajustée du même programme ou une étape différente ?

Vivian. Intuition que ça devrait être un groupe au moins en partie différent pour voir si les outils tiennent la route avec d'autres.

Bernard. À la fois une notion de vérification des outils avec d'autres. Et un enjeu d'approfondissement : aller un cran plus loin. Par exemple, on a travaillé sur la retraite dans le théâtre image. Il y aurait moyen d'approfondir un autre thème. Alors qu'il n'est pas difficile de trouver des chercheur·e·s pour une réunion de chercheur·e·s, il y a un défi de trouver des participant·e·s à ce genre de séminaire. Il y a un enjeu de pédagogie interne dans mon organisation.

Manu. Il y a aussi un enjeu d'associer des gens de nos organisations qui bossent tout en haut. Une présence des présidentes du Secours catholique et des centres sociaux avec des personnes au bas de l'échelle aurait de la valeur pour la suite de la démarche.

Maryno. C'est très intéressant s'il y a à la fois des décideur·e·s, des penseur·e·s. Quelques Léo Bureau.

Vanessa. Des gens d'action qui sont sur le terrain.

Séverine. «Voir comment eux [des Léo Bureau] réagissent par rapport à nous.»

Amélie. Les faire entrer dans la réflexion.

²³ Celui-ci a une forme particulièrement détaillée en tant que première exploration, pour bien la documenter, ce qui ne serait pas nécessairement la forme prise dans une phase ultérieure.

Vivian. Un regard de chercheur·e peut être intéressant. Annaïg Abjean n'a pas pu se joindre à nous. On voit aussi l'apport de Bernard et Manu qui constamment amènent des exemples précis. Dans le Nord-Pas de Calais, il y a des chercheur·e·s impliqués²⁴. Peut-être voir de ce côté. Et ne jamais lâcher la partie d'une présence de personnes au bas de l'échelle.

Bernard. C'est la partie qui nous donne le plus de légitimité pour oser porter le sujet.

Vivian. Et qui nous centre bien. Par exemple, la phrase de Séverine du premier matin sur aider/être aidé·e. C'est au cœur de la question. Il faut pouvoir entendre ça pour devenir créatif·e·s ensemble. Dans le premier séminaire, on en avait assez à essayer de voir comment on peut travailler sur le thème de la protection sociale. On le sait un peu plus. Peut-être que pour le deuxième séminaire il y aurait à regarder à quoi pourrait ressembler un processus d'animation qui rende conscient·e de la question et permette de recueillir des propositions. Dans une forme qui permettrait ensuite de former des multiplicateurs qui pourraient à leur tour animer d'autres moments.

Maryno. Ce qu'on a fait ce matin autour du théâtre-image, à la fois libre et imaginaire et permet de rêver logique. Il y a du plaisir. Il faut se mettre d'accord. Et voir comment on transforme. Il y a à trouver des outils comme ça dans le séminaire 2. Entre autres, je retiens qu'on a pas assez travaillé la dimension Léo Bureau, alors que c'est un des lieux essentiels sur lequel on a peut-être des transformations à penser. Ce serait intéressant qu'il y ait des gens de Pôle Emploi. Autrement dit, d'avoir des outils très opérants sur l'imaginaire. On a tous des tas d'idées. Souvent on dit que ça sert à rien parce que c'est trop gros. Ou que c'est un peu fouillis. Le séminaire 2, j'accentuerais le rêver logique. Que ça débouche sur les actions concrètes.

Des participations sont évoquées pour le second séminaire : accordeur·e·s de Lille, des personnes au bas de l'échelle, les présidentes du Secours catholique et des centres sociaux, le directeur du centre social de St-Omer (cf Séverine), des Léo Bureau, un·e chercheur·e, quelqu'un·e de Pôle Emploi.

Et pour la dimension «autres experts» ? Y a-t-il une étape à vivre avec des experts dans l'exploration à vivre ?

Vanessa. Le système est tellement complexe et alambiqué qu'il faut des experts pour le décoder. Dans l'histoire, la sociologie, l'économie.

Martine. Il faut un expert qui accepte de travailler comme on travaille. Et avec les gens avec qui on travaille.

Maryno. Et qui participe au séminaire comme les autres.

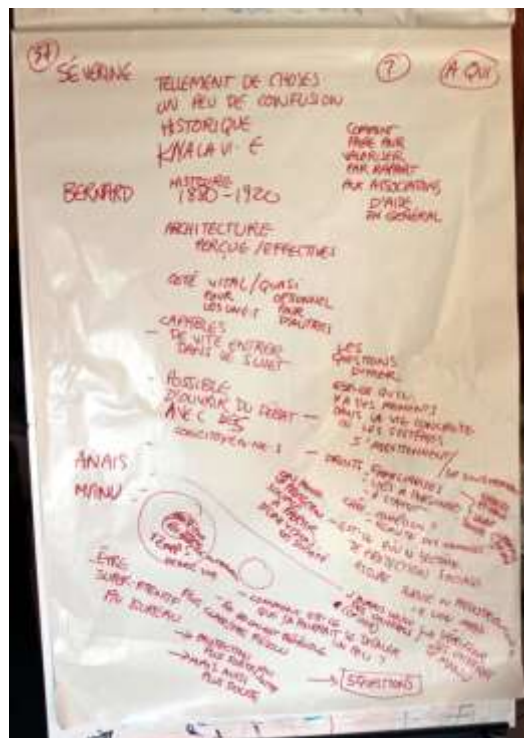
Bernard. On a besoins de deux types d'experts : qui nous aident à entrer dans la compréhension globale du système ou d'une de ses branches, et d'autres qui sont dans des lieux observatoires, comme la MRIE, l'[INPE], l'ONPES, qui peuvent nous aider à passer de la situation individuelle à combien aujourd'hui sont concernés par cette prestation, par ce phénomène, par cette difficulté. On restera toujours en tension entre ce qu'on peut améliorer sur le terrain et ce qu'on peut améliorer dans le système comme tel.

²⁴ Celina est en contact avec Florence Jany-Catrice.

Amélie. Par exemple, une directrice de la sécurité sociale qui viendrait participer à un séminaire à partir de son expérience à elle. Du coup, ça nous ferait apprendre des choses sur le système. Ça crée une autre forme de savoir.

On reviendra en après-midi sur l'intérêt de chacun·e pour la suite.

Ce qu'on a appris sur la protection sociale, des questions à poser et à qui



On prend un moment pour penser à ce qu'on a appris sur la protection sociale, sur les questions qu'on aimerait poser et à qui. Ensuite on se le partage.

Qui	Appris	Questions	À qui le poser
Vanessa	Que la complexité et la déshumanisation du système l'a rendu fragile. Et quelque fois inadéquat.	Comment remettre l'humain et la dignité au cœur du système ? Par qui et comment sont prises les décisions.	À des Léo Bureaux qui pourraient en parler à des directeurs ? Et puis à des ayant-droits ?
Amélie	J'ai eu un aperçu de l'historique. J'ai retenu qu'il y avait de belles choses qui sont tentées. Ça va me rester	J'aimerais savoir si on est assez nombreux à aller dans le même sens. J'aimerais savoir l'avenir de la protection sociale. Connaître les expériences de vie d'un Léo Bureau qui s'interroge, les commissions qui créent la protection sociale et leurs outils, comment on va modifier telle ou telle règle, tel ou tel droit ²⁵ . Comment l'argent est utilisé : la part vers les structures et les salaires et la part vers les personnes.	Autrement dit un désir de dialogue.
Françoise	J'ai appris un petit bout d'histoire.	Envie d'aller creuser un peu plus. Il y a peut être des points d'appui et des freins. À quel endroit ça se croise entre quelque chose qui va toucher le chômage ou la santé ? Est-ce qu'il y a un endroit où ça se parle ? Où ça se décide ? Où on vérifie l'impact d'un dispositif sur un autre ? Je me questionne aussi sur le but, sur pourquoi on a créé la protection sociale ? Est-ce qu'on se réinterroge dessus ? Est-ce que les moyens sont adaptés ?	
Martine	Je savais qu'elle représentait une somme énorme, mais je n'avais pas réalisé l'impact qu'elle avait tout au long de notre vie, de la naissance à sa mort. Plus on est fragile,	J'aimerais poursuivre et aller un peu plus loin. Réfléchir à ce qui est positif et négatif pour des humains d'avoir une protection sociale. À ce qui aide et peut détruire	<i>Vivian : une façon d'y répondre, c'est d'avoir des textes officiels.</i> <i>Maryno : si on peut arriver à les lire.</i> <i>Vanessa : il faut un</i>

²⁵ Vivian remarque que c'est passé aussi par là au Québec dans les activités de mobilisation citoyenne auxquelles elle a été associée au niveau de l'aide sociale et des finances publiques.

	<p>plus ça a un impact fort. C'est une avancée, mais plus on est fragile et plus elle devient une dépendance. C'est antinomique : je protège, mais en même temps, je peux détruire facilement. Je peux me faire écraser par la protection sociale.</p> <p><i>Amélie : c'est l'histoire des escaliers roulants qui descendent.</i></p> <p>J'ai appris que l'assiette d'imposition, 660 milliards €, c'est essentiellement récupéré sur le travail. Je pensais que l'assiette pouvait être plus importante hors travail. Chaque fois, on est réfléchi·e sur le travail. Je pensais qu'il y avait plein de niches avec de l'argent hors travail.</p>	<p>dans cette grosse machine. Et c'est quoi les objectifs et les chemins pour les atteindre.</p>	<p><i>décodeur.</i></p>
<p>Maryno</p>	<p>Ça m'a permis de déconfusionner des idées toutes faites entre protection sociale et sécurité sociale. J'ai en tête le dernier tableau du diaporama, sur lequel on ne s'est pas arrêté parce qu'on avait faim. Je me sens dans un truc hyper-complexe. Bernard nous a parlé de la force de ce système qui globalement tient depuis un certain nombre de dizaines d'années. Ce qui m'a vraiment intéressée, c'est de repérer que les choix sont toujours inscrits dans un contexte historique.</p>	<p>L'envie de mieux connaître et de connaître un autre système (Brésil, Québec, Suède) sans forcément idéaliser. Juste pour se dire que ça peut être autrement. Et puis hier, sur les processus de contrôle. Comment en sortir pour entrer dans une culture de la responsabilité. Je ne sais pas à qui m'adresser là-dessus. Les contrôles, ça fait des dégâts.</p>	<p>Avec des gens comme nous, des experts de base.</p>
<p>Séverine</p>	<p>J'ai appris tellement de choses. Surtout sur l'historique et puis avec Khalavi·e. C'est un peu la confusion dans ma tête.</p>	<p>Ma grosse question, c'est comment faire pour valoriser par rapport aux associations qui sont dans le bas, qui devraient être au milieu. Toutes les associations d'aide en général. Elles ne sont pas assez valorisées.</p>	

<p>Bernard</p>	<p>J'ai appris des choses sur la partie historique vers 1880-1920. Ça a fait bougé des choses dans ma tête avec la comptabilité nationale. Je découvre qu'on a été capable de vite entrer dans le sujet et de produire beaucoup de réflexion. Une bataille gagnable dans le processus sur le fait de mettre nos concitoyens en réflexion sur le sujet. Sans avoir prise sur tout, on peut comprendre d'où ça vient, où ça pourrait aller, comment ça fonctionne ? Première victoire.</p>	<p>Ça met en évidence le côté vital pour certain et le côté quasi optionnel pour d'autres. C'est une question qu'on aura à creuser. Je suis assez content des différentes questions qu'on a identifiées. Il y en a quelques unes que j'aimerais qu'on explore. Dans l'absolu, chaque prestation doit venir en appui d'une autre. Ets-ce qu'il y a des fois où ça s'additionne et d'autres fois, ça se soustrait dans la vie concrète ? Voir l'effet effectif du système. Une partie des droits qu'on reçoit sont familiarisés, dépendent des ressources de ceux qui vivent ensemble et d'autres sont liées à la personne. D'autres sont liées à la reconnaissance d'un statut. Il y a moins ces trois entrées. Réfléchir au fait de savoir si ça crée de la cohésion ? De l'égalité ? Le système doit-il assurer sa survie et/ou la redistribution ? Et donc quel est son lien avec l'impôt et la fiscalité ?</p>	<p>L'UNAF ? Mais aller chercher des pensées un peu libérales et un peu sociales, aller chercher de l'expertise un peu large. On pense la protection sociale à partir d'une vision de société et il va falloir opposer un peu les idées.</p>
<p>Anaïs</p>		<p>La grosse lacune, c'est des chiffres précis. Sur la part de ce qui est reversé peut-être même par classe sociale²⁶.</p>	
<p>Manu</p>	<p>Appris deux choses. Grand cercle : le temps. Petit cercle : l'argent. Dans le temps de notre vie, l'argent prend un bout. Et la protection sociale, c'est un bout de l'argent, du PIB, qui est distribué entre nous. Et c'est accroché au travail. J'ai plus conscience de ça et du mal à imaginer comment</p>	<p>Puisque le marché du travail ne peut donner un emploi à chacun, comment le travail des bénévoles peut être reconnu comme une contribution à la société ? Et vu que ce n'est pas connecté à l'argent, comment on fait ? Une question aux</p>	<p>Vérifier ses données avec d'autres chercheur·e·s. AequitaZ, Centres sociaux, Secours catholique Économiste, Piketty Syndicats</p>

²⁶ On indique à Anaïs que des chiffres ont été donnés dans les journées précédentes.

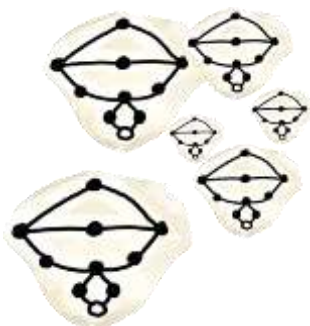
	<p>ça pourrait être décalé un peu.</p> <p>Appris d'être super-attentif au mode d'existence pour l'administration, et à la manière dont la protection sociale est organisée au niveau du bureau. Non seulement est-ce qu'on fait une protection sociale non seulement plus juste, mais aussi plus douce ? C'est une chose d'augmenter le RSA, c'en est une autre que le RSA ne fasse pas honte à celui qui y a droit. Le plus doux compte aussi énormément. C'est l'un et l'autre.</p> <p><i>Martine : c'est non seulement ce qu'on fait, mais la manière de le faire.</i></p>	<p>organisations (AequitaZ, Centres sociaux, Secours catholique) : est-ce vous avez vraiment envie d'attaquer cette question-là ? Ça va vous demander de l'énergie, du courage et de l'argent. Y a un principe de cohérence.</p> <p>Une question à un économiste ou Thomas Piketty, qui a échoué à faire adopter un scénario juste et simple : Ça serait quoi un financement juste de la protection sociale ? Pourquoi ça a bloqué quand il a fait sa proposition ?</p> <p>Une question : pourquoi la valeur ajoutée a diminué autant ? Où aller chercher l'argent d'un système de financement de la dette et de la protection sociale pour que ça ne pèse pas uniquement sur les salaires ? Comment on tient compte du fait que les syndicats sont plus faibles et que c'est difficile d'y remédier²⁷ ?</p> <p>Comment ils font en Suède pour discuter ensemble entre des gens très différents, alors que nous, on n'y arrive pas ?</p> <p>C'est quoi la part du déficit qui est liée au vieillissement, à la transformation du marché du travail et au fait que les actionnaires s'enrichissent plus, i.e. à l'augmentation des inégalités ? Si les trois comptent, c'est quoi les proportions ? Si on n'arrive pas à avoir les chiffres là-dessus, on sera tout le temps dans des débats de c'est la faute à... Il faudrait avoir un bout de</p>	
--	---	--	--

²⁷ Référence à un moment du conte du Mouton crotteux où un onguent permet de saisir une lourde épée.

		réponse à cet endroit pour se permettre de rêver à un autre endroit.	
Vivian	<p>J'ai mieux situé le panier français de la protection sociale. Il y a une partie où j'ai toujours pas pied, mais il y a des choses qui se sont placées. Dont l'endroit où on a travaillé ce matin, où j'aperçois de gros morceaux.</p> <p>Je suis étonnée de voir que vous accrochez beaucoup à des endroits à des endroits où j'ai eu l'occasion de faire des boulots dans les années 80 sur des questions de bureaucratie. Ça me montre la pertinence dans le temps de certains boulots et vient rejoindre la question de Maryno sur les contes. Je n'ai pas amené ceux qui sont reliés pour moi à des aspects de bureaucratie parce qu'ils demandent de temps. On pourrait faire une journée seulement là-dessus, à partir du conte. Ça pourrait être l'occasion de la faire quelque part dans le processus, de ne pas le perdre de vue. Ça me rappelle qu'on est dans une période de l'histoire où les humains se régulent de cette manière là, qu'ils l'ont fait autrement à d'autres époques, mais avec peut-être des enjeux de pouvoir et de trouver sa place similaires.</p>	<p>J'ai besoin de continuer d'essayer de modéliser, autrement dit, d'arriver à dessiner.</p> <p>C'est profitable de comparer un système dans un autre. Je me demande à quoi pourrait ressembler la présentation de Manu pour le Québec ? Les différences sont-elles parce qu'il y a des endroits où on ne porte pas attention ou parce que l'histoire est différente ?</p>	<p>J'aimerais montrer le compte-rendu à Annaïg pour savoir ce qu'elle dirait sur ce qu'on a fait. Je vais avoir envie de rebondir dans des liens avec l'IRIS au retour et ça va me donner envie de poser des questions là et de rester en cohérence.</p>
Bernard		<p>Les éclairages d'autres systèmes sont importants, y compris dans l'Union européenne.</p> <p>Dans notre pays, il ne faut pas oublier que le système de protection sociale fonctionne dans les départements d'outre-</p>	

		<p>mer (DOM-TOM) avec des mesures dérogatoires et dans des contexte où le lien au travail salarié n'est pas la même. On devrait aussi se nourrir de ça. On retrouvera des données chiffrées dans les comptes de la nation. Est-ce que ça serait facile à démarquer ? C'est complexe et ça pourrait ouvrir des pistes, des accélérateurs de réflexion. Idem pour l'Alsace-Lorraine.</p> <p>Par exemple pour la santé, approches par dispensaires, couvertures à 94 % avec des mutuelles publiques obligatoires. Est-ce pour le bien des populations ou parce qu'il n'y a pas de marché ?</p> <p><i>Vivian : dans une telle démarche comparative, ça pourrait être un temps pour aborder la question des contes. Pour aller plus en profondeur.</i></p> <p>Quel est le rôle de la taille des États dans leur capacité à développer un système unifié et démocratique de protection sociale ? Qu'est-ce qui devrait relever de l'État et de la région ?</p>	
--	--	--	--

C'est l'heure du repas. L'actualité du jour rappelle par ailleurs que les scénarios évoqués, par exemple dans la présentation de Manu de la veille, sont calculés dans des contextes sans violences ou catastrophes. Il y a eu des guerres au XXe siècle. Il pourrait y en avoir aussi dans la suite du XXIe. Avec des conséquences imprévisibles sur les questions que nous nous posons.



Bilan des participant·e·s : le léger, le lourd et la suite

Après le repas du midi, il nous reste un dernier tour de groupe à faire, plus personnel, avant le départ. Avec un petit chiffon et une bûche qu'on va soupeser, parce que ce n'est pas pareil de le sentir physiquement, on va se dire ce qui a été léger, dans le séminaire et ce qui a été lourd. Le léger et lourd parce que les mots écrasés, pesant, allégés, s'entendent sur les questions de protection sociale²⁸. On va aussi s'indiquer comment on voit la suite pour soi.



²⁸ AequitaZ le fait aussi avec une brosse à plancher, où on dit ce qui a été piquant ou qui titille.

Qui	Léger	Lourd	La suite pour soi
Vanessa	La facilité avec laquelle le groupe a tendu vers un même but en respectant less individualités.	Les incompréhensions face à la complexité du problème.	J'adorerai faire partie de l'aventure et voir jusqu'ou ça va.
Amélie	L'ambiance, cette sensation d'apprendre plein de choses, la richesse del'information.	Le côté condensé, c'était très chargé, on n'avait pas beaucoup de temps pour digérer les choses, j'ai besoin de plus de temps pour mâcher. J'ai besoin de plus de temps pour les repas, je me suis fait piquer du tiramisu. Un quart d'heure de plus serait bien. À la fois léger et lourd : apprendre à fonctionner en groupe, c'est passionnant, mais ça fait face à soi-même.	J'ai carrément envie de faire partie de l'aventure même s'il va falloir que je priorise certaines choses dans ma vie. J'ai envie de tout faire. Je veux croquer la vie à pleines dents et à un moment donné, je vais avoir une indigestion. Il faut que je fasse le tri.
Martine	Les relations entre les gens, ça s'est super bien passé. Très contente qu'il y ait un petit suivi du dernier séminaire auquel j'ai participé, c'est un petit bout qu'on a pris et qu'on a développé.	Tout ce qui reste à faire si on veut aller au bout.	J'aimerais bien être informée et quand je le pourrai et en aurai la force, participer à des petits bouts de temps en temps, sans participer à tout.
Maryno	La bienveillance, l'écoute, les relations, la simplicité. Très léger et lourd en sens : le fait que ça se fasse ici dans cet habitat. C'est important qu'il se passe des choses comme ça à Habiterre. Ça redonne du sens.	L'effort intellectuel que ça me demande de sortir d'une compréhension de surface. J'ai la question de quelle pédagogie pour ne pas que ce soit un truc d'intellectuel. Je n'ai pas senti ça. Ça pourrait le devenir si on se mettait à décoller.	Sur la suite, j'ai envie de continuer la réflexion. Je ne sais pas du tout la forme que ça peut prendre. Peut-être au niveau des accorderies. J'ai envie de continuer à porter cette question.
Anaïs	L'accueil, le lieu, c'est agréable et intéressant.	le thème en soi est lourd, le sujet est complexe. Des informations sont cadencées. Il faut trouver les informations, les interpréter. C'est à la base d'une réflexion même de cercle. Sans ça, la réflexion ne peut que manquer de fond. On a besoin d'éléments indispensables qui pour moi sont très durs à avoir.	J'ai une vie dispatchée, alors c'est pour ça que je demandais un site pour aller voir où ça en est.

<p>Françoise</p>	<p>C'est vous, c'est chacun·e et tous, de rencontrer de nouvelles personnes et d'en retrouver d'autres avec qui on a eu le plaisir de travailler.</p> <p>Habiterre, c'est chouette d'être là.</p>	<p>La chaleur.</p> <p>L'intensité de la question.</p> <p>Lourd et léger à des moments différents : le rapport à la question et moi. Par moments, par exemple sur la question de la retraite, je faisais la politique de l'autruche, je ne voulais pas la regarder. J'ai plus d'éléments pour la regarder. Je participe avec d'autres pour imaginer les choses. Des moments m'ont plombée, mais très vite, le moment d'après nous redonnait collectivement de l'élan. Donc au bout du compte, c'est pas mal.</p>	<p>Ça m'intéresse beaucoup de continuer mais en terme de rythme et d'intensité, ça dépendra si je retravaille ou pas.</p>
<p>Bernard</p>	<p>C'est vous, le lieu, le décor, le paysage.</p> <p>Je n'ai pas tout compris ce qu'était l'habitat partagé, mais Habiterre, ça a l'air bien.</p>	<p>La météo, je suis un peu à mes limites maxi sur la chaleur.</p> <p>Ce qui était lourd en arrivant et qui s'est allégé, c'est que je vois mieux par les portes par lesquelles on est entré·e·s dans le sujet et qui étaient pas forcément celles que j'imaginai, comment et où on va aller. C'est un sujet à la fois gigantesque et sur lequel chacun·e peut avoir prise s'il ne part pas de la théorie, mais de sa vie, puisque toutes nos vies sont en permanence impactées par le système. Si on trouve les outils légers qui permettent la réflexion lourde, on doit avoir redonné de la capacité à chacun·e d'au moins comprendre les enjeux du système et son fonctionnement, voire pour quelques uns d'agir sur le système lui-même.</p> <p>Ce qui reste lourd c'est comment on réussira à mettre en dialogue</p>	<p>Oui, je suis censé rester dans la dynamique. C'est une partie de mon boulot. Mon boulot sera aussi d'emmener la maison Secours, sa gouvernance et ses technicien·ne·s dans le sujet.</p>

		<p>beaucoup d'idées qui préexistent chez les chercheur·e·s avec l'envie de citoyens lambdas qui regardent les chose d'une manière intéressée parce qu'ils en ont besoin et désintéressé parce qu'ils ont envie d'être solidaires d'autres. Il faudra être attentif·e·s à cette jonction-là pour qu'une catégorie d'acteur ne prenne pas le pas sur une autre catégorie d'acteur.</p>	
Séverine	<p>C'est l'ambiance ici. C'est Habiterre. C'est faire la vaisselle tou-te-s ensemble. On est tou-te-s au même niveau.</p> <p>J'ai avancé dans ma vie. Je ne suis plus blonde, je suis brune. Brune foncée.</p>	<p>C'est l'historique.</p>	<p>Je vais sûrement continuer aussi. Et montrer ça pour voir si d'autres personnes pourront prendre ma place si je me fais opérer. Et revenir ensuite. Ça dépendra de mon niveau de santé, mais je veux continuer.</p>
Vivian	<p>C'est devenu léger, dès que j'ai senti qu'on formait un groupe quelque part dans la première journée. Quand on a été en pleine liberté. C'est souvent un enjeu pour moi que dans des démarches comme ça, on trouve notre liberté d'être dans le groupe. Dès que j'ai senti ça, c'était bon. Toute la bienveillance qui va avec cette légèreté-là. Les permissions qu'on s'est données. Très drôles et agréables : les moments où on avait des postures pas d'allure. Séverine à genoux. Françoise sur le canapé. Un signe qu'on avait trouvé notre espace.</p> <p>La joie de trouver encore qu'on arrive à penser ensemble et qu'il y a du neuf. On a généré de l'intelligence de plus.</p>	<p>Lors de la première journée, vivre la transition après deux semaines intenses en Corse et arriver et me mettre dans une nouvelle démarche. C'était brumeux, comme un temps plus lourd.</p> <p>Dans le lourd, je verrais que l'intensité est quelque chose. Je vois difficilement comment y échapper.</p> <p>Peut-être le besoin de clarifier les moments de suivis à faire dans les temps entre. Il faut trouver comment on va procéder pour l'étape suivante. Je trouve qu'on l'a finalement vraiment bien partagé.</p> <p>Ça rend moins facile de participer à la préparation des repas quand on termine une séance : il y a des choses à enregistrer et des petits suivis à faire. Ça demanderait un peu</p>	<p>Pour la suite, ça dépend de la volonté des trois organisations.</p> <p>C'est clair que ça me stimule par rapport à ce que j'aurai à vivre chez moi. Ça me donne envie de retoucher à certaines affaires. Il y aura inévitablement des suites imprévisibles maintenant de mon côté de l'océan. A nouveau j'ai été nourrie, enrichie, inspirée. Pour la démarche elle-même, je suis disponible selon ce que désirent les gens qui l'entreprennent.</p>

		plus de temps pour être déchargée là-dessus. Je trouve quand même que ça a bien marché. Si on est en compréhension là-dessus, ça va.	
Manu	<p>La souplesse qu'on s'est donnée que des personnes partent et arrivent et que ça vienne comme un enrichissement et pas comme quelque chose de lourd où on réexplique à chaque fois ce qu'on fait. C'est la manière dont j'aimerais que la société fonctionne.</p> <p>Je trouve bien de tenir un truc entre invention et des choses qui nous viennent d'ailleurs. Entre créativité et des chiffres. De tenir la tension entre l'histoire, les chiffres, les politiques publiques telles qu'elles fonctionnent et la créativité sur nos vies. C'est là où il y a du neuf qui naît. Et là, on l'a vécu. C'est fatigant, mais c'est vraiment chouette.</p> <p>De bosser avec Vivian.</p> <p>Ce qui est super-léger, c'est qu'on touche à un gros bout. Je trouve ça super bien. Si on le prend à la hauteur de ce qu'on peut, on est pas dans le pansement. Ce qui nous motive à AequitaZ, entre le A et le Z, entre le tout en haut et le tout en bas, c'est d'avoir des ambitions folles. Potentiellement, on peut viser le A sur un sujet comme ça. On a besoin de toutes ces lettres pour faire un projet de société. Le risque, c'est le grand écart, mais si on est souple, c'est possible. Je suis content d'être là pour ça. Et les adhérent·e·s d'AequitaZ sont content·e·s de ça.</p>	<p>Les annulations de dernière minute, qui me prenaient un peu la tête, parce qu'on est déçu et que ça pose des questions sur la composition suffisante du groupe.</p> <p>Mon collègue qui ne pouvait pas être là et aurait bien aimé.</p>	<p>Du coup, ça donne vraiment envie de continuer. À quelle place ? Je ne sais pas, mais ça se placera.</p>

14h59. On voulait terminer à 15h00. Un petit goûter est disponible, Vivian ayant bricolé un dessert khalavi-e avec un reste de pâte à tarte.

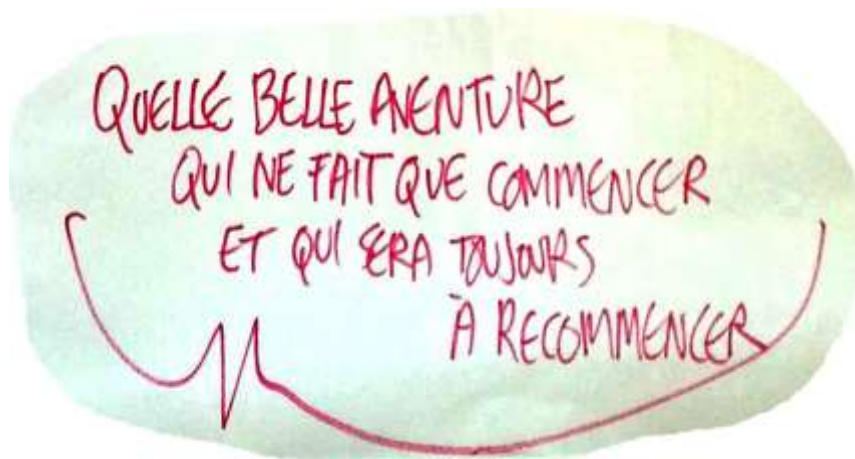
C'est le temps des premiers départs, du ménage et des bagages.

«Quelle belle aventure...»

«... qui ne fait que commencer...»

«... et qui sera toujours à recommencer !»

Pas mal comme mots de la fin.



Compte-rendu : Emmanuel Bodinier et Vivian Labrie, version du 12 août 2015

Photos : Bernard Schricke et Vivian Labrie

Graphismes : Vivian Labrie

Références

- Assedic : calcul des allocations chômage. Consulté le 2015-07-15, Voir <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/282-assedic-calcul-des-allocations-chomage>
- CAF. Consulté le 2015-07-21, Voir <https://www.caf.fr/>
- CARSAT Rhône-Alpes. Consulté le 2015-07-15, Voir <http://www.carsat-ra.fr/>
- Chômage en France. Consulté le 2015-07-12, Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Chômage_en_France
- CNAV (L'Assurance retraite). Consulté le 2015-07-15, Voir http://www.securite-sociale.fr/CNAVTS-L-Assurance-retraite?id_mot=64
- L'allocation de solidarité aux personnes âgées. (2015, 2015-06-01). *République française, Ministère des Affaires sociales, de la Santé, des Droits des femmes*. Consulté le 2015-07-15, Voir <http://www.social-sante.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/les-fiches-pratiques-de-la,2349/les-prestations,2352/l-allocation-de-solidarite-aux,14834.html>
- Mes allocations. Consulté le 2015-07-15, Voir <http://www.pole-emploi.fr/candidat/mes-allocations-@/index.jspz?id=76919>
- pole-emploi.fr. Consulté le 2015-07-15, Voir <http://www.pole-emploi.fr/accueil/>
- URSSAF. Consulté le 2015-07-15, Voir <http://www.urssaf.fr/index.html>
- Alberola, E., Aldeghi, I., Concialdi, P. C., et Math, A. M. (2014). *Budgets de référence ONPES. Étude réalisée à la demande de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). Rapport final*. France: Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), Département Évaluation des Politiques Sociales et Institut de recherches économiques et sociales (IRES),. Voir http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Credoc_IRES.pdf
- Bozio, A. (2012). Les classes moyennes sont-elles matraquées par l'impôt ? *La Vie des idées*(2012-04-20). Voir <http://www.laviedesidees.fr/Les-classes-moyennes-sont-elles.html>
- Cazenave, M.-C., Duval, J., Eidelman, A., Langumier, F., et Vicard, A. *La redistribution : état des lieux en 2010 et évolution depuis vingt ans*. Paris: Institut national de la statistique et de l'étude économique. Voir http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=FPORSOC11h_VE33Redis
- Collectif pour un Québec sans pauvreté. (2006). *Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec : une démarche citoyenne [Trousse d'animation]. Guide d'animation pour la démarche proposée en 2005-2006 incluant les outils de réponse et toute une série d'annexes ! [Document principal de la trousse]*. Québec: Collectif pour un Québec sans pauvreté. Voir http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide_besoin_CQSP_petit_-3.pdf
- Colombi, D. (2015, 2015-05-18). En finir avec l'opposition égalité/équité. *Une heure de peine : Sociologie de l'actualité et actualité de la sociologie*. Consulté le 2015-05-19, Voir <http://uneheuredepeine.blogspot.fr/2015/05/en-finir-avec-lopposition-egaliteequite.html>

- Delalande, N. (2012). L'économie politique des réformes fiscales, Une analyse historique. *Débats et politiques, Réforme fiscale*, 122, 2012/3. Voir <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2012-3-page-35.htm>
- DRESS. (2014). *La protection sociale en France et en Europe en 2012. Édition 2014*: République française, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Voir <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/comptes-protection-sociale-2012.pdf>
- Fayet, V., Vignon, J., et Clerc, D. (2014, 2014-11-17). Un nouveau souffle pour la protection sociale. *Secours catholique, Caritas France*. Consulté le 2015-07-02, Voir <http://www.secours-catholique.org/actualite/tribune-un-nouveau-souffle-pour-la-protection-sociale,13563.html>
- Gazier, B., Palier, B., et Périvier, H. (2014). *Refonder le système de protection sociale. Pour une nouvelle génération de droits sociaux*. Paris: Presses de Sciences Po, Nouveaux Débats
- Hatzfeld, H. (1971). *Du paupérisme à la Sécurité sociale ; essais sur les origines de la Sécurité sociale en France (1850-1940)*. Paris: Armand Colin.
- Haut Conseil du financement de la protection sociale. (2014). *Rapport sur les perspectives de financement à moyen-long terme des régimes de protection sociale*: République française. Voir http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/rapport_hcfips_2014_perspective_financement_protection_sociale.pdf
- INSEE. Distribution des niveaux de vie en 2012. Consulté le 2015-07-02, Voir http://insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon04247
- INSEE. (2003, 2013-06-20). Revenu, consommation et épargne par catégorie de ménages en 2003. Les comptes de la Nation - Base 2005. Consulté le 2015-06-06, Voir http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous_theme=2.2.1
- INSEE. (2012). Revenu disponible correspondant au seuil de pauvreté 2012 selon le type de ménage. Consulté le 2015-06-06, Voir http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon04410
- INSEE. (2014). *Les revenus et le patrimoine des ménages. Édition 2014*. Paris: Institut national de la statistique et des études économiques. Voir http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/REVPMEN14.pdf
- James, W. (2005). *La volonté de croire*: Les Empêcheurs de penser en rond.
- Labrie, V. (1989). Liturgies paperassières de Laura Lafeuille : formulaires et rites de passage. *Canadian Folklore Canadien*, 11, 1-2, 57-75.
- Labrie, V. (1994). Topologie, contes et écologie humaine et sociale : des convergences épistémologiques. *Canadian Folklore Canadien*, 16, 2, 59-87.
- Labrie, V. (1997). Help ! Me, S/he and the Boss. Dans P. Greenhill & D. Tye (Eds.), *Undisciplined Women : Tradition and Culture in Canada* (pp. 151-166). Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Labrie, V. (1999). Going through Hard Times : A Topological Exploration of a Folktale Corpus from Quebec and Acadie. *Fabula*, 40, 1/2, 50-73.
- Mestrum, F. (2013). *Building Another World: Re-thinking Social Protection*: Global Social Justice. Voir

http://www.globalsocialjustice.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=405&Itemid=15

- Mestrum, F. (2014). *De la protection sociale néolibérale aux « communs sociaux »*. Note d'analyse 2014: Centre tricontinental. Voir http://www.cetri.be/IMG/pdf/protection_sociale-17068-090914.pdf
- OCDE. (2015). Base de données sur la distribution des revenus : gini, pauvreté, revenus, méthodes et concepts. Consulté le 2015-07-16, Voir <http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>
- OCDE. (2015). *Comparez votre revenu – Méthodologie et concepts*. Paris: OCDE. Voir <http://www.oecd.org/fr/statistiques/Comparez-votre-revenu-methodologie.pdf>
- OCDE. (2015). *In It Together: Why Less Inequality Benefits All*. Paris: OCDE Publishing. Voir <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235120-en>
- OCDE. (2015). Quelle est votre part ? Consulté le 2015-07-16, Voir http://bd9da336ae.url-de-test.ws/index_fr.php?v=
- OCDE. (2015). *Tous concernés. Pourquoi moins d'inégalité profite à tous...au Canada*. Paris: OCDE. Voir <http://www.oecd.org/canada/OECD2015-In-It-Together-Highlights-Canada.pdf>
- OCDE. (2015). *Tous concernés. Pourquoi moins d'inégalité profite à tous...en France*. Paris: OCDE. Voir <http://www.oecd.org/fr/france/OCDE2015-Tous-Concernes-Inegalite-FRANCE.pdf>
- ONPES. (2015). *Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale. Rapport 2014-2015*. Paris: République française, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Voir <http://www.onpes.gouv.fr/Le-rapport-de-l-ONPES-2014-2015.html>
- Sydo, et LeMonde.fr. (2014, 2014-01-22). Dessine-moi l'éco : la protection sociale. Consulté le 2015-07-12, Voir https://www.youtube.com/watch?v=Z0IPxLcD_fA&spfreload=1
- Secours Catholique Caritas France. (2014). Statistiques d'accueil 2013. Ces pauvretés que l'on ne voit plus. 1,5 million de personnes accueillies par le Secours Catholique. Rapport statistique. Paris: Secours Catholique. Voir <http://www.secours-catholique.org/IMG/pdf/rs-2013.pdf>
- Thich Nhat Hanh. (2014). *No Mud, No Lotus: The Art of Transforming Suffering*. Berkeley: Parallax Press. Voir <http://www.parallax.org/no-mud-no-lotus/>

Annexe 1. La retraite au Québec

À quoi ressemblerait demander sa retraite au Québec ? Voici la petite description promise par Vivian. Le système est le même pour toutes et tous. Il comprend quatre volets.

- Un volet public garanti à toutes et tous, administré par le gouvernement fédéral, sur la base de la durée de résidence au Canada. Ce qui comprend la **pension de vieillesse**, qu'on demande entre 65 ans et 70 ans. Et le **supplément de revenu garanti** qu'on obtient en tout ou en partie selon ses autres ressources financières. En 2015, le maximum totalisé par ces deux garanties de revenu est de 6764,88 \$ + 9172,80 \$, soit : 15 937,68 \$. Ce qui, avec le crédit pour la TPS et le crédit pour la solidarité (remboursements pour les taxes de vente et l'impôt foncier pour les contribuables sous un certain seuil de revenu), donnera un revenu disponible annuel de 17 286,64 \$ pour une personne seule. Demandée à 70 ans, la pension de vieillesse sera plutôt de 9180,00 \$. Au moment de la demande, les personnes pourront avoir à démontrer leur nombre d'années de résidence au Canada, les montants de base étant conditionnés par ce nombre d'années, et réduits le cas échéant.
- Un volet public à cotisation obligatoire pour les travailleur·e·s, administré par la Régie des rentes du gouvernement du Québec. Cette **rente de la Régie des rentes** peut être demandée entre 60 et 69 ans maximum. Sa valeur de base, calculée pour 65 ans, est diminuée si on la demande avant, et augmentée si on la demande après. Le montant est calculé en fonction du nombre d'années de cotisations et des meilleures années de cotisation. Il ne représente qu'un petit pourcentage du niveau des revenus de travail antérieurs et comporte un plafond, tout comme les cotisations qui le financent.
- Un volet privé à cotisation obligatoire ou facultatif, et à rendement garanti ou non garanti, selon les cas, pour les travailleur·e·s dont les conditions d'emploi comportent un **régime de retraite**, lequel sera plus ou moins généreux et assujéti à une variété de conditions quant au niveau de revenu qu'il garantit et après combien d'années. Ce volet ne touche qu'une fraction des salarié·e·s. Ce volet est sous pression de diverses façons dans les négociations patronales-syndicales tant dans le secteur public que privé. Pour compenser l'absence de régimes de retraites dans beaucoup d'entreprises, les derniers budgets du Québec ont aussi prévu un dispositif d'accès obligatoire à un régime de retraite pour les travailleur·e·s sans régime, avec cotisation facultative de l'employeur et possibilité de retrait pour les employé·e·s.
- Un volet privé, administré par des institutions financières, d'investissements dans des **produits d'épargne retraite (RÉER et autres produits)** à rendement variable selon les produits et les risques pris, accompagné d'avantages fiscaux (montant maximum annuel d'impôt reporté au moment du retrait à la vieillesse) et même de crédits d'impôt à l'achat pour deux fonds syndicaux de travailleur·e·s. Une partie de cette épargne doit être retirée annuellement après 70 ans. Elle est alors assujéti à l'impôt. Ce volet ne touche qu'une fraction de la population en mesure de procéder à ce genre d'épargne. Ce volet est très encouragé par les deux niveaux de gouvernement.

Au bas de l'échelle. Les personnes les plus pauvres sont vraisemblablement à l'aide sociale, avec peu ou pas de revenus d'emploi. Si elles sont à l'aide sociale et qu'elles ont cotisé à la Régie des rentes du Québec pendant leur vie, elles devront obligatoirement demander le versement de leur rente à 60 ans. Leur prestation d'aide sociale sera réduite d'autant. Et leur rente de la Régie des rentes sera à ce minimum pour le restant de leur vie. Par contre, à 65 ans, elles n'auront plus droit à l'aide sociale et demanderont leur pension de vieillesse, ainsi que le supplément de revenu garanti, qui sera soit à son maximum, si elles n'ont pas cotisé à la Régie des rentes, soit diminué en partie en fonction de cet autre revenu. Les plus pauvres, les personnes à l'aide sociale, verront ainsi leur revenu s'améliorer, de la moitié de la couverture de leurs besoins de base à un revenu proche de cette couverture ou un peu meilleur. Elles n'auront plus à subir les contraintes du système d'aide sociale. Les demandes pour la Régie des Rentes, la Pension de vieillesse et le Supplément de revenu garanti se feront très probablement en ligne, ou par le biais de la transmission d'un formulaire par la poste. Les informations nécessaires seront déjà en bonne partie connues du système, à partir de leur numéro d'assurance sociale, surtout si elles ont fait des rapports d'impôt annuels. Elles devront fournir un certain nombre de documents et de preuves d'identité, mais pas nécessairement beaucoup. Leur revenu leur sera ensuite versé automatiquement et mensuellement dans leur compte bancaire. Elles n'ont probablement pas d'autre source de revenu à la retraite que les régimes publics. Les travailleur·e·s à faible revenu parmi elles sentiront la pression pour continuer de travailler le plus longtemps possible pour maximiser leurs revenus de retraite.

Au milieu de l'échelle. Ces personnes ont possiblement un emploi assez stable. Même avec une histoire d'emplois cahoteuse, les données utiles sont déjà dans les systèmes privés et publics en lien avec leur histoire de cotisation. Elles ont de décisions à prendre sur l'âge optimal de prise de leur retraite, ce qui sera probablement entre 60 et 65 ans. Elles vont probablement perdre un peu de revenu par rapport à leur revenu actuel, mais elles auront plus de temps libres et moins de charges. Leurs démarches se feront très probablement en ligne tant pour la partie publique que privée. Elles auront probablement eu aussi dans les années précédentes accès à des formations préparatoires à la retraite dispensées par leur emploi. Elles connaîtront bien leurs droits et procéderont. Elles auront des entrevues au besoin avec leur conseiller·e financier·e dans leur institution bancaire, pour la partie qui touche à leurs investissements pour la retraite quand elles en ont, notamment dans la classe moyenne supérieure.

En haut de l'échelle. Ces personnes ont habituellement une planification financière de leur retraite depuis plusieurs années. Elles ont elles aussi des décisions à prendre sur l'âge optimal de prise de leur retraite, ce qui sera probablement entre 55 et 65 ans, encore que les personnes à revenu très élevé pourraient tendre à prendre leur retraite plus tard, leur activité professionnelle leur fournissant du statut et du prestige. La partie publique de leurs revenus de retraite ne sera pas la plus importante. Feront-elles leurs demandes en ligne pour cette partie publique ? Elles auront très probablement le soutien d'un conseiller·e financier·e dans une firme ou une institution bancaire. Et une bonne partie des démarches seront effectuées par leur comptable. Elles ne verront probablement pas de différence de niveau dans leur mode de vie.

Annexe 2. Des morceaux qui se dégagent

Les travaux accomplis pendant ce séminaire laissent entrevoir les morceaux suivants, à mettre en lien et éventuellement à modéliser.

- **Le parcours de vie**, cf Khalavi-e, et ses besoins en protection (aider/être aidéE) pour passer à travers
- **Les apports pour passer à travers** : celui, déjà là, de la personne, celui de l'entourage, de l'argent, du secteur privé, de l'administration publique, dont la protection sociale
- **Les formes d'aide qui font avancer** (et ce qui fait obstacle)
- **Le panier de la protection sociale**, son histoire, son financement, ses principes et ses caractéristiques
- **L'échelle sociale**, ce qui la constitue et l'impact différencié de la position des personnes dans cette échelle
- **L'expérience administrative**, soit les histoires de démarche et les points de contact rituels entre les personnes et l'institution, et notamment la première ligne avec la personne, ses documents, Léo Bureau et ses responsables administratifs
- **Les visées de transformation du système** de protection sociale vers plus de justice sociale et **les chemins possibles dans cette direction**
- **Les essentiels parfois invisibles de la relation à la protection sociale et les points de tension qu'ils peuvent déterminer** : statut social, réseau de relations, argent, équipement nécessaire (documents, cartes, codes, numéros d'accès, dossiers, accès Internet, courriel, téléphone), connaissance du système et des règles, énergie personnelle requise et disponible

Le tout dans la société Euro et française, à même les courants de l'histoire.

